

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP



Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département de Sociologie

Option : Sociologie

THEME :

CONFLIT AU NORD DU MALI ET DYNAMIQUES SOCIALES CHEZ LES PEULS DU HAYRÉ



Soldats maliens à Kidal AFP.com/Kambou Sia 2006



Membres du MUJAO dans la zone de Gao.
AFP/Issouf Sanogo Juillet 2012

MEMOIRE DE MASTER II

Présenté et Soutenu par :

M. Boukary SANGARE

Sous la direction de :

P^r Moustapha TAMBA

Professeur Titulaire

Année Universitaire 2012-2013

THEME :

CONFLIT AU NORD DU MALI ET

DYNAMIQUES SOCIALES CHEZ LES PEULS

DU HAYRÉ

AVANT PROPOS

Ce travail est le fruit de notre collaboration avec le Centre d'Etudes Africaines de Leiden (Pays-Bas), à travers son programme de recherche *Mobile Africa Revisited*, et le Graduate School of Humanities de l'Université de Leiden, à travers le programme de recherche *Connecting in Times of Duress*.

Nous tenons à souligner le caractère difficile de ce travail qui aborde un conflit qui ne s'est pas encore soldé par une paix définitive et qui continue toujours à faire des victimes au nord du Mali. Donc la tâche s'est avérée très ardue puisque le sujet que nous traitons est mouvant et pourrait être amené à prendre une nouvelle tournure à tout moment. A noter également que c'est cet aspect mobile de notre problématique qui fait sa spécificité et nous a motivé davantage à y consacrer toute notre énergie, à la décortiquer pour apporter une lumière, si petite soit-elle, sur tous les événements qui ont trait à ce conflit dans le Hayré¹.

En tant que citoyen malien, après avoir vécu et observé avec intérêt cette crise multidimensionnelle qui a secoué le Mali en 2012, notre devoir de citoyenneté nous interpelle à pouvoir contribuer à sa compréhension d'une manière générale. A travers ce travail, nous entendons, avec la modeste capacité d'analyse que nous avons acquise tout le long de notre cursus universitaire, mettre en lumière les transformations sociales engrangées par ce conflit dans le Hayré et plus précisément chez les peuls.

Ce travail est, en quelque sorte, notre modeste contribution à l'effort de guerre au Mali conformément à l'appel lancé, il y a quelques mois, par le président de la république par intérim, P^f Dioncounda Traoré, à tous les maliens nous demandant de contribuer à notre façon pour le retour de la paix au Mali.

Nous espérons que ce travail contribuera à la compréhension du conflit dans le Hayré. Nous tenons aussi à souligner que, tout le long du texte, nous utilisons le « *nous majesté* » à la place du « je », et c'est pourquoi nous ne faisons pas d'accord quant il s'agit du *nous majesté*. Nous avons également fait le choix d'utiliser le mot « peul (s) » qui est le nom français de cette ethnie que nous étudions à la place de « *Pullo* au singulier ou *FulBe* au pluriel » qui est le nom vernaculaire que le groupe même utilise pour s'auto-désigner. La plupart des chercheurs anglophones utilisent le terme *FulBe*. Aussi, partout où nous utilisons *Hayré* avec « y » dans ce texte, nous désignons le cercle de Douentza mais *Hairé* avec « i » représente

¹ Traditionnellement connu sous l'appellation du cercle de Douentza, situé à l'extrême nord-est de la région de Mopti (5^e région administrative du Mali).

uniquement la commune de Boni. Avec le découpage territorial pour la création des nouvelles communes, la commune de Boni pour immortaliser l'histoire de Mamoudou Ndouldi et ses descendants s'est baptisée officiellement Haïré avec « ï » mais qui a la même signification que Hayré avec y. Il est de coutume chez les peuls de la zone d'ajouter le qualificatif « *Mamoudou Ndouldi* » au nom « Hayré », ce qui donne naturellement « *Hayré Mamoudou Ndouldi* » pour la zone de Boni ou *Hayre Alou Manaa*, du nom du premier chef de l'hégémonie peule du Hayré, pour tout le cercle de Douentza (Angenent, Breedveld, De Bruijn & Van Dijk, 2003).

Dans le but de protéger nos interlocuteurs, à cause de la sensibilité du sujet, nous avons décidé de ne pas citer leurs vrais noms. Des noms anonymes ont été, de ce fait, choisis pour être attribués aux différents discours dont nous seul connaissons les vrais auteurs. Une liste des personnes rencontrées dans les différentes localités de l'étude est disponible en annexes.

Enfin, loin pour nous la volonté de prétendre avoir parcouru et approfondi toutes les questions sur la crise dans le Hayré, cette étude demeure pour nous une recherche préliminaire et nous comptons mener des investigations plus poussées dans le futur pour tenter de démêler les fils de ce conflit.

DEDICACE

Nous dédions ce travail à notre père défunt, feu Idrissa dit El Hadj Dembourou SANGARE, qui, malgré qu'il soit très tôt arraché à notre affection, continue toujours d'avoir une place importante dans notre cœur.

« Papa ! Nous étions très jeune quand vous nous quittiez ce jour, Lundi 16 Octobre 2000, qui reste une date très mémorable pour nous. Nous gardons de souvenirs inoubliables de vous puisque vous nous avez inculqué des valeurs qui contribuent aujourd'hui à construire pleinement notre personne. Dormez en paix « Baaba », comme nous aimions affectueusement vous appeler ! Que le paradis soit votre logis et que l'enfer vous reste un inconnu. ».

REMERCIEMENT

Ce mémoire est le résultat d'une longue réflexion qui a été rendue possible grâce à des hommes et à des femmes. Il s'agit, bien évidemment, de ceux qui, d'abord, ont cru à notre modeste capacité de réflexion et d'analyse et qui nous ont soutenu soit moralement, soit techniquement ou soit financièrement. Ainsi, nous tenons à remercier particulièrement des personnes qui nous sont chères aux Pays Bas, au Sénégal et au Mali :

➤ **Aux Pays Bas :**

Derrière les deux programmes de recherche, *Mobile Africa Revisited et Connecting in Times of Duress (CTD)*, qui nous ont soutenu pour la réalisation de ce travail, se trouve lié le nom d'une grande anthropologue, P^r D^r Mirjam DE BRUIJN, qui n'a ménagé aucun effort pour nous assister dans ce projet d'étude. Son appui technique, moral et matériel n'a aucun moment fait défaut. Mirjam, « *Allah Yobu* », (Qu'Allah vous le rende !). Nous remercions très sincèrement Lotte PELCKMANS, post doctorante sur *Connecting in Times of Duress*, pour son appui technique indéfectible. Nous n'oublions pas les autres membres de l'équipe CTD (Catherina, Inge, Eefje, Souleymane, Jonna, Amadou et Sjoerd).

➤ **Au Sénégal :**

✓ **Au niveau du Département de Sociologie de l'Université Cheikh Anta DIOP:**

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- Notre Directeur de mémoire, P^r Moustapha TAMBA, pour ses encouragements et son grand sens d'écoute,
- D^r Tidiane NDOYE, pour avoir accepté de nous lire et de nous faire parvenir ses observations,
- Le chef du département de Sociologie et tout le corps professoral pour leur enseignement et leurs conseils

✓ **Au niveau du LARTES-IFAN :**

Le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales a été notre famille scientifique au Sénégal. Sans ce Laboratoire, nous n'aurions pas l'énergie et la

motivation nécessaires pour faire ce travail. Le LARTES nous a offert un cadre d'études très commode pour travailler depuis notre arrivée au Sénégal.

-Que le P^r Abdoul Salam FALL et toute son équipe soient très sincèrement remerciés pour leur appui technique et leur « *Teranga* »². Nous n'oublions pas notre ami et compagnon de tous les jours du *LARTES-IFAN*, Moustapha SEYE, doctorant.

➤ **Au Mali :**

✓ **Au niveau de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education de l'Université des Lettres et des Sciences de l'Education**

Nous remercions très sincèrement :

-D^r Abinon TEME, maître de conférences-anthropologue, Doyen de la faculté, pour ses encouragements sans faille,

- D^r Naffet KEITA, maître de conférence à la section anthropologie de la FSHE, pour nous avoir offert l'opportunité, à travers le programme *Mobile Africa Revisited* et ses enseignements, de côtoyer le monde scientifique et d'être un passionné de l'anthropologie,

✓ **Au sein de l'Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement (IRPAD-Afrique)**

Notre reconnaissance va à l'endroit de :

- Mamadou GOÏTA, Directeur exécutif et Mohamed COULIBALY, assistant du directeur, pour notre bonne collaboration durant toutes ces années.

✓ **A l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA-Mali) et Institut du Local (IL)**

Nos sincères remerciements à :

- Ousmane SY, Directeur de l'Institut du Local, pour son encouragement et la confiance qu'il porte à la jeunesse malienne,

² *Hospitalité en langue wolof*

- Ambroise DAKOUO et Aboubacar DIALLO, pour notre amitié et bonne collaboration au sein de la grande famille de l'Alliance,

✓ **Famille, amis et proches :**

Nous remercions du fond du cœur :

- Notre maman, Kadidiatou SIDIBE, pour ses multiples bénédictions et soutiens indéfectibles,
- Les populations du Hayré (Douentza, Boni, Serma et Fetesambo), pour la bonne collaboration mais aussi une mention spéciale à notre tuteur, Ahmadou DIALLO de Serma, pour son hospitalité et les bons moments partagés ensemble dans son campement de *Wouro Kaaral*.
- Nana A. TOURE, pour son amitié et ses encouragements incommensurables,
- Seydou MAGASSA, pour ses conseils et pour l'amitié qui nous lie depuis quelques années,
- Que tous nos collaborateurs, amis et parents retrouvent ici leur part de salutation !

SIGLES ET ABBREVIATIONS :

AFISMA : African-led International Support Mission to Mali (Mission Internationale Africaine de Soutien au Mali)

ATT : Amadou Toumani TOURE

AQMI : Al Qaïda au Maghreb Islamique

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

CNRDRE : Comité National pour la Restauration de la Démocratie et le Redressement de l’Etat

CODESRIA : Conseil pour le Développement et de la Recherche en Sciences Sociales

CMLN : Comité Militaire de Libération Nationale

CTSP : Conseil Transitoire pour le Salut du Peuple

EMA : Etat-major des Armées

FLASH : Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines

FSHED : Faculté des Sciences Humaines et de l’Education

HCUA : Haut Conseil pour l’Unité de l’Azawad

IBK : Ibrahim Boubacar KEÏTA

IFAN : Institut Fondamental d’Afrique Noire

LARTES : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales

MNLA : Mouvement National de Libération de l’Azawad

MUJAO : Mouvement pour l’Unicité du Jihad en Afrique de l’Ouest

PSP : Parti Socialiste pour le Progrès

PUF : Presse Universitaire de France

RCI : République de la Côte d’Ivoire

RCT : Ressortissants de la communauté Touarègue

RFI: Radio France Internationale

RPM : Rassemblement Pour le Mali

RAVEC : .Recensement Administratif à Vocation d'Etat civique

UCAD : Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

UB : Université de Bamako

ULSH: Université des Lettres et Sciences Humaines

Sommaire

INTRODUCTION	12
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	15
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	16
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE.....	45
DEUXIEME PARTIE : LE HAYRE A L'EPREUVE DE LA CRISE AU NORD DU MALI.....	60
CHAPITRE III : DE LA CRISE POLITIQUE A LA REBELLION TOUAREGUE DU MNLA	61
CHAPITRE IV : L'ISLAMISME RADICAL DU MUJAO.....	76
TROISIEME PARTIE : ACTIVISME LOCAL, RECONQUETE ET RÔLE DES MEDIAS SOCIAUX EN PERIODE DE CONFLIT AU HAYRE	87
CHAPITRE V : L'AUTOGOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE ET « L'ACTIVISME OFFLINE »	88
CHAPITRE VI : MEDIAS SOCIAUX ET « ACTIVISME ONLINE » EN PERIODE DE CONFLIT.....	101
CONCLUSION.....	108
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	110

INTRODUCTION

La crise multidimensionnelle³ qui a éclaté au Mali en janvier 2012 a été révélatrice de plusieurs anomalies dans le système de gouvernance et a engendré des dynamiques profondes au sein des institutions et des structures sociales. Depuis près d'une décennie, malgré le semblant de bonne gouvernance que le Mali faisait montre, certains analystes⁴ et classes politiques maliens⁵ avaient prévenu l'opinion nationale et internationale sur la bombe à retardement qui se préparait dans ce pays en matière de mauvaise gouvernance et d'insécurité. Il a fallu que le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) déclenche une rébellion de plus le 17 janvier 2012 au nord du pays pour que le commun des mortels se rende compte de la gravité de la situation. Pire encore, trois mois après l'éclatement de cette rébellion, un Coup d'Etat fut perpétré contre le régime en place et les trois (3) régions du nord y compris le cercle de Douentza, dans la région de Mopti au centre, tombèrent sous le contrôle des rebelles, des islamistes et leurs alliés terroristes.

Suite aux combats hostiles qui opposèrent l'armée malienne aux forces rebelles indépendantistes et islamistes et qui virent la victoire de ces dernières, les populations des localités du Nord et du cercle de Douentza se retrouvèrent dans une zone de « *noman's land* »⁶, une zone similaire à une jungle où le plus fort faisait régner sa loi. Le MNLA réclama de ce fait l'indépendance des régions du Nord et du cercle de Douentza comme étant la supposée république de l'Azawad⁷ qui, n'a eu aucune reconnaissance étatique.

³ Crises politique, sécuritaire, identitaire, économique et même territoriale

⁴ Hamidou Magassa, anthropologue et consultant malien, Ousmane Sy, expert en gouvernance au Mali, Zéini Moulaye, politologue et expert en gouvernance de la sécurité, Dr Ibrahim Ag Youssouf, expert sur la gestion traditionnelle des conflits en milieu Touareg etc. lors de la 7^e séance du Forum Multi-Acteurs sur la Gouvernance (FMA), tenu au CICB de Bamako le 16 juin 2011. A travers les communications présentées par des experts de la gouvernance de la sécurité et des débats animés, cette séance du FMA a décelé les véritables enjeux sécuritaires auxquels le Mali faisait face et a fait des propositions concrètes pour prévenir et atténuer les conséquences de cette insécurité.

⁵ Le Rassemblement Pour le Mali (RPM) sur les accords d'Alger signés le 04 juillet 2006 entre le gouvernement malien et les rebelles sur la gestion de la rébellion et des questions de souveraineté nationale.

⁶ Baz Le cocq, Gregory Mann, Lotte Pelckmans & al. "One Hippotamus and eight blind analysts : A multivocal analysis of the 2012 political crisis in the divided republic of Mali" in : Review of African political Economy, vol. 137(2013), 2013, 13 p, URL : <http://www.hum.leiden.edu/history/news-events/mali-crisis.html>

⁷ De Bruijn, M.E. & Boukary Sangaré (2012a), "La zone frontalière avec la supposée "République de l'Azawad" in : http://www.tombouctoumanuscripts.org/db/entry/la_zone_frontaliere_avec_la_supposee_republique_de_lazawad/ (publié le 06 juin sur le site de Tombouctou manuscrits (University of Cape Town)

« *Le Hayré est un carrefour* »⁸ pour emprunter le terme utilisé par le président du Parti de la Solidarité et du Progrès (PSP), le ministre Oumar Hamadou Dicko, lors du passage de Soumaïla Cissé, candidat malheureux à la présidentielle du 28 septembre et du 11 Août 2013 au Mali, à Douentza. Sa position de zone carrefour fait que plusieurs communautés et catégories sociales y cohabitent ensemble. Il est le carrefour de civilisations et de cultures entre le nord et le sud du Mali. Le Hayré est aussi une zone stratégique puisque son chef lieu de cercle, Douentza, fut la dernière ville vers le sud réclamée par le MNLA comme ville frontalière de « *l’Azawad* » avec le Mali.

De nos jours, la crise malienne connaît des avancées notoires qui ne doivent nullement pas être occultées. Après la tenue et la réussite de l’élection présidentielle, organisée dans des conditions précaires et très incertaines, un président légitime, Ibrahim Boubacar Keïta du Rassemblement Pour le Mali (RPM), a été plébiscité pour prendre en main les destinées de la nation malienne et conduire le processus de réconciliation et de sortie définitive de crise. Nous pouvons noter déjà, comme actions concrètes menées par le gouvernement malien pour la sortie de crise, la rencontre entre le gouvernement et les rebelles⁹, la tenue des états généraux sur la décentralisation¹⁰, l’organisation des assises nationales sur le nord¹¹ etc.

Par ailleurs, dans ce travail, nous nous intéressons aux transformations et dynamiques locales intervenues dans les structures sociales chez les peuls du Hayré avec l’absence de l’Etat au nord du Mali. Dans ce contexte, aborder la question du conflit en partie chez une ethnie comme les pasteurs nomades peuls, qui n’ont pas été les principaux belligérants du

⁸ Carrefour en ce sens que son chef lieu de cercle, Douentza, est au centre du Mali. Il est le carrefour de Tombouctou, de Gao, de Koro etc. Ce discours a été tenu par Oumar Hamadou Dicko, président du Parti de la Solidarité et du Progrès, fils d’un grand homme politique malien (Hamadou Dicko) et natif du terroir, le 15 juillet 2013 à Douentza

⁹ Cette rencontre tripartite entre le gouvernement, le MNLA/HCUA et le MAA a eu lieu pour la première fois à Bamako, le 25 Octobre, pour une réunion du comité de suivi de l’Accord de Ouagadougou. Cf. Malijet, Une Délégation du MNLA/HCUA à Bamako pour une réunion du comité de suivi de l’Accord de Ouagadougou », Disponible sur : http://www.malijet.com/actualite_dans_les_regions_du_mali/rebellion_au_nord_du_mali/84568-uune-delegation-du-mnla-hcua-a-bamako-pour-une-reunion-du-comite.html (Consulté le 03 novembre 2013)

¹⁰ Les Etats généraux sur la décentralisation ont eu lieu à Bamako du 21 au 23 Octobre 2013 regroupant ainsi élus locaux, acteurs du développement local, administrateurs publics, organisations de la société civile et partenaires au développement pour discuter sur les véritables défis et enjeux de la décentralisation au Mali en vue de répondre davantage aux besoins des populations à la base. Cf. RFI, « Mali : Bilan positif pour les Etats généraux de la décentralisation », Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20131024-mali-bilan-positif-fin-etats-generaux-decentralisation> (Consulté le 04 novembre 2013)

¹¹ Elles ont eu lieu du 1^{er} au 2 novembre 2013 à Bamako regroupant aussi les communautés du nord, la société civile, les partenaires au développement, mais cette fois-ci sans les groupes rebelles qui ont refusé d’y prendre part. Cf. « *Assises nationales sur le nord : « Ni autonomie, ni indépendance » martèle IBK* », Disponible sur https://www.google.sn/?gws_rd=cr&ei=6Yt3UoDGJuPF0QXnYGIDg#q=assises+nationales+sur+le+nord+d+u+Mali (Consulté le 04 novembre 2013)

conflit du nord du Mali mais l'ayant subi durant la période d'occupation de leur territoire par des groupes rebelles et islamistes, exige une certaine vigilance. Vigilance parce qu'il n'existe pas un conflit propre au *Hayré* mais un conflit global du Nord du Mali dont les conséquences ont bouleversé les relations sociales et le mode de vie des populations du Hayré mais particulièrement des peuls qui font l'objet de notre étude.

Pour ce faire, nous avons divisé ce mémoire en trois (3) parties principales. La première est consacrée au cadre théorique (*Chapitre I*) et méthodologique (*Chapitre II*). La deuxième partie traite de l'occupation du Hayré par les rebelles du MNLA (*Chapitre III*) et les islamistes du MUJAO (*Chapitre IV*). Enfin, une dernière partie évoque les initiatives et stratégies communautaires (activisme politique) développées par les populations du Hayré pour atténuer les conséquences de la crise (*Chapitre V*) et le rôle des médias sociaux dans la diffusion des informations sur la crise (*Chapitre VI*).

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Ce premier chapitre comporte successivement la revue de littérature (1.1), la problématique (1.2), les objectifs de la recherche (1.3), les hypothèses (1.4), l'élucidation des mots-clefs (1.5) et du concept opératoire (1.6), le modèle théorique et le modèle d'analyse (1.7).

1.1 Revue de la Littérature sur les Conflits, la situation politique et sur les peuls

Le présent sous chapitre est, primo, consacré à la revue documentaire sur les différents conflits touaregs que le Mali a connus jusqu'à la crise politico-sécuritaire de Janvier 2012. Secundo, nous évoquons l'organisation et les dynamiques sociales chez les peuls en général pour nous permettre d'avoir une idée sur le groupe ethnique que nous étudions, les peuls du Hayré.

1.1.1 Des conflits Touaregs à la crise politico-sécuritaire de 2012 au Mali

Il existe une littérature très fournie sur les conflits en général, loin pour nous de prétendre les évoquer toutes, d'ailleurs cela relève de l'irrationnel. Nous nous sommes intéressé à la littérature sur les rébellions touarègues au nord du Mali et la question de l'identité et des dynamiques sociales et politiques ont été, parfois, au cœur de leurs analyses. En décidant de consacrer cette sous section de la revue documentaire aux rébellions touarègues du nord du Mali, nous voulons d'abord faire comprendre que le conflit dans le Hayré est un compartiment de la rébellion déclenchée par le MNLA, mouvement touareg, et ensuite souligner le fait que les rébellions touarègues constituent fondamentalement les seuls cas de conflits violents, dans l'histoire contemporaine du Mali, auxquels la plupart des chercheurs se sont intéressés. C'est aussi le lieu d'interpeller la communauté scientifique à ouvrir le débat et la réflexion sur le vécu du conflit par les autres communautés du nord du Mali pour éviter de tomber dans le piège des médias internationaux qui ont l'expertise de véhiculer des informations qui ne sont pas parfois pas vérifiées et partagées par la majorité des populations.

Le continent africain est en pleine mutation et connaît depuis quelques décennies d'énormes bouleversements à travers la naissance des rébellions (Côte d'Ivoire, Niger, RCA, Congo, Mali etc.), des contestations populaires contre les régimes dictatoriaux (Pays du Maghreb, Egypte etc.) la naissance d'une idéologie islamiste radicale et du terrorisme

(Maghreb, Nigéria, Mali etc.). Ce dernier est caractérisé, selon le journaliste et écrivain franco-Bénois, Serge Daniel, comme une industrie dans la bande sahélo saharienne¹².

Les rebellions touarègues ont souvent été analysées sous l'angle des difficultés d'intégration des minorités ethniques dans les Etats-nations postcoloniaux. Selon Doulaye Konaté, historien malien, si cette approche revêt une certaine pertinence, elle emprunte cependant la « *courte échelle* » dans l'explication globale des rébellions touarègues¹³. Ainsi, André Bourgeot, anthropologue français et considéré de nos jours comme un grand spécialiste de la rébellion touarègue au Mali et au Niger, s'est interrogé sur les problématiques d'intégration des nomades aux sociétés modernes, en particulier leurs relations avec les normes de l'Etat-nation, les reconfigurations des pouvoirs qui en découlent ainsi que les évolutions des identités touarègues en Algérie, au Mali et au Niger. A côté de ses ouvrages de référence, Bourgeot a écrit plusieurs articles sur la rébellion touarègue au Niger au moment de son déclenchement, à partir de 1990. Il y a analysé les événements, ainsi que le contenu des revendications des mouvements rebelles, à partir d'une approche marxiste qui sous-tendait ses travaux précédents. En privilégiant une étude structurelle des rapports sociaux touaregs, Bourgeot a soutenu que les rébellions touarègues (du Mali comme du Niger) se fondaient sur une lecture « *ethniste* » voire « *tribaliste* » de la nation, proposaient de procéder à un nettoyage ethnique des régions revendiquées et perpétuaient, sous couvert de rébellion, les clivages de classes entre nobles et dépendants¹⁴.

Selon Deycard¹⁵, la rébellion touarègue du Mali, menée parallèlement à celle du Niger, semble s'être en partie délitée sous le poids de la fin des solidarités entre rebelles et les affrontements fratricides¹⁶. En se référant à ce que soutiennent ces auteurs, nous pouvons affirmer que les rebellions déclenchées parallèlement au Mali et au Niger, singulièrement

¹² Serge Daniel, AQMI : l'Industrie de l'enlèvement, Paris : Fayard, Février 2012, 301P.

¹³ Doulaye Konaté, « Le Mali face à son destin. *Il y a péril en la demeure.* », In : Doulaye Konaté (dir.), Le Mali entre doutes et espoirs, Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord, Alger : Editions Tombouctou, 2013, pp. 193-218.

¹⁴ André Bourgeot, *Les rébellions touarègues : une cause perdue ?*, Afrique contemporaine, numéro spécial, 4e Trimestre, 1996, pp. 99-115.

¹⁵ Frédéric Deycard. Les rébellions touarègues du Niger : Combattants, mobilisations et culture politique. Thèse de Doctorat en sciences politiques. Ecole Doctorale de science politique de Bordeaux, Centre d'Etude d'Afrique Noire. Janvier 2011. 551P.

¹⁶ Consulter à ce propos le dernier chapitre de la thèse de doctorat de Sébastien Lecocq, *That desert is our Country: Tuareg rebellions and competing nationalisms in contemporary Mali (1946-1996)*, Universiteit van Amsterdam, 2002.

dans les années 1990, sont la résultante de la mauvaise gestion de la question identitaire par les autorités de ces pays.

Serge Daniel¹⁷ dans son ouvrage paru tout récemment démontre, à travers des témoignages oculaires, les méthodes et les stratégies utilisées par Al Qaïda au Maghreb Islamique pour mener ses opérations. Il retrace les conditions dans lesquelles ont eu lieu dans le Sahara les enlèvements des occidentaux depuis 2008. Il dresse le portrait des principaux chefs d'AQMI, restitue leur parcours, analyse leurs méthodes. A travers son analyse, on arrive à comprendre facilement les méthodes et les stratégies utilisées par AQMI pour mener ses opérations. Lacher parle, à ce sujet, de complicité entre l'Etat du Mali et AQMI¹⁸. Il est important de noter que les autorités maliennes de la période allant de juin 2007 à mars 2012 ont été accusées d'être en complicité avec les preneurs d'otages. Le refus du président Amadou Toumani Touré (ATT) de déclarer la guerre à AQMI a été perçu par la France, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger comme un indicateur confirmant la thèse d'une probable complicité entre les deux. Bien entendu qu'ATT a toujours réfuté cette thèse et a choisi l'option du dialogue. Il avait souligné au départ que déclarer la guerre à AQMI était dangereux pour l'Etat du Mali qu'il considérait comme faible face à cette puissance de l'international terrorisme¹⁹.

Cependant le conflit Touareg n'est pas encore totalement résolu, ce qui affecte la complexité des conflits dans le Nord du Mali et dans la région du Sahara occidental. Après l'indépendance du Mali en 1960, l'Etat a été très peu présent dans le Nord et n'a pas développé la région. Ce manque d'attention a développé un sentiment d'abandon chez la population du Nord y compris les Touaregs. En outre, la non acceptation du mode de vie nomade par l'Etat socialiste nouvellement créé, qui a causé la perte du pouvoir des chefs traditionnels, a attisé le conflit. La première rébellion de 1962 s'est soldée par une défaite cuisante des Touaregs. Par la suite, une administration militaire a été mise en place. L'Etat malien n'était représenté dans

¹⁷ Serge Daniel est journaliste et correspondant de la Radio France Internationale au Mali

¹⁸ Lacher, Wolfram. "Organized Crime and Conflict in the Sahel-Sahara Region", in *The Carnegie Papers*, Washington: Carnegie Endowment for international peace, 2012.

¹⁹ AFP, « Mali : L'ex président ATT était « complaisant » avec AQMI (Niger) », Disponible sur : <http://lecombat.info/politique/52-monde/1721-mali--lex-president-att-etait-qcomplaisantq-avec-aqmi-niger>, consulté le 28 juillet 2013.

le Nord que par le personnel militaire avec pour mission claire d'empêcher l'éclatement de la violence²⁰.

Depuis son accession à l'indépendance, le Mali fait face à de graves crises. Les différents régimes qui se sont succédés depuis lors, n'ont pas permis de répondre de façon efficace et adéquate à ces questions, installant de ce fait le pays dans une situation de crise permanente et multiforme. André Bourgeot parle de répétition cyclique des rébellions touarègues au Mali de 1916 à nos jours. Bourgeot²¹ trouve que les rébellions génèrent une chaîne opératoire tout aussi cyclique dont les maillons constitutifs sont, « *rébellion-désertion-accords de paix-intégration-rébellion-désertion* », etc. Ces maillons enchaînés s'appuient sur des activités criminelles impunies mais qui font, pour celle de 2012, l'objet de rapports qui dénoncent les exactions commises et d'une demande d'enquête auprès de la cour pénale internationale (CPI) par les autorités politiques maliennes. A cet effet, cinq révoltes et rébellions surgissent dans une période se déroulant de 1916 à 2012.

La première, animée par l'Aménokal Firhoun en 1916-1917 se caractérise par une volonté farouche de s'opposer à la conquête militaire coloniale : il en allait de la suprématie politico-guerrière de l'aristocratie touarègue.

La deuxième, celle de 1963-1964, enclenchée par les Kel Adagh, recèle les germes d'une tendance indépendantiste qui était partie prenante de l'OCRS²² dont un des objectifs était de séparer le Maghreb de l'Afrique Subsaharienne, au moment où l'on découvrait les richesses pétrolières et gazières au Sahara algérien. La révolte, fortement réprimée, déboucha sur la création d'une zone placée sous administration militaire, interdite aux étrangers, enfermant ainsi les Kel Adagh dans un isolat ethnique, coupé des réalités nationales, provoquant une tenace marginalisation à de nouveaux soulèvements. Faisant référence à l'histoire de la décolonisation, Boilley, historien français et également spécialiste des Touaregs du Mali, trouve que les années 1959 à 1961 ne sont donc pas des moments de grands bouleversements des structures administratives et militaires dans la région nord du

²⁰ Annette Lohmann, *Qui sont les maîtres du Sahara ? Vieux conflits, nouvelles menaces : Le Mali entre le Sahara central entre les Touaregs, Alqaeda et le crime organisé*. Friedrich-Ebert Stiftung, Ajuja : Single Vision Limited, juin 2011, p.6

²¹ André Bourgeot, « Rébellions et djihadisme dans le septentrion malien », p.p. 23-45, In : Doulaye Konaté, *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise au nord*, Alger : éditions Tombouctou, Mai 2013, 300p.

²² Organisation Commune des Régions Sahariennes créée par la loi du 10 janvier 1957 qui visait à permettre l'expansion économique et la promotion sociale des zones sahariennes de la République française et à la gestion de laquelle pouvaient participer l'Algérie, la Mauritanie, le Mali, le Niger et la Tchad, soit l'ensemble du monde Touareg et, plus généralement le « Sahara des nomades »

Mali. Les Français sont remplacés par des fonctionnaires et des militaires africains, mais l'organisation elle-même ne change pratiquement pas, en même temps que l'attention est portée sur une certaine harmonisation entre les cadres et ceux qu'ils auront à administrer. Le gouvernement soudanais apparaît sensible aux réserves nomades quant à leur intégration dans le nouvel Etat, ne prend pas de mesures nouvelles qui pourraient être mal appréciées, et s'avance précautionneusement²³.

La troisième, celle des années 1990-1995, émane également de l'Adagh, région de Kidal (8^e région administrative du Mali). Elle présente un caractère identitaire et « développementiste » qui conduit à la signature du « Pacte national » en 1992 dont un des dispositifs est relatif au « *Statut particulier du Nord du Mali* ». Il recèle de notoires avancées démocratiques telles que l'intégration de centaines de combattants Touaregs dans les structures de l'Etat, notamment dans les forces de sécurité et de défense, souvent avec des grades élevés. Selon Naffet Keïta, anthropologue malien et spécialiste des rebellions Touarègues, « *avec la signature du Pacte national, les mouvements ont réussi à arracher à l'État malien, la reconnaissance d'une spécificité régionale, une promesse d'autonomie et la décision de rattraper le retard pris par les régions Nord* »²⁴.

La quatrième de 2006 à 2007 se manifeste au moment de l'élection présidentielle et se légitime par de fortes critiques relatives à la non-application de ce pacte. Elle fera l'objet des « Accords d'Alger » signés le 4 juillet 2006 entre l'Etat malien, les représentants de l'Alliance du 23 mai pour le Changement, sous la médiation de l'Algérie. Le point le plus important et le plus contesté concerne : « *Le processus de délocalisation des casernes militaires dans les zones urbaines et la création d'unités spéciales rattachées au commandement de la zone militaire et composée essentiellement d'éléments issus des régions nomades* »²⁵.

Enfin la cinquième et la dernière, celle du 17 janvier 2012 conduite par le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) intervient dans des contextes locaux, nationaux et internationaux inédits qui se combinent en permanence. Ces contextes sont entre autres : la paupérisation grandissante des populations, la fragilité de la situation sécuritaire, la

²³ Pierre Boilley. Les Touaregs Kel Adagh, Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain. Paris : Khartala, 1999, 644p.303.

²⁴ Naffet Keïta, « *Du pouvoir ethnique Touareg à la sanctuarisation de l'AQMI et les « dire » de l'Etat dans l'espace Saharo Saharien au Mali* », 2012, p. 4 Texte présenté lors des Journées d'études du programme scientifique de la FMSH « *Nouveaux enjeux dans l'espace saharo-sahélien* » qui a porté sur « *Sahara de tous les enjeux : géopolitique, sécurité et développement* », du 13 au 14 décembre 2012, Paris (France). Disponible sur : <http://www.gabrielperi.fr/2-2-Du-pouvoir-ethnique-Touareg-a#nb1>, (Consulté le 04 novembre 2013)

²⁵ Mamadou Fofana, « *Polémique autour des Accords d'Alger, ATT-IBK : Du désaccord à la rupture* », Disponible sur : <http://www.afribone.com/index.php/local/spip.php?article4271>, Consulté le 05 novembre 2013

sanctuarisation d'AQMI²⁶, la banalisation des activités criminelles à travers l'acheminement de drogues illicites (cocaïne et cannabis) etc. La cadette des rebellions menée par le MNLA, rejoint par les forces d'Ansar Dine, du Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et d'AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique), avait pris le contrôle des régions du nord du Mali y compris le cercle de Douentza avant l'intervention de l'opération Serval²⁷ en janvier 2013.

Certains interpréteront les revendications territoriales du Mouvement National de Libération de l'Azawad, le dernier à naître, comme une résurgence du projet colonial français de l'Organisation Commune des Régions Saharienne (entre 1957 et 1963) car une terre de transhumance se caractérise plutôt par un mouvement circulaire dans un espace souple. L'OCRS dont un des objectifs était d'unifier le Sahara afin de permettre aux capitaux français de prospérer²⁸. L'ultime objectif de cette OCSR était de couper l'Algérie du Nord de l'Afrique subsaharienne afin de s'appropriier les richesses du sous-sol. Cet objectif fut contrecarré par les accords d'Évian signés le 18 mars 1962, mettant fin à huit ans de guerre en Algérie²⁹.

Pierre Boilley, dès la première page de l'introduction de son ouvrage sur les Touaregs Adagh³⁰, soulignait le fait que les Touaregs continuent, notamment en France, de faire rêver. Il soutient : « *un nomade voilé, juché sur un dromadaire et brandissant une kalanichkov, voilà qui est photogénique...* »³¹. Cette question de sympathie ou de prise de position des français pour les Touaregs qui se sont rebellés contre l'Etat malien continue encore d'être à la une de l'actualité au Mali. Avant l'intervention Française au Mali, on pouvait facilement entendre sur les médias que la France serait en complicité avec les rebelles. Toujours selon Boilley, au

²⁶ Serges Daniel, AQMI : l'industrie de l'enlèvement, Paris, Fayart, 2012

²⁷ L'opération Serval, en référence à un félin africain, est le nom donné à l'intervention militaire menée au Mali par l'armée française, depuis le 11 janvier 2013, à la demande du gouvernement du Mali

²⁸ Cf. Pierre Boilley, « L'organisation commune des régions sahariennes », in E. Bernus, P. Boilley, J. Clauzel, J.L. Triaud (dir.), *Nomades et commandants. Administration coloniale et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 1993, pp. 21-241 ;

André Bourgeot, *Les Sociétés touarègues. Nomadisme, identité et résistances*, Paris, Karthala, 1995, 544p.

Naffet Keïta, « De l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les Sociétés Kel Tamashez du Mali », in : GEMDEV et Université du Mali (éds), Mali-France. Regards sur une histoire partagée, Bamako/Paris, Donniya/Karthala, 2005, pp. 91-121.

²⁹ André Bourgeot. Sahara de tous les enjeux. Paris : La Découverte/Herodote. 2011/3 - n° 142
PP : 45-46.

³⁰ Pierre Boilley, Op. Cit. 1999.

³¹ Ibid., P7.

même moment, l'Etat soudanais était décidé à s'opposer à toute velléité de sécession, et à montrer que son autorité n'était pas contestable dans les régions du nord. Cette volonté s'exprima à l'intérieur, où des mises en garde très claires furent avancées contre ceux qui voudraient s'y opposer, ainsi qu'à l'extérieur, où furent repoussées les prétentions étrangères.

Le gouvernement semblait ainsi se méfier des tendances centrifuges du nord. A cet égard, furent prises en 1959 des ordonnances réprimant toute contestation exprimée sur des bases régionales. Ainsi, l'ordonnance n° 60 du 30 mars 1959 permit aux autorités de la première république de placer en résidence surveillée ou en prison, sans contrôle judiciaire, des personnes qui auraient troublé l'ordre public ou se seraient opposées à l'administration. Cette disposition fut prise particulièrement en prévision de problèmes sécessionnistes, comme le montre la réponse de Modibo Keïta à une question qui lui avait été posée sur le caractère transitoire ou permettant de cette disposition précise : *« La réponse à cette question est inscrite dans l'histoire. Le Soudan³² est un Etat jeune ; le pays est divisé en quatre grandes régions, avec des populations et des mentalités différentes. L'idée de l'Etat n'est pas encore formée. Des flambées de régionalisme se produisent »³³*

De nos jours, la crise qui sévit dans le pays procède d'une détérioration progressive de la situation sécuritaire, politique et institutionnelle, économique etc. Selon Moussa Sow, anthropologue malien, dans un ouvrage collectif publié sur la récente crise au Mali, affirme : *« la démocratie serait plus gravement responsable de la corruption des normes sociales et culturelles en ce que la promotion des droits civiques des cadets sociaux (femmes, jeunes mais aussi « allochtones » des communes rurales) s'affirmerait au moment même où le rôle des aînés (autorités coutumières politiques et religieuses, forces de police et de sécurité et autres emblèmes hégémoniques de l'Etat) s'éroderait. A cet égard les mobilisations lors du débat sur le Code des Personnes et de la Famille avaient déjà annoncé les prises de position actuelles. La « crise scolaire » perçue comme le meilleur signe du déficit de l'autorité de l'Etat (et des familles « démocratisées ») serait aussi un révélateur privilégié de la dégénérescence des valeurs anciennes, elles-mêmes considérées comme socle de l'identité nationale »³⁴*

³² L'actuelle république du Mali s'appelait Soudan français pendant la période coloniale

³³ Ibidem.

³⁴ Moussa Sow, *« Du coq à l'âne. Variations sur le thème de la démocratie par temps de crise politique »*, in : Doulaye Konaté, *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise au nord*, Alger : éditions Tombouctou, Mai 2013, p.p. 113-129

I.1.2 Revue documentaire sur les Peuls

A cet effet, nous partageons la thèse soutenue par Frederick Barth sur l'approche constructiviste de l'ethnicité en sciences sociales qui stipule : « *c'est aux frontières entre groupes que les ethnicités s'articulent les unes avec les autres, qu'elles développent et accentuent les traits qui servent d'emblèmes et de symboles de différence.* »³⁵ Etudier les peuls du Hayré dans le conflit au nord du Mali sans prendre en compte leurs interactions avec les touaregs, les arabes, les sonrhais, les dogons serait très difficile. Les sciences sociales, comme les sciences en général, ne peuvent expliquer un phénomène que par sa variation et sa co-variation avec d'autres phénomènes. Si l'ethnicité comme toute identité sociale change selon les contextes, c'est précisément en ces contextes changeants qu'il faudrait étudier l'ethnicité et toutes les autres identités collectives, leurs aspects complémentaires et les « différences »³⁶ A cet effet, nous pouvons dire que la frontière est marquée symboliquement, et c'est par là et par cela que les ethnicités se forment³⁷.

Mirjam De Bruijn dans un de ses articles consacré aux rapports interethniques entre peuls et dogons dans le Hayré met l'accent sur l'importance de l'institution de *Jatigi*³⁸ dans les relations entre les peuls et les Humbeebe dans le Hayré. Les peuls durant leur transhumance cherche des *Jatigi* dans les villages Humbeebe pour faciliter leurs séjours sur ces sites. Des échanges économiques et des entraides ont eu lieu entre les groupes ethniques en cette période le plus souvent très courte. Elle focalise son analyse sur le cas de la famille d'un pasteur nomade de Serma (Hayré)³⁹. Le statut nomade des peuls ne fait pas d'eux des gens solitaires retranchés en pleine brousse et coupés de tout contact extérieur ; Khazanov (1984) affirment :

³⁵ Frederick Barth, (1995 [1969]). « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénard (éd.), *Théories de l'ethnicité*. Paris: PUF, pp. 203-249.

³⁶ Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : La dynamique des frontières*. Paris : Karthala, 2000, P8

³⁷ Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *Ibid.*, p. 7

³⁸ La traduction littérale du mot *Jatigi* est « hôte », « logeur », quelqu'un qui reçoit un voyageur qui vient de loin, lui donne à manger et une place où dormir, en bref il remplit ses obligations d'hôte. Au Hayre, il existe un réseau extensif des *Jatigi*'en. Toute personne qui voyage assez fréquemment trouve un *Jatigi* dans le village. Sans *Jatigi*, un Peul ne peut rester dans un village. Manger en public suscite les sentiments de *yaage* (« honte ») et cela est une barrière insurmontable pour un Peul. Donc, pour qu'il reste dans le village, quelqu'un doit jouer le rôle d'une personne de connaissance, c'est-à-dire du *Jatigi*. (Cf. Mirjam De Bruijn, « Rapports interethniques et identité : l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs *Humbeebe* au Mali Central » in : Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : La dynamique des frontières*. Paris : Karthala, 2000, p. 24)

³⁹ Mirjam De Bruijn, « Rapports interethniques et identité : l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs *Humbeebe* au Mali Central » in : Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : La dynamique des frontières*. Paris : Karthala, 2000, PP : 15-36

«ils ont besoin du monde extérieur»⁴⁰. En tant que groupe mobile, toujours en migration, ils doivent négocier avec les populations sédentaires l'accès aux pâturages et aux points d'eau nécessaires à l'élevage.⁴¹ Le style de vie des pasteurs varie ainsi selon la forme d'interactions avec le monde extérieur, d'un style sédentaire au style nomade «*pur*». Cette variation qui est aussi une conséquence de «*de la condition sahélienne*»⁴² s'explique par la nécessité d'être flexible et mobile en milieu sahélien.

L'identité des peuls est ainsi modelée par les rapports qu'ils entretiennent avec le monde extérieur. La forme que prend ce contact joue un rôle important dans la définition de l'identité des pasteurs peuls. Par conséquent, leur identité doit être très poreuse selon Amselle⁴³ et Fay⁴⁴. Azarya⁴⁵ et Dupire⁴⁶ pensent que selon la situation d'un groupe de peuls à l'autre, ils conservent leur propre identité ou ils s'intègrent plus ou moins dans un autre groupe.

Les recherches menées par Oumar Kane⁴⁷ sur les peuls du Fuuta Tooro, Sénégal, qui couvrent la période qui va du début du XVI^e à celui du XIX^e siècle ont amené naturellement l'auteur, dira Amadou Makhtar Mbow dans la préface, «*à reprendre l'ensemble de la question de la naissance du Fuuta, celle des migrations qui ont conduit les fulbe à s'installer dans la moyenne vallée du Sénégal, de même que toute l'évolution qui a précédé Deeniyanke. Dans la préface de l'ouvrage de Oumar Kane cité ci-dessus, Amadou Mahtar Mbow témoigne qu'il rappelle à travers son ouvrage, en tout premier lieu, le cadre géographique et les données climatiques et humaines dans lesquelles s'inscrivent tout autant la genèse du Fuuta*

⁴⁰ M. Khazanov, *Nomads and the outside world*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984

⁴¹ Mirjam De Bruijn, Op. cit., p.15

⁴² Jean Gallais, *Hommes du Sahel*, Paris, Flammarion, 1984.

⁴³ Jean-Loup Amselle, *Logiques métisses, Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.

⁴⁴ Claude Fay, «*Car nous ne faisons qu'un : Identités, équivalences, homologues au Maasina (Mali)*», in C. Fay (éd), *Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes*, Cahiers des Sciences Humaines (ORSTOM), XXXI, n°2, 1995b, pp. 427-456.

⁴⁵ V. Azary, «*Sedentarization and ethnic Identity among the Fulbe: A comparative view*», in P. K. Eguchi & V. Azarya (éds), *Unity and Diversity of a people, the search of Fulbe Identity*, Senri Ethnological Studies, 35. Osaka, National Museum of Ethnology, 1993, pp. 35-61

⁴⁶ Marguerite Dupire, «*Identité ethnique et processus d'incorporation tribale et étatique*», in R. Botte & J. Schmitz (éds), «*L'archipel peul*», Cahiers d'Etudes Africaines, 133-135, XXXIV (1-3) : 265-280

⁴⁷ Oumar KANE. *La première hégémonie peule : le fuuta Tooro de Koli Tenella à Almaami Abdul*. Paris&Dakar : Khartala & PUD, 2004, 657p.

que l'installation et l'évolution des groupements humains qui ont peuplé progressivement la zone sahélo-soudanienne de l'Afrique occidentale »⁴⁸.

Evoquant la mobilité physique des peuls, De Bruijn affirme : « Les peuls sont presque toujours perçus comme un groupe d'immigrants, même s'ils vivent déjà depuis longtemps dans une région. Ils sont donc toujours des étrangers. Cette image est le reflet de leur style de vie comme groupe mobile. Ainsi, l'identité des peuls découle-t-elle à la fois d'un mode de vie qui leur est commun (l'élevage et aussi souvent la religion musulmane) et des projections que les autres font sur eux »⁴⁹. Suite aux sécheresses des années 80, les peuls se trouvent dans une société de crise permanente. Beaucoup d'entre eux ont émigré vers le sud du Mali ou dans des pays voisins, où ils cherchent de nouveaux contacts avec le monde extérieur. Ceux qui restent sont souvent confrontés à une véritable crise existentielle (De Bruijn et Van Dijk, 1995).

Des chercheurs se sont aussi intéressés aux rapports d'interdépendance entre les pasteurs nomades et leurs voisins sédentaires. Certains auteurs⁵⁰ se sont intéressés à l'interdépendance entre éleveurs et agriculteurs. La forme que prennent ces contacts ne dépend pas seulement des habitants d'une région donnée, mais aussi d'autres facteurs très divers⁵¹. Par exemple, le village de Duwari, entre le Hayré et le Seeno, est un cas particulier de par sa position périphérique dans la chefferie peule du Hayré. Les *Hummbeebe* (catégorie de Dogon) de Duwari n'ont jamais été réduits en esclavage, mais ils étaient protégés par les peuls. *Ils ont même lutté ensemble contre les Touaregs*⁵². Cette situation historique transparaît dans les rapports entre les peuls et les *Hummbeebe*. Les peuls tiennent leur supériorité sur les *Hummbeebe* et les considèrent comme moins nobles qu'eux malgré le fait qu'ils soient libres et musulmans comme eux. Le Peul définit donc le *Kummbeejo* comme « l'autre » vivant dans le monde hostile, le monde extérieur. Un autre élément constitutif de l'identité peule est leur

⁴⁸ Oumar Kane. Ibid., p. 9.

⁴⁹ Mirjam De Bruijn, « Rapports interethniques et identité : l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs *Hummbeebe* au Mali Central » op. cit. p. 16

⁵⁰ Basset, 1994, Van Dijk, 1994 et Van Beek, 1995

⁵¹ Mirjam De Bruijn, Ibidem, p. 17

⁵² Ibid. p. 29

occupation professionnelle ou les représentations qu'ils en font. Les Peuls sont des spécialistes en ce qui concerne l'élevage⁵³.

Ainsi, Marguerite Dupire dans son étude ethnographique comparée sur les peuls⁵⁴ fait une étude comparée de l'organisation sociale (mariage, filiation, parentage) des sociétés nomades, semi-nomades et sédentaires appartenant à trois blocs géographiques et culturels distincts : oriental (Nigéria du Nord, Niger, Adamawa), guinéen (Fouta-Djallon, Sénégal oriental), occidental (Sénégal, Mauritanie). L'auteur évoque l'existence d'un bloc peul important, celui du Macina, qui demeure peu exploré, du moins en ce qui concerne l'anthropologie sociale⁵⁵. Marguerite s'est aussi intéressée aux relations d'interdépendance entre les peuls et leurs anciens esclaves. Selon elle : « *l'émancipation des esclaves par les colonisateurs affaiblit surtout le pouvoir économique des pasteurs récemment sédentarisés et dépourvus désormais de main-d'œuvre pour faire face à leur double économie. Un certain nombre de famille fararou et bororo Jafun du plateau de Ngaoundéré quittèrent alors les lieux où elles s'étaient réfugiées pendant la période de guerre, pour reprendre la vie de brousse. Seuls quelques chefs de fractions Jafun ou pasteurs fortunés gardèrent auprès d'eux un petit nombre de serfs et serves, vêtus, mariés par leur maître et travaillant pour lui contre une faible rémunération* »⁵⁶. Nous notons également cette forme de mobilité sociale chez les descendants d'esclaves dans le Hayré qui a contribué à affaiblir économiquement les anciens dignitaires peuls puisque dépourvus de toute main-d'œuvre pour faire face à leur double économie comme le souligne Dupire.

Parlant toujours de la mobilité sociale, Danièle Kintz, anthropologue française et spécialiste des peuls, écrit un article, « *le monde est gâté* »⁵⁷ reprenant une expression peule, « *Duuniyaaru bonii* », traduite littéralement en français pour décrire la perception de la 3^e

⁵³ Ibid. p. 28

⁵⁴ Marguerite, Dupire. Organisation sociale des Peul, Etude d'ethnographie comparée. Paris : Librairie Plon, 1970, 617p.

⁵⁵ Marguerite, Dupire. Ibid. p.14

⁵⁶ Ibid. p. 446

⁵⁷ « *Duuniyaaru bonii* !- le monde est gâté cette expression récurrente chez les hommes peuls âgés, correspond à une critique nostalgique, présente dans toutes les sociétés du monde sous des formes culturelles spécifiques. Chez les Peuls, cette « chronophilie » est l'apanage du sexe masculin, de la catégorie sociale la plus prestigieuse, et porte sur des thèmes chers à la tradition peule : l'identité sociale, le sérieux des femmes et les tâches pastorales »

génération masculine des peuls sur le changement que connaît la société peule⁵⁸. Elle examine ce concept à travers à travers les mutations qui s'imposent à la structure sociale, comme par exemple la prise de parole des jeunes parmi les personnes âgées lors des réunions convoquées par des projets de développement.

I.2. Problématique

Notre problématique ouvre, dans un premier temps, une brèche sur les notions de crise et de domination que nous empruntons souvent dans le texte. A travers des théories en socio-anthropologie, en deuxième lieu, nous décrivons la nature et le facteur d'intégration des conflits. Enfin, troisièmement, nous terminons avec des questions de recherche dont les réponses circonscrivent le développement des deuxième et troisième parties de ce travail.

H. Lefebvre, sur la question de savoir si le monde est en train de sombrer dans un chaos sanglant, disait ceci : « *Le monde moderne sombre-t-il dans un chaos sanglant ? On pourrait le croire à considérer les affrontements, conflits, guerres actuelles ou possibles. Les classes ne s'affrontent pas, mais les peuples, les nations, les tribus, les ethnies, les religions. Ce chaos prend un sens si l'on devine parmi les conflits et confrontations le combat titanesque entre pouvoirs homogénéisant et capacités différentielles* »⁵⁹ Malgré l'ancienneté de ce débat, nous estimons, au regard de tout ce que le Mali traverse aujourd'hui, qu'il est d'actualité. Cette interrogation de Lefebvre mérite une réponse plus affirmative en faisant référence aux multiples crises politiques et religieuses qu'a connues le monde en général mais l'Afrique subsaharienne en particulier durant cette dernière décennie.

L'Afrique a été et continue d'être perçue comme le continent de la guerre, celui des conflits fratricides qui opposent sans cesse des «tribus» ou des «ethnies» antagonistes. Les conflits meurtriers qui affectent aujourd'hui encore de nombreuses régions du continent confortent hélas cette image négative. Il faut rappeler que le caractère hiérarchisé et donc inégalitaire des sociétés africaines, et en particulier soudano-sahéliennes, en font d'elles parfois des sociétés conflictuelles surtout avec la modernisation du monde. L'image d'Epinal d'une Afrique précoloniale faite de sociétés harmonieuses ignorant les conflits, véhiculée au lendemain des indépendances par une certaine littérature ne résiste pas à l'analyse rigoureuse des faits. C'est précisément parce que la violence (ouverte ou latente) était omniprésente que les sociétés ouest-africaines ont mis en œuvre des mécanismes et des procédures visant à

⁵⁸ Danièle Kintz, « *Le monde est gâté, un exemple peul de chronophilie* », in : IRD, Les temps du Sahel, Marseille : IRD, Hommage à Bernus , pp. : 37-53

⁵⁹ H. Lefebvre, *Le Manifeste de Téreirtialiste*, Paris, Gallimard, 1970, p. 49.

prévenir et à gérer les conflits le cas échéant. Aussi, Selon l'historien malien, Doulaye Konaté, l'intégration «*précoce*» des populations ouest-africaines dans le cadre de grands ensembles politiques (Empires médiévaux du Ghana, du Mali et du Songhaï) explique dans une large mesure le caractère relativement peu heurté des relations inter ethniques. Nombre de traditions et de pratiques sociales communes aux peuples de cette région ont contribué efficacement et participent encore aujourd'hui au maintien de la paix⁶⁰.

D'aucuns diraient que le continent africain est miné de crises qui sont d'ordre politique, sécuritaire, économique, social etc. Cependant, il serait important voire même capital d'ouvrir une parenthèse sur le sens réel de «*crise*». Il est parfois très commun d'entendre dans le langage courant, que «*nous sommes dans un monde de crises : crise économique, crise sociale, crise politique, crise de gouvernance etc.* ». La notion de crise est également relative. Elle est relative dans le temps, parce qu'il faudrait toujours préciser par rapport à quelle période se définit «*la crise*» : le XIXe siècle, l'avant –guerre, l'après-guerre, la sécheresse des années 80 dans le sahel⁶¹ ? Aucune réponse ne s'impose absolument, mais le sens de crise varie en fonction de la période de référence adoptée. Elle est aussi relative dans l'espace, car ce qui constitue un phénomène pathologique pour les uns représente parfois pour les autres un espoir ou l'indice d'un retour à la normale. Selon Marcel Merle, à propos de la notion de crise : «*A vrai dire, la notion de « crise » est elle-même assez ambiguë. Si l'on y réfléchit un instant, il apparaît que la crise est plutôt une donnée permanente des relations internationales. En dehors de quelques périodes (assez rares) de stabilité, le monde a toujours été « en crise » certains types de personnes vivent permanemment en crise. ...Le recours au terme de crise ne peut être considéré autrement que comme une facilité de langage*»⁶². Cela étant, malgré ces crises, l'homme a toujours su développer des stratégies d'abord pour pouvoir s'adapter aux contextes nouveaux provoqués par les crises mais aussi pour pouvoir les surmonter.

⁶⁰ Doulaye Konaté, «Fondements endogènes d'une culture de paix au Mali; Conférence introductive au thème (n°2) lors de la semaine de la Paix organisée à Bamako par le gouvernement du Mali, le PNUD, l'UNESCO, le D.A.P. de l'ONU du 28 mars 1977 Bamako p. 2

⁶¹ De Bruijn & Van Dijk, op. cit. 1995

⁶² Marcel MERLE, « Le système mondial : Réalité et Crise », 1978 in : Politique Etrangère, D'hier à demain : Penser l'international, 4 : 2006.

Le conflit est manifeste et ouvert dans le cas d'une révolution, d'une guerre ou encore d'une grève ; il existe aussi à l'état latent.⁶³ Les théories du conflit considèrent ainsi que dissensions et rapports conflictuels sont constitutifs de l'ordre social. Toute société est faite d'intérêts antagonistes, de divisions et de tensions qui ne se soldent pas nécessairement par des luttes déclarées. Souvent lus sous l'angle de l'antagonisme de classes (Marx)⁶⁴, les conflits ne s'y réduisent pas et se jouent sur plusieurs fronts compte tenu du caractère multidimensionnel du monde et de la pluralité des groupes, intérêts et perspectives (Weber)⁶⁵. Qu'ils soient latents ou ouverts, les conflits sont souvent alimentés par les inégalités sociales. Bourdieu parle de domination symbolique de la classe bourgeoise⁶⁶. Par exemple la notion de « gens d'en haut », utilisée par Jean-Aimé Dibakana Mouanda⁶⁷, s'explique aussi par la « bonne volonté culturelle » des membres des classes dominées, c'est-à-dire par leur « habitus de classe » qui aurait incorporé la supériorité de la classe dominante; il y aurait un aveuglement structurel des membres de la classe dominée par rapport à leur propre situation de dominé. Sur la question de domination dans le genre, Maurice Godelier⁶⁸ et Naffet Keita⁶⁹ décrivent les lieux communs et les fondements de la domination masculine dans diverses sociétés africaines qui sont : exclusion de la propriété des facteurs de production et non de leurs usages par les femmes, exclusion des femmes de la propriété et de l'usage des armes, des moyens de destructions, donc de la classe des dominants, de la guerre et du recours à la violence, etc. Prenant progressivement conscience des contradictions entre les forces productives et les rapports de production, contradictions qui contribuent à son aliénation, la classe opprimée s'engage dans l'action révolutionnaire, en vue de renverser l'ordre établi et maintenu par la classe dominante. C'est ce processus révolutionnaire que Marx décrit au début du *Manifeste communiste* :

⁶³Cf. aux sites web : <http://www.leconflit.com/article-19306267.html> et <http://sociologie.revues.org/676#ftn2>

⁶⁴ MARX, Karl. *Les fondements de la critique de l'économie politique*. Paris : Anthropos, 1968.

⁶⁵ Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Presse Pocket, Agora, Plon, 1904-1905

⁶⁶ P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris : Seuil (Coll. Liber), 1998, 134 p.

⁶⁷ J. A. Dibakana Mouanda, *Figures contemporaines du Changement social en Afrique*. Paris : Harmattan, 2008.

⁶⁸ Maurice Godelier, *La Production des grands hommes : pouvoir et domination masculine des hommes sur les femmes chez les Baruya en nouvelle Guinée*, Paris : l'Harmattan, 1982 (1re éd.), 387 p.

⁶⁹ Naffet Keita, « Vers une anthropologie des mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest : les sociétés bambara, songhay et touarègue », in : *Genre et dynamiques socioéconomiques en Afrique*. Dakar : Série sur le Genre du CODESRIA 8, 2009, pp. 45-74 et « Genre et droit au Mali. La problématique de l'accès des femmes à la décision », in : Fatou SARR (dir.), *Luttes politiques et résistances féminines en Afrique. Néo-libéralisme et conditions de la femme*, Dakar : Panafrika / Silex / Nouvelles du Sud, 2007, pp. 151-191.

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, barron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot, oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en lutte »⁷⁰.

La distinction de différents niveaux de manifestation est présente également dans l'étude des conflits. Jaya (1999), par exemple, distingue cinq types de conflit : le conflit intra-personnel, interpersonnel, organisationnel, inter-organisationnel et révolutionnaire. Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier ont aussi fait une analyse pertinente sur la dynamique des conflits dans leur ouvrage collectif⁷¹. Dans sa monographie des Nuer en 1940, Evans-Pritchard décrit la manière dont les segments lignagers s'allient entre eux pour s'opposer à des ensembles de niveau équivalent. Comme les autres sociétés de pasteurs nilotiques (tels que les Dinka), les Nuer pratiquaient des raids sur le bétail qui permettaient à un jeune de se constituer un troupeau ou à une famille de refaire le sien en cas d'épidémie, de sécheresse, de raid ou de toute autre perte. Les Nuers considéraient ces conflits comme une donnée de l'existence ordinaire, ce qui remet en cause l'idée que les conflits reflètent un mal-être social, *une pathologie*⁷².

Déjà Durkheim avait noté que les conflits ont un effet intégrateur sur chacune des parties adverses et en renforcent la cohésion interne. En revanche, Durkheim et ses successeurs considéraient l'augmentation du nombre des conflits *internes* comme signe d'anomie et facteur de désintégration⁷³. A la lumière de nombreux cas à ceux des Nuer, on s'aperçoit que les *conflits* étaient susceptibles de remplir une fonction d'intégration en favorisant le changement social. Ils dynamisent les organisations. Compétition, rivalités,

⁷⁰ Selon Guy Rocher, ce texte ramasse toute l'histoire de l'humanité en un condensé évidemment très sommaire. Il faut se rappeler que Marx a voulu lui donner un ton dramatique, adapté aux circonstances dans lesquelles le *Manifeste* fut écrit.

Karl Marx cite par Guy Rocher, tome 2, op. cit. p 39.

⁷¹ Philippe Laburthe- Tolra, & Jean- Pierre Warnier, *Ethnologie-Anthropologie*. Paris : Quadrige/PUF, 1993, pp. 135-138

⁷² E. E. Evans-Pritchard, *Les Nuers. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilotique*, Paris, Galimard, 1968 (éd. Originale anglaise : *The Nuer*, Oxford, Clarendon, 1940).

⁷³ Emile Durkheim, *Le Suicide. Etude de Sociologie*. Paris : Les presses universitaires de France (PUF), 2^e édition, 1967, 462 p.

échanges agonistiques comme le *potlatch*⁷⁴ sont, pour utiliser le vocabulaire de Durkheim, une dimension « normale » et non « pathologique » de la vie sociale. En témoignent de nombreuses publications de Max Gluckman, anthropologue d'origine sud-africaine⁷⁵.

Sur la base de ces éléments d'analyse, nous sommes maintenant en mesure de poser notre question fondamentale :

- Quels sont les dynamiques locales intervenues dans la structure sociale des peuls du Hayré depuis le déclenchement du conflit au nord du Mali et qui ont pu transformer les relations entre les différentes catégories sociales?

Cette question principale se décline en des questions secondaires qui sont :

- Quelle compréhension les différentes catégories sociales et communautés du Hayré se font du conflit ? Est-ce qu'elles le considèrent comme signe d'anomie et facteur de désintégration comme le constatent Durkheim et ses disciples ?
- Quel a été le positionnement des différentes catégories sociales lors des périodes d'occupation de la zone par les groupes armés ?
- Quelle a été l'influence du conflit sur la cohésion sociale des peuls du Hayré ?
- Quel fut le rôle des médias sociaux dans la diffusion des informations sur la crise ?

I.3. OBJECTIFS

I.3.1. Objectif global

Ce travail a pour objectif général de contribuer à la compréhension des dynamiques sociales intervenues chez les Peuls du Hayré pendant et après la période de conflit.

I.3.2. Objectifs spécifiques

Nos objectifs spécifiques se déclinent en cinq (3) points essentiels :

- Faire un décryptage du conflit dit « *du nord du Mali* »⁷⁶ tout en mettant un accent particulier sur les événements survenus pendant l'occupation du Hayré par le MNLA et le MUJAO,

⁷⁴ Bronislaw Malinowski, *Les argonautes du pacifique occidental*, Paris, Galimard (1963, 1^{er} édit.), 1984

⁷⁵ Philippe Laburthe- Tolra, & Jean- Pierre Warnier, *Op. cit.* p. 136

- Décrire et interpréter les formes de dynamiques locales occasionnées par le conflit dans le Hayré,
- Décrire et analyser l'activisme communautaire né de l'absence de l'Etat pour gérer les affaires urgentes dans le Hayré, en y évoquant le rôle des médias sociaux.

1.4. HYPOTHESES

Traditionnellement, les adeptes de l'école française estiment qu'il est important voire nécessaire pour le chercheur en sciences sociales d'émettre des hypothèses, considérées comme des réponses anticipées à ses questions de recherche, en vue d'être amené à les vérifier à partir des données empiriques issues du terrain. Cette pratique est plus ou moins critiquée par certains scientifiques qui pensent que les hypothèses peuvent influencer les résultats du chercheur. Et qu'il serait préoccupé à les confirmer ou à les infirmer au cours de ses enquêtes (approche hypothético-déductive). A ce propos, Jean Guiart soutient : « *Je considère comme un dangereux sophisme la notion qui veut qu'on parte pour vérifier une hypothèse* »⁷⁷

Pour ne pas enfreindre à la règle nous admettons, comme hypothèse principale, que :

- Le conflit au nord du Mali a bouleversé les réalités sociales des peuls du Hayré et y a instauré une certaine déviance sociale⁷⁸ durant la période d'occupation de la zone par les rebelles du MNLA et les islamistes du MUJAO.

Les Hypothèses secondaires se déclinent ainsi :

- Les catégories sociales supposées être inférieures, les descendants d'esclaves, « Rimaybé » ont profité de cette situation de cacophonie pour s'organiser et exprimer leur « différend » à leurs anciens maîtres ;
- L'absence de l'Etat républicain durant les périodes d'occupation du Hayré par les rebelles et les islamistes a favorisé la mise en place d'initiatives locales pour la gestion des problèmes communautaires ;

⁷⁶ Nous utilisons ce terme et le mettons entre guillemet suite à une mise en garde du Porte parole du gouvernement de Transition à l'époque, Sadio Lamine Sow, par rapport à l'utilisation des termes Nord Mali et Sud Mali qui selon lui confirmaient la thèse de la division du Mali en deux entités. Surtout que le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) continuait à défendre l'existence de la supposée Etat de l'Azawad et désigne jusqu'à nos jours tout le territoire du nord y compris le cercle de Douentza par le terme « Azawad »

⁷⁷ Jean Guiart, Clefs pour l'éthnologie, Paris : éditions Seghers, 1971, P. 210

⁷⁸ Emile Durkheim, Le Suicide. Etude de Sociologie. Op. cit., 462 p.

- Les médias sociaux ont permis à l'opinion nationale et internationale d'avoir au quotidien l'information sur la crise dans le Hayré et ont servi de moyens d'activisme « *online* »⁷⁹ pour les ressortissants de la zone.

1.5. Éluclidation des mots clés et Conceptualisation

Il est, ici, question de définir les mots-clés afin de permettre à nos lecteurs d'avoir la même compréhension des concepts fondamentaux que nous empruntons le long de cette réflexion. Cela, à notre entendement, est nécessaire dans tout travail scientifique comme le soutient d'ailleurs Claude Rivière qui stipule : « *Il est nécessaire dans tout travail épistémologique de partir de notions empiriques pour les déconstruire et reconstruire un espace conceptuel plus apte à rendre compte d'une « réalité » donnée* »⁸⁰

1.5.1. Elucidation des mots clés

Cette sous section est consacrée à la définition des concepts de conflit (1.5.1.1), d'ethnicité (1.5.1.2), de changement social (1.5.1.3) et de vulnérabilité (1.5.1.4) qui constituent les mots clés que nous utilisons dans ce travail.

1.5.1.1. Conflit

Le concept *conflit* en Sociologie comme en Anthropologie est pluri-sémantique ; il change selon les auteurs et les paradigmes. Ce qui fait dire à Gilles Ferréol et al. que « *les conflits opposent, sous diverses formes très variées, des individus ou des groupes dont les intérêts sont divergents* »⁸¹. Les conflits, comme l'avaient déjà souligné Thucydide ou Machiavel⁸², sont au cœur de la vie sociale et se distinguent par leur intensité, le degré de conscience des acteurs qui y participent, la nature et la structure des enjeux : ils peuvent être plus ou moins latents ou violents, porter sur la répartition des richesses ou la conquête du pouvoir, la possession ou la gestion de biens matériels ou symboliques, la promotion des idées ou la transformation des règles, et prendre la forme, dans le cadre par exemple de l'axiomatique de von Neumann-Morgenstern, de jeux à somme nulle (quand l'un gagne, c'est au détriment de l'autre), positive (à travers un mixte coopération/affrontement), voire dans certains cas négative (il n'y a que des perdants).

⁷⁹ En ligne (via internet) à travers les réseaux sociaux et les sites web.

⁸⁰ C. Rivière, *Introduction à l'Anthropologie*. Paris, Editions Hachette, 1995, P.42

⁸¹ Gilles Ferréol (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Armand Colin, 2011 (4^e édition), p. 54.

⁸² MURARI PIRES Francisco « Machiavel et Thucydide : le(s) regard(s) de l'histoire et les figurations de l'historien », *Cahiers des études anciennes*, XLVII/2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://etudesanciennes.revues.org/146> (consulté le 8 mars 2013).

Qu'elle s'inscrive dans une perspective marxiste ou durkheimienne, qu'elle repose sur des interprétations fonctionnalistes ou interactionnistes, la problématique sous-jacente est celle de l'*intégration* et des *solidarités* et va souvent de pair avec une logique de dissuasion (*si vis pacem, para bellum*). On peut alors raisonner en termes de logiques de classes et de rapports de domination ou d'exploitation, œuvrer en faveur du renforcement des normes collectives et de l'unification des consciences, privilégier une vision systémique ou souscrire à une approche relationnelle. Cette dernière, très présente chez George Simmel, fait valoir que la société est le lieu d'un perpétuel échange entre forces antagoniques (harmonie et discorde, association et concurrence), impliquant « *la communication, l'influence réciproque et la formation d'une nouvelle unité, parfois au prix de la destruction des composantes originelles* », les désaccords qui s'expriment étant inséparables d'une socialisation autour d'un même objet de sorte qu' « *il est presque inévitable qu'un élément communautaire se mêle à l'hostilité* ». Par ailleurs, les clivages entre groupes ne signifient pas, au sein de chaque camp, une parfaite harmonie : des rivalités ou des dissidences ne sont pas à écarter, de même que des alliances ou des coalitions, les luttes étant d'autant plus acharnées qu'elles sont intestines et qu'elles opposent entre eux des individus égaux ou semblables⁸³

Cependant, Ibrahima Dia, dans le cadre des conflits liés aux ressources naturelles, souligne que « *Les conflits éclatent lorsque les acteurs partageant les mêmes ressources prennent conscience du caractère limité ou fini de ces ressources et du coup développent des stratégies de conservation ou d'accaparement* »⁸⁴. Miliça Cubrilo trouve que le conflit est la résultante d'une situation d'affrontement par rapport à des enjeux précis. A lui de témoigner : « *Un conflit est une situation d'affrontement par rapport à des enjeux précis, individuels ou collectifs. De ce fait, des divergences apparaissent entre les différentes parties concernées qui mettent en place diverses stratégies et tactiques pour arriver à leurs fins.* »⁸⁵

I.5.1.2. Ethnicité

⁸³ Gilles Ferréol (dir.), Op. Cit., pp. 54-55

⁸⁴ DIA I., *Problèmes environnementaux et conflits entre groupes sociaux en milieu rural : Etude de cas dans la communauté rurale de Dya (bassin arachidier)*, mémoire de maîtrise, UCAD, FLSH : Département de Sociologie, 1999-2000, p. 5

⁸⁵ CUBILO M. & GLOISLARD C., *Bibliographie et Lexique du foncier en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1998, p.27.

Selon Frederick Barth (1969)⁸⁶, l'ethnicité ne se trouve dans le centre de dispersion des éléments d'une population définie par une langue et d'autres traits culturels communs (« *une ethnie* »), mais elle se manifeste à partir du moment où une population se transforme en « *groupe* » et se définit par rapport à un « *autre* ». Barth, dans son approche constructiviste, développe et expose ses concepts qui le conduiront à se focaliser, dans ces études, aux frontières ethniques.

Aucune ethnie ne peut être définie telle qu'elle est sans prendre en compte ses interrelations avec les autres, ethnies. On s'identifiera en mettant en exergue ses points de similitude et de dissimilitude avec l'autre.

Cependant Youssouf Diallo et Günther Schlee (éds), dans l'introduction de leur ouvrage « *L'ethnicité peule dans de contextes nouveaux : la dynamique des frontières* », stipulent à propos de l'ethnie : « *Une ethnie qui s'est définie dans le contexte d'autres ethnies voisines devrait se redéfinir si ce contexte a changé* »⁸⁷.

I.5.1.3. Changement social

Nous avons jugé nécessaire de faire une lumière sur ce concept à travers les écrits de quelques penseurs puisqu'il est l'un des concepts clés qui constituent l'ossature de notre travail. Le positionnement des catégories sociales peules du Hayré pour les différents acteurs du conflit du Nord a certainement engendré des tensions sociales qui à leur tour sont facteurs de changements sociaux à court ou à long terme.

Guy Rocher a consacré un tome à la notion de changement social dans son ouvrage sur *l'introduction à la sociologie générale*⁸⁸. Bierschenk et Olivier de Sardan notent que « *les conflits constituent des indicateurs particulièrement productifs du fonctionnement d'une société et du changement social* »⁸⁹. Le changement ne se produit pas qu'en dehors de l'homme mais aussi par l'homme comme il l'exprime ailleurs⁹⁰. On reconnaît ici l'importance que le sociologue porte aux dimensions culturelles de l'action sociale tout comme à l'intervention sociale dont témoignent ses propres engagements. Il écrivait récemment :

⁸⁶ Barth, Frederick (1995 [1969]). « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénard (éd.), *Théories de l'ethnicité*. Paris: PUF, pp. 203-249.

⁸⁷ Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *Op. cit.*, p.8.

⁸⁸ Guy Rocher, *Introduction à la Sociologie générale, tome 3 : le Changement social*, Montréal : éditions HMH, 1968

⁸⁹ T. Bierschenk & Olivier De Sardan, (dir.) : *les pouvoirs au village, le Benin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris : Karthala, 1998, p. 40

⁹⁰ Guy Rocher, *Introduction à la Sociologie générale, tome 3, Op. cit.* p. 394.

« Dans l'analyse du changement social, j'ai tôt expérimenté qu'il n'y avait pas d'évolution nécessaire ni irréversible »⁹¹, ce qui l'a tenu éloigné selon ses mots de « toute forme de pensée déterministe » (*Ibid.*).

Dans sa définition de l'idéologie du changement proposée dans le texte choisi, Guy Rocher fait montre d'une grande culture historique retournant aux racines « scientifiques » de la notion dans la révolution culturelle du Moyen-âge jusqu'à l'apport des chercheurs de la fin du XIX^e siècle dont ceux de Freud et de Marx. Plus encore qu'une « perception du monde », l'idée de changement contribuait à l'époque où il a écrit son texte à justifier la situation d'un groupe, à assurer sa cohésion et à appeler une « remise en question » et des « transformations plus ou moins radicales ». Parmi ces changements radicaux, il y avait cette image de l'homme qui est redevable à la psychologie, celle de Freud principalement. Cette image enseigne que l'homme agit avec tout son passé et réagit sans cesse à tous ses conflits intérieurs en refaisant constamment l'image de soi. Il associe cette idée de tension à la théorie des conflits de Marx.

L'idéologie du changement est, en ce sens, suffisamment forte – faut-il ajouter dans la conscience collective tout autant que dans la conscience individuelle – pour insuffler une nouvelle morale où le *statu quo* apparaît comme une faute. « Cette fusion de l'idéologie des plans sociologique et psychologique lui confère assurément une force d'action exceptionnelle », affirmera-t-il ailleurs⁹². Enfin, le conflit est analysé comme contribuant au changement social, à la production de la société (A.Touraine)⁹³ ou encore comme « moteur de l'histoire ».

I.5.1.4. Vulnérabilité

Le concept *vulnérabilité* est pertinent dans le cadre de cette analyse parce que les peuls du Hayré vivent depuis les sécheresses des années 80 dans un environnement socio-écologique vulnérable⁹⁴. Cette situation de vulnérabilité s'est accentuée avec le retrait de l'administration publique qui a occasionné une insécurité grandissante dans toute la zone.

⁹¹ G. Rocher, « Être sociologue-citoyen », In : SAINT-PIERRE C. & J-Ph.WARREN (dir.), *Sociologie et société québécoise. Présences de Guy Rocher*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006

⁹² Rocher, introduction générale à la Sociologie, tome 2, *Organisation sociale*, Montréal : éditions HMH, 1968 p. 397

⁹³ Alain Touraine, *Production de la société*, Paris : Seuil, 1973.

⁹⁴ DE Bruijn & Van Dijk, Op. Cit. 1995.

Par vulnérabilité, nous entendons la capacité d'une société ou d'une partie de la société de se préparer, survivre, résister et se remettre face à l'impact d'une menace. Ainsi, pour R. Chambers (1989), la vulnérabilité est l'exposition à une source de stress, et les difficultés éprouvées pour y résister⁹⁵. Par contre, pour P. Blaikie & al. (1994)⁹⁶, la vulnérabilité d'une personne ou d'un groupe est liée à sa capacité d'anticiper, de faire face à, de résister à et de se rétablir de divers risques et chocs. Selon Pardo (2002), la vulnérabilité d'une communauté est conditionnée par les facteurs environnementaux, économiques et culturels qui l'identifient⁹⁷. La vulnérabilité est plus grande dans les secteurs les plus faibles qu'il s'agisse de nations pauvres dans le concert mondial ou de groupes sociaux « invisibles » dans une société (les pauvres, les enfants, les femmes, les handicapés, les ethnies ségréguées...). De plus, la réduction des risques peut bénéficier à certains et en affecter d'autres. C'est pourquoi, la distribution sociale du risque est une dimension nécessaire à une compréhension globale du phénomène, de même qu'à son contrôle social. Murphy (1994) a proposé le concept de « classes environnementales » en se basant sur le constat de l'inégalité sociale devant le risque, les dommages et les politiques environnementales⁹⁸. Enfin, nous terminons cette série de définitions du concept de vulnérabilité avec Abdoul Salam Fall (2007)⁹⁹ selon qui, la vulnérabilité se réfère aux risques particuliers d'exposition des populations, c'est-à-dire la probabilité, pour une personne, de subir une perte significative de bien-être suite à un changement de situation.

Dans cette étude, nous entendons par vulnérabilité, cette situation d'insécurité permanente et de risque dans laquelle vivent les populations de la période d'occupation du Hayré, avril 2012, à août 2013, date de notre dernière enquête et de la tenue de l'élection présidentielle qui marque le retour du Mali à la normalité républicaine.

⁹⁵ R. Chambers, Editorial Introduction: Vulnerability, Coping and Policy. IDS Bulletin, 1989, 20; 1-7.

⁹⁶ P. Balikie, T. Cannon, I. Davis & al., At risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disaster, London, New York, 1994.

⁹⁷ Mercedes Pardo. Sociologie et risque : nouveaux éclairages sur les facteurs sociaux et la participation publique, MANA, Revue de Sociologie et d'Anthropologie, 2002, n° 10-11: 285-305

⁹⁸ Murphy, R. (1994). *Rationality and Nature*. Westview Press. Boulder, CO.

⁹⁹ Abdoul Salam Fall, Vulnérabilités et transformations sociales : les réponses des politiques de protection sociale en Afrique. UCAD/IFAN. Laboratoire de recherche de la paupérisation et des transformations sociales (2007).

I.6. Concept opératoire : Mobilité Sociale

Comme concept opératoire, nous avons choisi de développer le concept de mobilité sociale qui est une partie de nos travaux de recherche du mémoire de maîtrise en Anthropologie¹⁰⁰. A travers ce concept, nous avons pu comprendre que toutes les formes de changement, de mutation et de dynamique peuvent être définies comme des formes de mobilité sociale. Que le changement soit social, culturel, économique etc., il peut être considéré comme une forme de mobilité sociale. En général, les gens ont tendance à résumer la mobilité sociale à la mobilité physique tout court, déplacement ou migration. C'est pourquoi nous estimons ici, avant de décortiquer le sens de mobilité sociale qui est un concept purement socio-anthropologique, qu'il serait très louable de définir d'abord ce que c'est que la mobilité.

Par mobilité, nous entendons la facilité de se mouvoir, de se déplacer. Selon Raymond Boudon¹⁰¹, la mobilité se définit à partir des résultats statistiquement significatifs des mouvements d'individus (profession, statut social, revenu) au cours de leur existence par rapport aux générations précédentes ou suivantes. Et Sorokin de l'appréhender comme « *tout déplacement d'un individu, d'un objet, d'une valeur sociale ou d'un groupe, d'une position sociale à une autre* »¹⁰². La mobilité ne se limite pas seulement aux moyens de déplacement mais renvoie aussi à la socialisation (informée par les appartenances sociales et les conditions sociales). La mobilité est souvent abordée à travers les seuls moyens de déplacement, dans un registre instrumental, comme une prothèse extérieure aux individus. On voit au contraire que la capacité de mobilité des individus renvoie à des facteurs profondément intériorisés, relevant de la socialisation, des appartenances sociales, des apprentissages les plus fondamentaux et des conditions sociales de ces apprentissages. Certes la mobilité n'est pas le seul apanage des Fulbés dans ces vastes espaces, et beaucoup d'autres groupes ethniques ont eu, à une époque ou l'autre, à y changer de lieu d'habitat. Mais ce qui distingue les peuls de tous les autres groupes ethniques, c'est sans doute l'aptitude qu'ils ont eu à effectuer des migrations lointaines, leur capacité à faire souche en des lieux les plus divers et leur faculté à s'adapter à

¹⁰⁰ Boukary Sangaré, « peuls et mobilité dans le cercle de Douentza : l'espace social et la téléphonie mobile en question », Op. Cit. 2009.

¹⁰¹ Raymond Boudon, L'inégalité des chances, Paris : Librairie Hachette, Pluriel, 1979 (1re édition, 1973).

¹⁰² Pitrim Sorokin, Social Mobility, New York: Harper and Brothers, 1927

des contextes humains fort variés..... Eleveurs de bovidés, leur vocation première était le nomadisme imposé par les conditions d'un élevage¹⁰³.

Connaissant le sens de la mobilité, nous sommes maintenant en mesure d'expliquer le concept *mobilité sociale*. Ainsi, selon Daniel Bertraux : « *la mobilité sociale désigne les passages d'une catégorie sociale à une autre, soit : « au professionnel ou bibliographique » ; soit par comparaison avec la catégorie sociale d'origine, c'est-à-dire celles de leurs parents (mobilité sociale intergénérationnelle) »*¹⁰⁴. Dans la présente étude, nous nous intéressons à des catégories sociales constituant l'ethnie peule donc nous mesurons toute l'importance de cet éclaircissement fait par Daniel Bertraux pour entamer le vif de notre sujet.

Dans « *Cultures of travel : Fulbe pastoralists in central Mali and Pentecostism in Ghana* », Mirjam de Bruijn, Han van Dijk et Rijk van Dijk¹⁰⁵ abordent la question de la mobilité comme un phénomène spatial et temporaire. S'agissant des Peuls du Mali, il a été relevé que la mobilité s'est historiquement incrustée dans le Sahel à cause des contraintes écologique et économique. Dans le Sahel, les ressources disponibles sont d'inégale importance et les modes d'accès sont également différenciés. De la même manière, les sociétés peules étant fortement hiérarchisées¹⁰⁶, elles sont traversées par d'inégales strates donc de modes différenciées d'accès aux ressources économiques toute chose leur permettant d'accéder aux biens et services. Par analogie à l'analyse faite par Norbert Elias sur le processus de civilisation en Occident, où il a été décrit comment les pratiques de la noblesse finissaient par s'instituer « en normes », d'abord pour la classe bourgeoise puis pour les classes populaires.

La société peule du Hayré a connu d'innombrables formes de mobilité sociale c'est-à-dire de grandes mutations durant ces dernières années qui ont eu à bouleverser toute la structure sociale. Cette mobilité sociale a été favorisée par différents évènements qui sont aussi internes qu'externes au cercle de Douentza. Parmi lesquels, nous pouvons citer entre

¹⁰³ Oumar KANE. La première hégémonie peule : le fuuta Tooro de Koli Tenella à Almaami Abdul. Paris&Dakar : Khartala & PUD, 2004, p.22

¹⁰⁴ D. Bertraux, 1970, 37 cité par Durand-Sebag J. (dir.), *Sociologie contemporaine*, 3^e éd., Paris, éditions VIGOT, 2006, pp. 374-375

¹⁰⁵ Mirjam de Bruijn, Han van Dijk et Dick Foeken, « Cultures of travel : Fulbe pastoralists in central Mali and Pentecostism in Ghana », in: M. De Bruijn, R. Van Dijk and Dick Foeken, *Mobile Africa: Changing patterns of movement in Africa and beyond*, Leiden-Boston-Köln: Brill, 2001, pp. 63-88

¹⁰⁶ Lotte Pelckmans, *Travelling Hierarchies: Moving in and out of slave status in a central Malian Fulbe Network*, Leiden: ASC, African studies collection, vol 34, 2011.

- Naffet Keïta, *L'esclavage au Mali*, Paris : L'Harmatan, 2012, 164p.

autres l'abolition de l'esclavage¹⁰⁷, le soleil des indépendances¹⁰⁸, les sécheresses des années 1984-1985¹⁰⁹, l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'avènement des Technologies de l'Information et de la communication¹¹⁰ et enfin le tout dernier conflit au nord qui fait l'objet de cette étude. A travers ce conflit au nord et l'occupation du Hayré par les groupes rebelles et islamistes, il y a eu des prises de position de la part de différentes catégories sociales pour les occupants, ce qui a provoqué des conflictualités internes et a alimenté les tensions sociales qui étaient jusqu'avant l'éclatement du conflit latentes.

I.7. Modèle Théorique et Modèle d'Analyse

Il est question dans cette section de la description des modèles théorique et d'analyse utilisés dans le cadre de cette étude. Il s'agit du structuro-fonctionnalisme, pour le modèle théorique et de l'analyse stratégique, pour le modèle d'analyse.

I.7.1. Modèle théorique : Le structuro-fonctionnalisme

Dans le cadre de cette étude sur les conflits et les dynamiques sociales, plusieurs modèles théoriques conviennent pour analyser et comprendre cette crise dans le Hayré. A cet effet, nous avons décidé de privilégier la théorie structuro-fonctionnaliste ou la théorie systémique développée par Talcott Parsons¹¹¹, Maurice Godelier¹¹², Jean Pouillon¹¹³ etc. On

¹⁰⁷ Roger Botte, « Riimaybe, Haratin, Iklan: Les damnés de la terre, le développement et La démocratie ». In: A. Bourgeot (ed.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne : Sociétés, développement et démocratie*. Paris: Karthala, 1999, p.p. 55-76.

-Roger Botte, *De l'esclavage et du daltonisme dans les sciences sociales: Avant propos*. Journal des Africanistes, Vol. 70, No. 1-2, 7-42, 2000.

-Roger Botte. *Le droit contre l'esclavage au Niger*. In: *Politique africaine*, No. 90, 127-143. 2003

-Botte, Roger. 2005. *Les habits neufs de l'esclavage : Métamorphoses de l'oppression au travail*, Cahiers d'études africaines, Vol 45, No 3-4/179-80, 651-666.

-Mirjam De Bruijn & Lotte Pelckmans, *Facing Dilemmas: Former Fulbe Slaves in Modern Mali*. In: *Canadian Journal of Cultural Anthropology*, Vol. 39, No.1, 69, 2005.

-Lotte Pelckmans, *Ibid*. 2011.

-Naffet Keïta, *Ibid*, 2012.

¹⁰⁸ Pour parler comme Ahmadou Kourouma qui a écrit un essai sur les soleils des indépendances en Afrique comme réponse aux régimes africains issus de la décolonisation. (Cf. Ahmadou Kourouma, *le soleil des indépendances*, Paris : Seuil, 1970)

¹⁰⁹ Mirjam De Bruijn & Han Van Dijk, *Arid Ways: Cultural understandings of insecurity in fulbe society, central Mali*, Amsterdam: Thela Publisers, 1995, 547p.

¹¹⁰ Boukary Sangaré, *Peuls et Mobilité dans le cercle de Douentza : l'espace social et la téléphonie mobile en question*. Mémoire de Maîtrise : Anthropologie, FLASH, UB, 2009, 98p.

¹¹¹ Talcott Parsons, "An outline of the social system", dans *Theories of Society*, publié sous la direction de T. Parsons, E. Shils, K. Naegele, J. Pitts, New York, The Press of Glencoe, Inc., 1961, volume I, p. 33.

¹¹² Maurice Godelier, "Système, structure et contradiction dans *Le Capital*", *Les temps modernes*, n° 246, 1966, p. 843.

¹¹³ Jean Pouillon, "Présentation : un essai de définition", *Les Temps modernes*, n° 242 (novembre 1966), p. 783.

appelle théorie systémique, toute recherche, théorique ou empirique, qui, partant du postulat que la réalité sociale présente les caractères d'un système, interprète et explique les phénomènes sociaux par les liens d'interdépendances qui les relient entre eux et qui en forment une totalité¹¹⁴.

Rechercher les fonctions d'un élément ou d'un phénomène social, considérer les rapports fonctionnels qui le relient à d'autres réalités ou phénomènes, reconstituer la structure d'un objet, en établir les rapports structuraux avec d'autres entités : voilà autant de modalités de l'analyse systémique. La recherche fonctionnelle et structurale est donc, en quelque sorte, une application du postulat systémique ; du moins, elle en est la conséquence logique et nécessaire. On le voit, les notions de système, fonction et structure sont, en définitive, des *instruments intellectuels d'analyse de la réalité*.

Avec Emile Durkheim, on entre de plein pied dans une vision normalisatrice de la société : la sociologie permet de distinguer entre un état normal d'une société ou d'une organisation donnée et un état anormal qu'il faut éviter, entre le normal et le pathologique. Se plaignant d'une évolution morale des sociétés modernes aux individus atteints par un dérèglement de la division du travail, il met l'accent sur le fait que l'état maladif résulte des changements profonds dans la structure de la société¹¹⁵. Les approches qui privilégient le consensus et l'intégration pour caractériser les sociétés (Durkheim, Parsons) ne voient dans les conflits que menace pour l'ordre social et dysfonctionnement à réguler. D'autres sociologues pensent, à l'inverse, que le conflit n'est pas nécessairement destructeur ; il est un élément de régulation et un facteur d'intégration. Ainsi, Simmel souligne que si ses causes divisent et opposent les individus, le conflit est une forme d'interaction qui, rétablissant « l'unité de ce qui a été rompu », fait lien et socialise. L'analyse peut porter alors sur les fonctions sociales du conflit. Les sociologues du conflit portent de fait une attention soutenue à des matériaux historiques et aux modèles de changement¹¹⁶

Cependant, l'analyse systémique, celle du structuralisme aussi bien que celle du fonctionnalisme, a fait l'objet d'une importante critique, formulée par Robert King Merton. Il mobilise la notion d'anomie élaborée par Durkheim afin d'analyser les comportements individuels non conformes. Il appelle anomie, le décalage entre les buts culturels (« valeurs »)

¹¹⁴ Guy Rocher, tome 2, op. cit., p 200.

¹¹⁵ Emile Durkheim, *De la Division du travail social*, Paris, PUF, 1893

¹¹⁶ Rui Sandrine, « Conflit », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 54-55

et les moyens légitimes (« normes ») pour y accéder¹¹⁷. On lui a reproché, et on lui reproche encore, d'être trop exclusivement statique, de se situer hors du temps, de ne pas tenir compte du changement social, des contradictions et des conflits inhérents à la vie sociale, bref de négliger la dialectique sociale. Il est vrai que bon nombre de sociologues et d'anthropologues ont utilisé l'analyse systémique elle-même, mais à l'usage trop restreint qu'on a pu faire. Le modèle théorique proposé par Parsons est l'un des plus complexes que la sociologie ait connu. L'ambition de Parsons est d'aboutir à une théorie générale de l'action qui puisse être dans toutes les sciences (économie, sociologie, anthropologie, science politique). La notion de fonction a une place centrale dans la sociologie de Parsons. A la question de savoir si on peut incorporer les contradictions et les conflits de la vie sociale dans les modèles théoriques, Guy Rocher répond qu'il n'y a aucune raison d'en douter¹¹⁸.

La théorie systémique ou le structuro-fonctionnalisme nous permet, dans le cadre de cette étude, de comprendre les dynamiques locales produites par le conflit dans le Hayré et les fonctions des différentes catégories sociales. C'est cette théorie qui nous permet aussi de comprendre le positionnement des différents acteurs sociaux et d'apporter les arguments nécessaires pour sa vérification. Les conflictualités internes entre les catégories sociales des peuls du Hayré et entre les peuls et les groupes ethniques voisins, décrites par De Bruijn & Van Dijk¹¹⁹ ont pris d'autres formes avec le conflit de 2012. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans l'analyse à travers l'usage de cette théorie. Les rapports d'interdépendance, qui ont souffert avec les mutations profondes qu'a connues la société peule, entre Rimbé (nobles) et Rimaybé (descendants d'esclaves) ou Seedoobe (pasteurs nomades) et Weheebe (élites politiques) diminuent de plus en plus. La notion de solidarité mécanique introduite par E. Durkheim¹²⁰ qui a toujours prévalu entre les différentes catégories sociales dans le Hayré est en train de faire place à des querelles intestines qui fragilisent davantage les relations fraternelles.

I.7.2 Modèle d'Analyse : l'Analyse Stratégique

Pour mieux comprendre les dynamiques sociales intervenues dans l'organisation sociale des peuls du Hayré et être en mesure de donner des explications scientifiques aux

¹¹⁷ Robert K. Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, 1965.

¹¹⁸ Guy Rocher, *idem*, p 196

¹¹⁹ Mirjam De Bruijn & Han Van Dijk, *Op. cit.* 1995, 547p.

¹²⁰ Emile Durkheim, *Op. Cit.*, 1893

positionnements des catégories sociales et leur capacité à s'organiser pour faire face à la crise, nous avons opté pour l'analyse stratégique ou la démarche hypothético-inductive. A cet effet, Crozier & Friedberg¹²¹ proposent une démarche de recherche par étapes, l'analyse stratégique, de façon à appréhender l'organisation collective.

L'analyse stratégique cerne son objet d'étude par étapes successives à travers l'observation, la comparaison et l'interprétation des interactions. Obligée de reconnaître et d'assumer la contingence irréductible du phénomène qu'elle cherche à étudier, l'analyse stratégique ne peut qu'adopter une démarche hypothético-inductive par laquelle elle constitue et cerne son objet d'études par étapes successives à travers l'observation, la comparaison et l'interprétation des multiples processus d'interaction et d'échange qui composent la toile de fond de la vie à l'intérieur du système d'action qu'elle cherche à analyser. Une démarche en somme qui se sert de l'expérience vécue des participants pour proposer et vérifier des hypothèses de plus en plus générales sur les caractéristiques de l'ensemble¹²².

C'est ce que nous avons fait dans le cas de cette étude sur le conflit dans le Hayré, après avoir fixé notre objet par étapes successives à travers des descentes séquentielles sur le terrain¹²³, qui feront l'objet d'un développement particulier dans la méthodologie de recherche (II.2), pour observer les faits durant ces moments marquants de la crise, nous avons procédé à une analyse et interprétation des données collectées. Cette analyse s'appuie sur une comparaison des faits, ce qui nous a permis de constater l'évolution des discours et cerner les oppositions internes entre les populations pendant ces trois (3) moments forts de la crise dans le Hayré.

En effet, il est aussi important de noter que l'analyse stratégique a été largement utilisée dans des domaines aussi variés que l'étude du domaine politique (Donneur & Padioleau, 1982)¹²⁴, des milieux carcéral (Mouhanna, 1993)¹²⁵, pénal (Proulx, 1993)¹²⁶ et

¹²¹ Crozier M., Friedberg E. ([1977] 1992) *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, coll. Points Essais.

¹²² Idem.

¹²³ Notre première descente sur le terrain a eu lieu en avril pendant l'occupation de la zone par le MNLA; la deuxième a eu lieu en novembre au moment où le MUJAO était maître des lieux et enfin nous avons effectué la dernière en août, après la reconquête du cercle par les armées maliennes, africaines (MINUSMA) et françaises et dans la mouvance générale du retour de l'administration publique dans le cercle.

¹²⁴ A.P. Donneur & J.G. Padioleau (1982) Local Clientelism in Post-Industrial Society : The example of the French Communist Party, European, *Journal of Political Research*, vol.10 (4) : 71-82.

policier (Faivre, 1993)¹²⁷, du secteur de la santé (Bélanger, 1988)¹²⁸ etc.. Elle est aussi utilisée pour l'étude des organisations dans les secteurs publics (Worms, 1994)¹²⁹ et privés (Guiraud, 1994)¹³⁰. Ce modèle peut-être utilisé dès lors qu'un système d'action est mis en évidence.

La notion de groupe stratégique a aussi été utilisée par J.P. Olivier de Sardan qui affirme : « *La notion de groupe stratégique reste essentiellement d'ordre empirique et méthodologique. Elle suppose simplement que dans une collectivité donnée tous les acteurs n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes représentations, et que, selon les « problèmes », leurs intérêts et leurs représentations s'agrègent différemment, mais pas n'importe comment* »¹³¹. Ainsi, nous avons dans le Hayré des groupes stratégiques de Rimaybé, de Seedoobé et de Weheebé qui, en fonction de la diversité de leurs intérêts et de leurs perceptions de la crise, ont choisi de soutenir ou ne pas soutenir les groupes rebelles et islamistes. Le refus d'une catégorie sociale de soutenir les nouveaux maîtres, MNLA et MUJAO, signifiait pour les occupants que cette catégorie a fait le choix de soutenir l'Etat malien et elle pouvait se faire des adversaires à cause de son positionnement latent pour l'unicité et la laïcité de la république du Mali.

¹²⁵ Mouhanna C. (1993) L'impossible décloisonnement : analyse de la réforme des services sociaux de l'Administration pénitentiaire, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Éditions L'Harmattan.

¹²⁶ Proulx M. (1993) Laisser-faire et gestion par la crise : sur le fonctionnement de quelques tribunaux d'instance parisiens, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Éditions L'Harmattan.

¹²⁷ Faivre J.-L. (1993) Ce que fait la police : le travail des policiers en tenue dans un commissariat central parisien, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Éditions L'Harmattan

¹²⁸ Bélanger P. R. (1988) 'Santé et services sociaux au Québec: un système en otage ou en crise? De l'analyse stratégique aux modes de régulation', *Revue internationale d'action communautaire*, 20(60): 145-56.

¹²⁹ Worms, J.-P. (1994) 'Mais si, on peut changer la société par décret!', in F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil.

¹³⁰ Guiraud, F. (1994) 'Applications de l'analyse stratégique aux problèmes de l'entreprise. de l'obéissance à la responsabilité diffusée', in F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil.

¹³¹ J. P. Olivier De Sardan, *Anthropologie et Développement : Essai en Socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 1995

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Nous présentons, dans un premier temps, les localités où l'étude (Douentza, Boni et Serma) s'est déroulée dans le Hayré puis nous terminons par la description des méthodes et techniques utilisées dans le cadre de ce travail.

II.1 Délimitation du Champ d'Étude

Cette étude s'est déroulée dans le Hayré, le cercle de Douentza, en cinquième région administrative du Mali donc il est ici question pour nous de faire une présentation historique, sociologique, politique et économique de ladite zone.

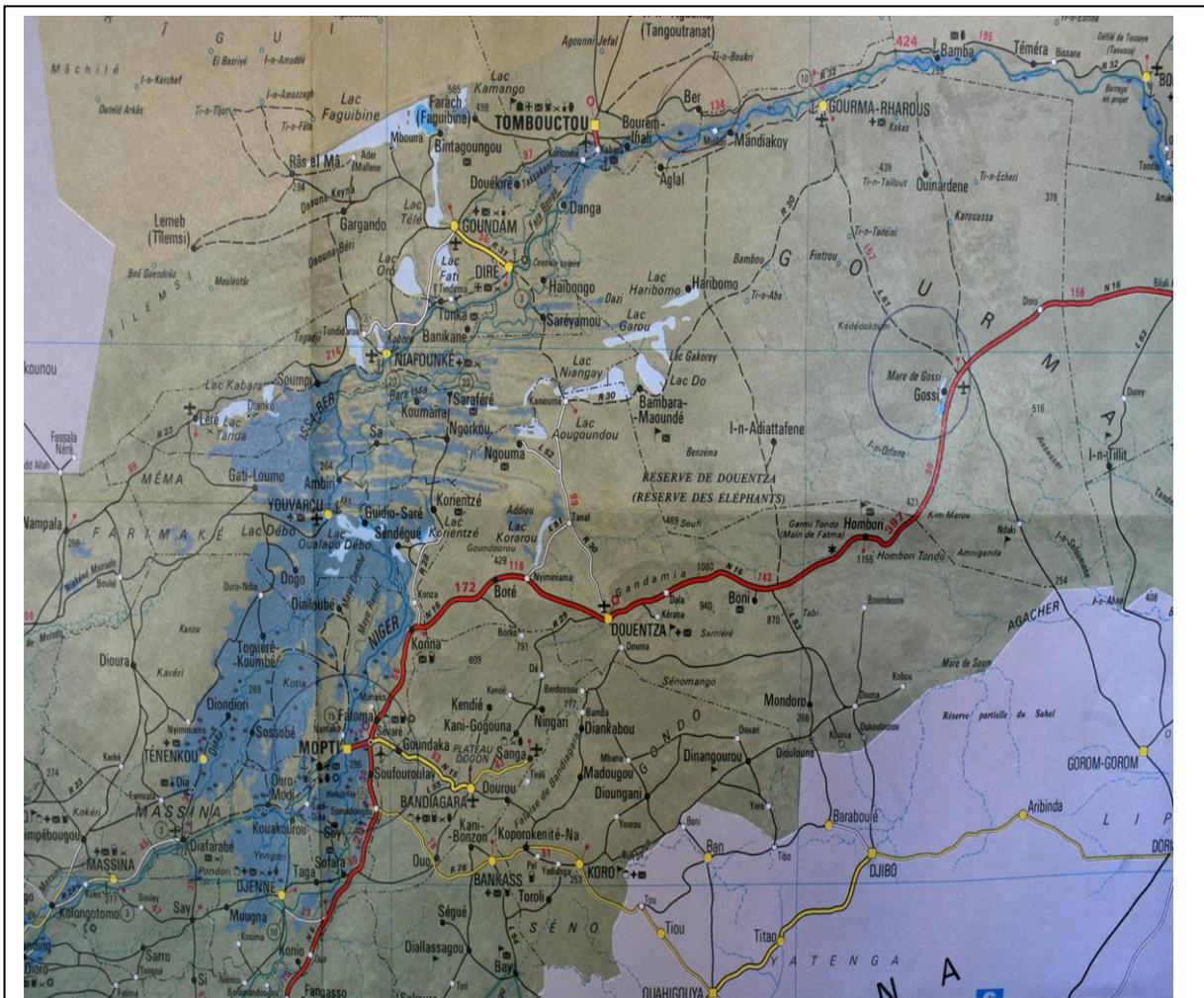


Figure 1: Carte du Hayré avec ses zones frontalières (Gourma et Delta intérieur du Niger). Cliché Guide du Routard 2010

II.1.1 Histoire du Hayré à travers des études contemporaines

Le terme « *Hayré* » apparaît dans plusieurs études menées dans le cercle de Douentza sur les peuls depuis les années 1990¹³². Cette zone tampon entre le sud et le nord du Mali, Douentza, est située à l'Est de la cinquième région administrative du Mali, Mopti, et fait frontière avec les régions nord du Mali. Le cercle de Douentza, traditionnellement connu sous l'appellation Hayré, a joué un rôle important dans l'histoire de l'empire Peul du Maasina¹³³ parce que situé à la périphérie de ce grand empire peul¹³⁴. *Hayré* signifie montagne en langue fulfuldé¹³⁵ et désigne dans le présent papier le cercle de Douentza. Les populations sont composées majoritairement de Peul, de Dogon et de plus en plus de Bambara, de Touareg et de Sonrhäi.

La ville de Douentza est le chef lieu du cercle du même nom. En plus de la ville de Douentza, il existe dans le cercle deux autres villes historiques qui sont Dalla (située à une quarantaine de Km à l'Est de Douentza)¹³⁶ et Boni (située à 100 km au nord-ouest de Douentza) qui ont été des capitales des chefferies peules au 17^e siècle. De Bruijn & Van Dijk (1995) en faisant référence à d'autres auteurs¹³⁷ ayant écrit sur les chefs de Boni et de Dalla relèvent dans leur thèse¹³⁸ l'important rôle que ces chefs peuls ont joué durant le règne de Seeku Aamadou dans la guerre contre les Touaregs. Selon Bâ & Daget : « *Le chef peul de Boni, Mamoudou NDUuldi, était un guerrier fameux, spécialiste de la guerre contre les Tuareg (...)*¹³⁹. L'histoire nous enseigne que les chefferies peules du Hayré ont toujours résisté à l'envahissement des Touareg et ont su repousser les raids. En plus de ces villes historiques connues, le cercle est composé d'autres villages/fractions Peul, Sonrhäi et Dogon

¹³² De Bruijn & Van dijk (1994 ; 1995, etc.) ; De Bruijn & Sangaré (2012) ; Pelckmans (2011) ; Sangaré (2009) etc.

¹³³ A. Gallay., E. Hussecom & A. Mayor (éds), Hamdallahi, capital de l'empire peul du Maasina, Mali : première fouille archéologique, etudes historiques et archéologiques, Stuttgart, F. Steiner. (sonderschriften des Brobenuis-Institut, 9) 1990.

¹³⁴ Anne Mayor, « *Les rapports entre la Diina peule du Maasina et les populations du Delta intérieur du Niger, vus au travers des traditions historiques et des fouilles archéologiques* » in : Mirjam de Bruijn & Han Van Dijk (éds). Peuls et Mandingues : Dialectiques des constructions identitaires. Paris & Leiden : Editions Karthala & Africa-Studiecentrum, Collection « Hommes et Sociétés », 1997, p.p : 33-60

¹³⁵ La langue peule

¹³⁶ Cf. M. De Bruijn & H. van Dijk (1995), Op. Cit. et Lotte Pelckmans (2011).

¹³⁷ A.H. Ba, & J. Daget, L'empire Peul du Macina (1818-1833) (réédition de 1995), Abidjan, Nouvelles éditions africaines, Paris, Ecole des hautes Etudes en sciences sociales, 1984.

¹³⁸ Arid Ways, Cultural understandings of Insecurity in Fulbe society, central Mali, Amsterdam, Thela Publishers, 1995.

¹³⁹ Bâ & Daget, op. cit., 1984 : 160

qui ont joué des rôles importants dans le bon fonctionnement des chefferies peules. Le Hayré a toujours été une zone agropastorale par excellence.

Les conflits liés aux ressources foncières et hydrauliques sont très fréquents entre les deux groupes d'agropasteurs (Peuls) et d'agriculteurs (Dogons et Sonrhaï)¹⁴⁰. Il y a toujours eu des tensions latentes entre ces deux groupes. Malgré l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, les chefs traditionnels ont toujours eu un poids non négligeable dans la gestion des affaires de la zone. Les structures sociales chez les Peuls du Hayré sont basées sur une hiérarchisation/segmentation de la société en nobles (Rimbé) et non-nobles/descendants d'esclaves (Rimaybé)¹⁴¹. Les traditions orales du Hayré racontent des confrontations entre les Peuls de la zone avec le peuple touareg du nord.¹⁴²

¹⁴⁰ Par analogie à ce que soutiennent Galais (1984) et Anne Mayor (1997) dans la description des groupes socioprofessionnels qui occupaient le delta intérieur du Niger avant l'avènement de la Diina. Les peuls sont considérés comme les « maîtres de l'herbe », les dogons sont les « maîtres de la terre » et les bozos, « maîtres de l'eau ».

¹⁴¹ Cf. De Bruijn & Van Dijk, 1995; L. Peckmans, 2011; Sangaré, 2009

¹⁴² Cf. De Bruijn & Van Dijk, op. cit. ; Sangaré, op. cit.

II.1.2. Présentation des localités de Douentza, Boni et Serma selon le découpage administratif du Mali

Le Hayré est un vaste territoire composé de plusieurs communes et villages et notre objectif n'était pas de mener des enquêtes dans toutes ces zones, c'est pourquoi nous avons choisi de présenter les trois localités où se sont déroulées essentiellement nos enquêtes. Il s'agit des localités de Douentza, de Boni et de Serma.

II.1.2.1. Douentza :



Figure 2 : Carte de Douentza, Cliché AFP

Le mot Douentza provient de la combinaison de deux mots bambara : « *dogo* » qui signifie petit frère et « *Zan* » nom propre de personne. La combinaison de ces deux mots donnera le mot « Douentza » suite à une déformation linguistique. Aussi ce mot est le nom du fondateur de l'ethnie bamanan de l'actuelle ville dont le frère aîné serait « *Koro Zan* » (grand frère Zan), d'où le nom de Korienzé, une localité du cercle de Mopti. Les Peuls occuperont la zone jusqu'à la pénétration coloniale (XVI^e siècle).

En 1907, la subdivision de Douentza a été créée et rattachée au cercle de Mopti. En 1908, les cantons du Diaptodji et du Korarou sont rattachés à la subdivision de Douentza. En 1909, une révolte des habitants du village de Kirigna du canton de Kikara et du village d'Ibissa en 1916 conduisit à l'assassinat le 04 Novembre 1909 à Kirigna de M. Gabriel Vejères, chef de la subdivision de Douentza. La circonscription de Douentza a été érigée en cercle le 1^{er} Janvier 1959. Elle comptera 7 arrondissements jusqu'à l'avènement de la

décentralisation qui consacre par la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 la création de 15 communes Douentza¹⁴³.

Aussi, la collectivité Cercle Douentza a été créée par la loi N° 99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales, cercles et régions. Douentza est le chef-lieu de cercle du même nom situé dans la région de Mopti. Il couvre une superficie de 18 903 km² et est limité au nord-est par le cercle de Gourma Rharous ; au nord-ouest par le cercle de Niafunké, à l'ouest par le cercle de Mopti, au sud-ouest par le cercle de Bandiagara et au sud par le cercle de Koro. La population du cercle s'élève à 148 869 habitants dont 81 903 hommes et 66 965 femmes, soit une densité moyenne de 7,9 habitants/km². Ce qui représente une densité relativement importante par comparaison aux régions nord du Mali. La ville présente une population mixte avec un plus grand pourcentage de Dogons, de Peuls, de Songhay et une minorité de Bambara et de Touareg.

La commune urbaine de Douentza, à l'instar de nouvelles collectivités du Mali, a été créée suivant la loi n°96- 059 de 04 novembre 1996, citée ci-dessus, et est composée de cinq (5) quartiers (Douentza, *Drimbe*, Iwéli, Fombori et Koumbena). La population de la commune urbaine est estimée à 21 242 habitants¹⁴⁴. Douentza est le plus grand centre commercial du cercle où on y trouve tous les services publics et parapublics (ONG et projets d'intervention dans différents domaines). La population est constituée d'une frange semi urbanisée, de paysans et d'éleveurs. Le relief est caractérisé par des chaînes de montagnes (zones rocheuses) qui occupent la partie centrale ; des plaines sableuses et dunaires (Seenou) occupent la quasi-totalité des communes.

L'hydrographie du cercle est caractérisée par d'innombrables cours d'eau intermittents alimentés par des eaux de pluie, excepté la zone de N'Gouma qui est servie par le fleuve Niger. Il faudrait aussi mentionner les nombreuses mares sur lesquelles les populations pratiquent la pêche, l'élevage et le maraîchage. Le climat est de type sahélo-saharien avec une saison pluvieuse, l'hivernage, de trois (3) mois (juillet- septembre) et une saison sèche qui s'étale sur neuf (9) mois (d'octobre en juin). La saison sèche se divise en une période froide (novembre-février) et en période chaude (mars-juin). La moyenne annuelle des précipitations est de 400 mm. La végétation est de type arbustif. On y rencontre surtout des épineux

¹⁴³ DRPSIAP Mopti, Synthèse des plans de sécurité alimentaire des communes du cercle de Douentza durant la période 2006-2010, cercle de Douentza, Décembre 2010, p. 8

¹⁴⁴ Selon les données du Recensement Administratif à Vocation d'Etat civil (RAVEC).

(acacia). Par endroit, la végétation arborée et arbustive constitue des peuplements denses prenant l'allure d'une savane.

Dans la zone, Dogons, Songhays et Peuls pratiquent l'agriculture avec cependant une maîtrise plus prononcée chez les premiers. En plus de l'élevage, les Peuls s'y adonnent parce qu'elle constitue aujourd'hui une activité d'appoint depuis les grandes sécheresses. En général, les peuls ne s'adonnent à l'agriculture que par l'intermédiaire de leurs dépendants, Rimaybé. L'élevage est la deuxième activité du cercle. Cette importance est liée au fait qu'il constitue une zone d'accueil des transhumants en hivernage et concentre, dans la partie Est du Delta, les meilleurs parcours et le site le plus important de terres salées.

Dans l'ensemble, ils possèdent plus de bétail que les Dogons et les Songhays dont ils assurent la garde du bétail. Les bovins, les ovins et les caprins sont élevés pour la consommation/vente du lait ou des animaux même, en vue de faire face aux dépenses de la famille (achat de céréales, d'habits, financement de mariages, etc.). Quant aux équins, asins, camelins, ils sont élevés pour servir de monture, pour le transport ou pour puiser de l'eau des puits assez profonds. Aussi, il y a lieu de distinguer les transhumants originaires du cercle et ceux du *burgu* (Delta intérieur du Niger). Pour les transhumants originaires du cercle, le cycle de nomadisation est orienté vers les bourgoutières du delta central du Niger. Ainsi, les animaux séjournent dans le cercle en hivernage et descendent dans le *burgu* à la fin des récoltes. Il s'agit là d'un mouvement de balancement entre les pâturages inondés des cuvettes du delta et du Niger. Pour ce qui est des transhumants du delta, ils remontent dans la zone dès les premières pluies entre mai et juin et amorcent le retour entre septembre et octobre en fonction de la date des récoltes. Ces éleveurs sont originaires du cercle de Mopti pour la grande majorité.

II.1.2.2 Boni

Avec la création de nouvelles communes au Mali en 1999 dans le cadre de la décentralisation¹⁴⁵, l'ex canton et arrondissement de Boni a été transformée en commune rurale. Baptisée commune du *Haïré*¹⁴⁶, la commune rurale de Boni a ainsi porté le nom dédié à toute la région. Le village de Boni est situé à 98 km de la ville de Douentza, chef lieu de cercle. Boni, chef lieu de commune, est un vieux site fondé par des *Kourmi* venant du sud. Le

¹⁴⁵ Cf. Loi 96059 du 04 novembre 1996 portant création de nouvelles communes au Mali

¹⁴⁶ Officiellement la commune du Haïré s'écrit avec le *ï* mais sans aucune différence avec le Hayré qui s'écrit avec *y*. Quand nous écrivons Haïré avec *ï*, nous parlons uniquement de la commune rurale de Boni et non du cercle de Douentza

site fut occupé par des guerriers venus de Dalla dont le règne a marqué les esprits. Maamudu Nduuldi aurait combattu les Maures et pris leurs animaux pour les partager aux pasteurs nomades et s'installa par la suite à Boni¹⁴⁷. La famille des *Weheebé* (élites politiques, notamment ceux qui la patronymie Dicko) de Boni est divisée en deux grandes familles : celle de Hamadoun Yoro (ceux qui ont le pouvoir) et celle d'Almoustapha Yoro (ancêtre de Allaye Mahmoud, guerriers). Suivant les traditions orales maintenues jusque là vivaces, c'était Allaye Mahmoud qui partait déclarer la guerre aux Touaregs et aux Mossis et déportaient les vaincus à Boni en tant qu'esclaves ; c'est ainsi qu'on dénombre plusieurs familles Bellah dont les ascendants seraient capturés par Allaye Mahmoud¹⁴⁸. Depuis la chefferie échoit à cette lignée et l'actuel s'appelle Bouréïma Dicko en fonction bientôt 32 ans environ. Selon les dires, il joua un important rôle dans le fonctionnement politique de la localité jusqu'avec l'avènement de la démocratie-multipartite (1992) et de la décentralisation (1999) ; depuis, il s'est vu dépouillé de nombre de ses prérogatives dans le *Hayre*.

La commune rurale de Boni baptisée commune du Haïré est limitée au nord par le cercle de Rharous, la commune rurale d'Inadiatafane ; au sud par les communes de Dinangourou et de Mondoro ; à l'est par la commune de Hombori ; à l'ouest par les communes de Dalla et de Gandamia. La commune présente le même biotope que Douentza et Serma avec la seule particularité qu'une chaîne de 30 collines traverse la commune d'est en ouest (Hayre). Le reste est dunaire (Seeno). Sur une superficie de 5 150 km, la commune du *Haïré* comptait 24 560 habitants au dernier recensement de la population¹⁴⁹.

Si la population est composée principalement de Peuls, sa répartition est inégale entre les villages. L'exode-migration des jeunes est perceptible, après les récoltes ; ils se déplacent vers les centres urbains de l'intérieur du pays (Mopti, San et Bamako) ou même de l'extérieur (Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, etc.) pour le commerce ou pour s'exercer comme berger. Les activités principales de la commune sont l'élevage, l'agriculture et le commerce. L'élevage demeure l'activité principale et génèrerait environ 85 % des revenus familiaux

¹⁴⁷ L'actuel chef de village de Boni est un descendant de Maamudu Nduldi

¹⁴⁸ Cette histoire nous a été relatée par une femme *maccudo*, Fatoumata Tamboura, en novembre 2009 lors de nos premières recherches dans le Hayré. Elle est très attachée à cette famille et se reconnaît toujours comme leur étant *maccudo* (esclave) parce que née d'ascendants également esclaves.

¹⁴⁹ Cf. RAVEC 2009

II.1.2.3 Serma

Les Peuls *Toroobe* ont été les premiers à s'installer dans le village de Serma et se considèrent comme les aînés (anciens) du village. Ils appartiennent à une lignée de *Fulbe* qui a joué un important rôle dans la propagation de l'islam en Afrique de l'Ouest. Ils ont une mainmise totale sur les champs et les pâturages les plus proches des habitations. Au début, ils campaient à Serma seulement pendant l'hivernage parce qu'il n'y avait pas de source d'eau permanente où le bétail pouvait s'abreuver durant la saison chaude. Ainsi, ils cultivaient les champs qui se trouvaient entre le *Ferro* (brousse tigrée) et le *Seeno – Mango* (grandes dunes, étendue sableuse). Après l'hivernage, ils retournaient à Boni ou dans ses environs¹⁵⁰.

Ces mouvements étaient également constatés au temps de Maamudu Nduuldi (approximativement entre 1863-1890) qui disait avoir passé la plupart des hivernages à Serma, en compagnie de ses *Jallube* (*Seedoobe*, *Taamankoobe* et *Hawgiibe*). C'est ainsi que Serma devint un hameau de culture (*Debere*) du village de Boni et non un village indépendant. Après l'hivernage, les *Jallube* et les *Weheebe* retournaient avec leurs *Rimaybe* pour camper auprès des montagnes où il y avait des mares et des puits en y passant la saison chaude¹⁵¹.

Un rapport d'étude de l'ONG NEF (Near East Foundation) abonde dans le même sens : « *Serma n'est pas un village officiel. C'est un lieu de rencontre des différents pasteurs peuls de Boni et ceux de Mondoro (lieu de transhumance par excellence) pour exploiter les pâturages abondants du Seeno. Serma est considéré comme un quartier de Boni. Le site date environ 156 ans ...* » (...). *Les populations du village entretiennent des relations avec les autres villages limitrophes et aussi avec Douentza, Mopti, Burkina. Il a des liens de mariages avec Boni, M'bebbi, Ouro- Nguerou et Fétésambo. La population se déplace en transhumance vers Toula, Gassel, dans le Delta (burgu) et Drougama. Certains jeunes partent en exode-migration à Bamako, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso* »¹⁵². Officiellement, Serma est un hameau, où il n'existe aucune infrastructure socio-éducative et sanitaire a fortiori un échelon administratif, qui relève du village de Boni et est constitué par six (6) campements que sont : *Debere*, *Koyo*, *Wuro Bogga*, *Wuro Karawal*, *N'gouma* et *Tioofia*. *Debere* est le seul campement *Rimaybe*. Il est situé à l'intersection des autres campements peuls, ce qui explique sa centralité dans le fonctionnement de Serma parce qu'il

¹⁵⁰ Issu d'un entretien avec un sage, 82 ans, de Fetesambo-près de Serma, sur l'histoire de Serma.

¹⁵¹ De Bruijn & Van Dijk, op.cit., 1995, pp. 111-112.

¹⁵² Near East Foundation (NEF). « *Diagnostic opérationnel du village de Dalla, Zarèse de Douentza* ». Douentza : Décembre 2005, p. 20

sert de lieu d'accueil, de rencontre, de prière, de marché, de stockage des récoltes, etc. pour les *Wehebe* et les *Rimaybe* qui viennent de Boni pour y passer l'hivernage à cultiver. Serma dispose d'une foire hebdomadaire qui a eu lieu tous les mercredis.

Les groupes dominants qu'on y rencontre sont : les *Fulbe* (*Seedoobe*, *Moodibaabe*, *Wehebe*, *Taamankobe*, *Niagasaguube*, *Djelgoobe*, *Maccube* ou *Rimaybe*), les Tamasheq, les Arabes (*Belaabe*¹⁵³, *Garagassaabe*¹⁵⁴, *Al fakarabe*¹⁵⁵, *cherifiibe*¹⁵⁶), les Dogon (*Haabe Hayre*), les *Kurminkoobe* (*Kurumba* ou *fulse*), les *Mossi* (*Moosinkoobe*), etc. De ces groupes, les plus nombreux sont les *Jallube* (*Seedoobe* ou les *Baadiyankoobe*) qui sont de grands éleveurs. Serma est située à 30 km de Boni soit à 125 km de la ville de Douentza. Le hameau est moyennement couvert par le réseau d'Orange à travers l'antenne installée à Boni. La communication n'est possible que par endroits bien ciblés par les usagers¹⁵⁷.



Figure 3 : Des pasteurs nomades à la recherche du réseau téléphonique à Serma

¹⁵³ Les descendants d'esclaves

¹⁵⁴ Les forgerons

¹⁵⁵ Les cordonniers

¹⁵⁶ Les marabouts

¹⁵⁷ Boukary sangaré, op. cit., p. 31

II. 2 Méthodes et Techniques de recherche

Cette rubrique est consacrée à la description de la méthodologie, des techniques et des instruments que nous avons utilisés pour la réalisation de ce travail.

II. 2.1 La recherche documentaire

Comme le recommande toute recherche en sciences sociales, nous avons dans un premier temps procédé à une recherche documentaire qui nous a permis de poser les jalons théoriques de cette étude. Nous avons été amené, parallèlement à l'année universitaire, à consulter de la documentation dans certains centres de documentations très réputés de Dakar (Sénégal). Il s'agit de la Bibliothèque Universitaire de l'UCAD (BU), la principale, des bibliothèques de l'IFAN, du LARTES-IFAN et celle du CODESRIA. Au Mali, nous avons pu consulter quelques documents au niveau de la Bibliothèque nationale et celle de l'Institut Français du Mali (ex Centre Culturel Français).

En plus de cela, nous notons également l'apport combien important de notre documentation personnelle, acquise grâce au don que nous a fait la librairie du Centre d'Etudes Africaines de Leiden (Pays Bas) et la modeste subvention pour la documentation que Mobile Africa Revisited¹⁵⁸ a mis à notre disposition. Cette recherche documentaire nous a permis d'élaborer la partie théorique de ce travail et a été d'un appui important pour l'argumentaire de nos analyses.

II.2.2 Le terrain de recherche (fieldwork)

Le terrain socio-anthropologique, autrement connu sous le vocable « *fieldwork* » par les anglo-saxons, détermine la qualité du travail scientifique du chercheur. Selon Jean Guiart :
*« La qualité du chercheur est déterminée par l'issue de son contact avec le terrain. Peut être plus, d'ailleurs, le second contact que le premier, toujours imparfait. Le contact renouvelé confirme les qualités manifestées à l'occasion du premier, il permet aussi de corriger des défauts devenus évidents. Du moins s'il y a lieu, car certains, tout en maintenant les apparences, le fuient comme si cette première expérience n'avait laissé que des souvenirs douloureux »*¹⁵⁹

¹⁵⁸ Programme de Recherche sur la Téléphonie mobile et la mobilité en Afrique, initié par le Centre d'Etudes Africaines de Leiden (Pays Bas) en partenariat avec quelques Universités africaines. Nous avons bénéficié l'appui de ce programme dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de maîtrise en 2009 et aussi pour le master 2 en 2013.

¹⁵⁹ Jean Guiart, Op. cit., p. 208.

Conscient de cela, nous avons depuis le déclenchement de la crise dans le Hayré suivi de près l'évolution de la situation. A cet effet, nous avons mené à trois reprises des recherches qualitatives dans le Hayré qui ont eu lieu entre avril 2012 et août 2013. Cette période est très symbolique dans l'histoire contemporaine du conflit dans le Hayré. Elle marque l'occupation de la zone par le MNLA (d'avril à juin 2012), le MUJAO (d'août à janvier 2013) ; la reconquête du territoire, des zones occupées par les rebelles et les islamistes, par l'armée malienne avec l'aide de l'opération française « *Serval* » (en janvier 2013 également) et le retour définitif de l'administration publique.

Notre première descente sur le terrain a eu lieu en mi avril 2012, une semaine après l'arrivée des rebelles dans le cercle de Douentza et après la proclamation de l'indépendance de la république de l'Azawad¹⁶⁰ qui, comme nous l'avons souligné ci-dessus, n'a eu aucun soutien étatique. La seconde s'est déroulée en novembre 2012, période durant laquelle le MUJAO appliquait la charia, la loi islamique, sur les populations de la zone. Elle nous a permis, au delà des informations données par les communautés locales sur leurs vécus de la crise à travers les appels téléphoniques et les « *ont dit* » c'est-à-dire les rumeurs, d'observer et d'interviewer des populations sur leurs rapports de cohabitation avec les islamistes et leurs perceptions sur l'idéologie islamique prônée par le MUJAO. Enfin, la dernière, et la plus importante en termes du nombre de personnes rencontrées et de temps mis sur le terrain, vient d'avoir lieu en août 2013, après la reconquête du territoire et au moment du retour de l'administration publique dans le Hayré. Nous avons fait un mois de recherche qualitative en écoutant les histoires de vie et les expériences personnelles des populations du Hayré sur la crise. Elle nous a aussi permis d'observer, au-delà de ce que prônent les textes, les pratiques de gouvernance et le processus de désarmement des populations qui se sont armées illégalement pendant le conflit pour des raisons diverses.

Jean Guiart disait que Malinowski a eu l'étonnant mérite de nous apprendre à travailler sur le terrain... mais il pleut chez lui des vérités premières¹⁶¹. Pour dire que la situation de terrain n'est pas une chose aisée surtout sur un terrain où les communautés se regardent avec un œil de méfiance et se parlent avec réserve à cause des tensions sociales produites par la rébellion et l'islamisme.

¹⁶⁰ L'indépendance de la supposée république de l'Azawad a été proclamée le 06 Avril 2012, c'est-à dire trois (03) jours après l'occupation de Douentza.

¹⁶¹ Jean Guiart, idem, p.p : 261-262.

II.2.2.1 Négociation du terrain en zone de conflit

A noter que nous avons été introduit chez les peuls du Hayré par Mirjam De Bruijn, anthropologue néerlandaise, qui y a mené dans les années 1990 en compagnie de son époux, Han Van Dijk, des recherches anthropologiques sur *les compréhensions culturelles des peuls de l'insécurité et de la vulnérabilité*, dans un contexte d'après sécheresse¹⁶². Ces deux chercheurs néerlandais étaient les précurseurs de telles recherches qualitatives dans cette zone. Ils y ont séjourné pendant deux ans en partageant des moments de joie et de malheur avec les peuls du Hayré. Ils ont aussi eu à faire des investissements dans la localité en offrant une banque de céréales aux populations, en appuyant financièrement ou matériellement les nécessiteux. C'est pourquoi, en 2009 quant nous y avons été pour nos recherches sur la *téléphonie mobile et la mobilité chez les peuls du Hayré*¹⁶³, nous avons été accueilli à bras ouverts et avec émotions par les populations. Certains disaient que nous étions le fils à *Mariama et Hamadoun Diallo*, les noms d'emprunt de Mirjam et de Han.

Nous devons aussi noter que la maîtrise de la langue de nos interlocuteurs et notre identité ethnique ont été parfois des facteurs jouant à notre faveur. Comme le disait Jean Guiart :

*« La situation de terrain est une situation de dialogue. L'enquête passe par l'échange verbal, par l'usage d'une ou plusieurs langues, dont, en principe, celle de la communauté-hôte. Si l'enquêteur ne la maîtrise pas, il est souhaitable qu'il l'apprenne. »*¹⁶⁴

Dans notre cas, en plus de la maîtrise de la langue de la communauté-hôte, nous partageons la même identité ethnique avec eux, même s'il faut aussi souligner que nous ne sommes pas originaire du Hayré mais ce sont les circonstances décrites ci-dessus qui nous ont conduit dans cette localité. Nous avons aussi maintenu de bonnes relations avec ces populations en y effectuant temporairement des recherches et des voyages de visite d'amitié et de courtoisie de 2009 à nos jours. Avec l'éclatement de la crise, nous avons été très proche de beaucoup d'entre elles à travers notre soutien moral et matériel. Nous avons pris la décision de faire venir et d'héberger chez nous à Bamako trois de nos plus proches pendant les moments les plus critiques de la crise.

¹⁶²De Bruijn & Van Dijk, Op. Cit. 1995.

¹⁶³ Boukary Sangaré, Op. Cit, 2009.

¹⁶⁴ Ibidem, p. 387

Notre physionomie et notre teint, teint clair, auraient aussi joué à notre faveur auprès des rebelles du MNLA et des islamistes du MUJAO, dans le Hayré, qui ne pouvaient jamais imaginer que nous n'étions pas un « *touareg* » de la localité. Mais, inversement, ils nous ont défavorisé du côté des forces armées au poste de contrôle de *Thy* (à 175 km de Douentza) et de *Konna* (à 120 km de Douentza) où des militaires, avant tout contrôle de notre identité, nous disent : « *eseke e te rebel ye ? e ye suraka de ye wa ?* », « *Est-ce que vous n'êtes pas rebelle ? Vous êtes Touareg ?* ». Des questions qui nous ont choqué mais auxquelles nous devrions répondre et aussi en bambara pour prouver réellement que nous ne sommes pas ceux, rebelle et touareg, qu'ils pensent.

Il était, à notre avis, important d'évoquer ces détails qui ont contribué à favoriser ou défavorisé le déroulement de nos recherches dans le Hayré à une période où aucun chercheur ou journaliste étranger n'osait s'y rendre.

II.2.2.1 La sociographie : l'observation et les entretiens

Notre étude se focalise sur une ou des catégories de fait et non uniquement sur un groupe ethnique. Dans l'impossibilité de conduire des enquêtes dans tout le cercle de Douentza, nous avons choisi de travailler dans trois (3) localités principales, Douentza, Boni et Serma, où nous avons séjourné avec les populations pendant un bon moment. Le choix de ces trois localités s'explique par le fait qu'elles représentent toutes les échelles administratives d'une collectivité. Douentza est l'échelle la plus élevée du cercle, le chef lieu de cercle et commune urbaine ; Boni est au niveau moyen de l'échelle, village chef lieu de commune et enfin Serma est le niveau de base, composé de fractions et campements peuls. Nous sommes conscient que ces trois localités ne sont pas représentatives de tout le Hayré mais constituent un échantillon comme le clame Claude Rivière : « *La recherche qualitative prend pour objet les unités cohérentes de faible ampleur qui, ou bien constitue un échantillon représentatif d'une société globale qu'on souhaite appréhender* »¹⁶⁵.

Nous avons voulu, au départ, étendre notre recherche à d'autres zones pour nous permettre d'avoir d'autres perceptions et faire une analyse critique et comparative de ces différentes réalités sur la crise au nord du Mali; mais nous nous sommes trouvé confronté à un problème de timing, calendrier universitaire, qui nous empêche de réaliser ce vœu. A noter aussi que le cercle de Douentza a été notre champ de recherche académique, c'est dans cette zone que nous avons menée nos recherches de mémoire de maîtrise sur le thème « *peul et*

¹⁶⁵ Claude Rivière, *Introduction à l'anthropologie. Les fondamentaux*, Paris, éditions Hachette, 1995, p.21.

mobilité dans le Hayré : l'espace social et la téléphonie mobile en question »¹⁶⁶. Entre les périodes d'intervalles de nos trois enquêtes de terrain, nous avons conduit quelques enquêtes exploratoires à travers des entretiens téléphoniques, conformément à ce que Pelckmans décrit dans son article¹⁶⁷, pour ne pas être déconnecté de l'évolution de la situation ou être en déphasage avec les réalités de notre terrain de recherche, vu la distance qui sépare Dakar et Bamako, nos lieux de résidence, du Hayré.

Nous avons eu à conduire, sur le terrain, avec les populations du Hayré des entretiens semi-directifs. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone que, ils ont totalement été transcrits après notre retour du terrain pour des fins d'analyse et d'interprétation. Au cours de nos recherches dans le cercle de Douentza, nous avons focalisé notre énergie sur une cinquantaine de personnes, toutes catégories confondues (Rimbé-Seedoobé et Weheebé, Riimaybé etc.) en menant des entretiens approfondis avec elles et des focus groups pour réellement comprendre leurs vécus de la crise.

Nous les avons suivis dans leurs activités quotidiennes en observant de façon participative leurs interactions avec les autres populations de la communauté. Durant toute la période de recherche, deux mois au total en trois séjours de terrain, nous avons vécu avec nos interlocuteurs en mangeant ce qu'ils mangent et en essayant au maximum de se comporter et de penser comme eux. Cela nous a permis de bénéficier leur confiance et d'être parfois celui à qui beaucoup d'entre eux se confiaient. Nous avons eu à noter dans notre journal du chercheur au quotidien tout ce que nous avons eu à observer et qui ne se dirait jamais dans les interviews. Cela nous a été d'une utilité indéniable lors de l'analyse des données empiriques.

II.2.2.3 L'anthropologie visuelle

L'anthropologie visuelle est une branche de l'anthropologie qui permet au chercheur d'appuyer les résultats de ses recherches avec des images ou des films ethnographiques. Nous n'allons pas faire l'historique de cette discipline ici mais nous soutenons qu'elle permet de donner plus de visibilité et concrétise davantage les faits du terrain. A cet effet, nous étions muni d'un appareil photographique équipé d'une camera pour la prise des photos et la

¹⁶⁶ Boukary sangaré, *peul et mobilité dans le Hayré : l'espace social et la téléphonie mobile en question*, UB : FLASH, mémoire de maîtrise, Anthropologie, 2008-2009, 98p.

¹⁶⁷ Lotte PELCKMANS, –“Phoning anthropologists: The mobile phone's (re-) shaping of anthropological research”. In: De BRUIJN, M. & Al., *Mobile Phones: The New Talking Drums of Everyday Africa*, Bamenda & Leiden: Langa & African Studies Centre (ASC), 2009, 173 p.

réalisation de petites vidéos séquentielles. Nous utilisons au cours de l'analyse ces images prises sur le terrain pour concrétiser davantage nos propos.

II.2.2.4 Difficultés rencontrées

A cet effet, au cours de nos recherches nous avons été buté sur des difficultés d'ordre méthodologique et épistémologique mais que nous avons surmontées au fur et à mesure pour le bon déroulement de la recherche. Nous étions prévenu au départ du caractère sensible du sujet et nous savions qu'il n'était pas aussi évident d'accéder facilement aux informations.

Avec la crise, il y a eu des prises de position des différentes catégories sociales pour les différents acteurs du conflit. Cela a détérioré le climat social entre les acteurs dans les localités de Boni et de Serma. Le fait que nous soyions hébergé par Ahmadou Diallo, notre logeur de Serma et chef de la tribu des Dialloubés, a fait penser à beaucoup d'acteurs que nous sommes du côté des pasteurs nomades et ils se méfiaient. Il a fallu que nous leur clarifiions les choses en leur expliquant que nous sommes impartial et garantirons leur anonymat sur tous les propos qu'ils seront amenés à nous tenir sur la crise. Vu qu'il y a eu récemment des actes de banditisme et que la sécurité des populations était menacée malgré la présence des forces armées, beaucoup de gens se méfiaient d'aborder les sujets sur l'insécurité, les groupes armés etc. Pour la petite histoire, pendant le 2^e tour des élections, un jeune d'un parti politique a eu à nous demander d'influencer les pasteurs nomades de Serma et de leur demander de voter pour leur candidat. Nous avons été très clair avec lui et lui avons dit ceci : *« je ne suis pas là pour influencer qui que ce soit, je suis venu pour mes recherches et suis obligé de garder la neutralité »*. Il a mal pris notre réaction et a même refusé de se prêter à notre interview.

DEUXIEME PARTIE : LE HAYRE A L'EPREUVE
DE LA CRISE AU NORD DU MALI

CHAPITRE III : DE LA CRISE POLITIQUE A LA REBELLION TOUAREGUE DU MNLA

Dans le présent chapitre, nous évoquons dans la première section le contexte national dans lequel la crise est intervenue au Mali (II.1) qui est subdivisé en deux sous sections : de la défaillance de l'appareil d'Etat au Mali (II.1.1) au déclenchement de la rébellion du MNLA jusqu'à l'occupation de Douentza (II.1.2). La deuxième section aborde la question sur les perceptions des différentes catégories sociales sur le mouvement rebelle touareg (II.2) et nous consacrons la troisième et dernière sous section aux stratégies développées par la rébellion pour avoir une légitimité locale dans le Hayré (II.3).

III.1 Une Rébellion dans un contexte de crise politique latente au Mali

Comme nous venons de le mentionner ci-dessus (*Chapitre III*), cette section traite d'abord de la défaillance de l'appareil d'Etat au Mali (III.1.1) puis du déclenchement de la rébellion à l'occupation du Hayré (II.1.2).

Le coup d'Etat de mars 2012, qui symbolise le retour de la démocratie malienne en arrière de vingt et un (21) ans, a été jugé inopportun par la majorité de la classe politique malienne¹⁶⁸. La crise de la gouvernance politique est une des multiples causes de cette crise multiforme et multidimensionnelle qu'a connue le Mali. Ainsi, nous avons jugé nécessaire de traiter cette partie qui, à notre avis, est fondamentale. Puisqu'il nous a été donné d'observer la « *déliquescence de l'Etat* »¹⁶⁹ du Mali après la chute du régime central du président Touré le 22 mars 2012. Cette chute est comptable des conflictualités que nous traitons dans cette partie.

III.1.1. Défaillance de l'Appareil d'Etat au Mali

A ce niveau, il nous semble important de rappeler brièvement l'historique du processus de démocratisation au Mali. Déjà en 1993, dans son *Rapport mondial sur le*

¹⁶⁸ Il s'agit des Partis Politiques (ADEMA PASJ, URD, PARENA etc.) dont la plupart sont de l'ancien régime et des associations regroupées au sein du Front pour la sauvegarde de la démocratie et de la république (FDR)

¹⁶⁹ Ousmane Oumarou Sidibé, « *La déliquescence de l'Etat : Un accélérateur de la crise malienne ?* », In Doulaye Konaté (dir.), *Le Mali entre Doutes et espoirs : Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord* », Alger, éditions Tombouctou, 2013, pp. 171-191

développement humain, le Programme des Nations Unies sur le Développement fournit une explication de la nécessité de la démocratisation des pays du sud. Cet éclairage nous permet de mieux comprendre les raisons de démocratisation à la « *va vite* » de la plupart des pays du sud et particulièrement le Mali. Selon donc le rapport : « *La tendance à la démocratisation qui s'est manifestée dans les années 1980 était due en partie aux faiblesses internes des régimes autoritaires. Ayant justifié leur accession au pouvoir en tant que gouvernements forts par la promesse d'assurer l'ordre et la croissance économique, ces régimes ont vu vaciller leur légitimité dès lors que la croissance n'était pas au rendez-vous comme ce fut le cas en Afrique et en Amérique Latine.* »¹⁷⁰

Tout de même, dans l'analyse faite par Michel Doo-Kingué¹⁷¹ sur le processus de démocratisation en Afrique dans les années 1990, un scénario qu'il qualifie de *démocratisation imposée ou forcée*, il dégage quatre (4) cas de figures¹⁷² et le Mali se trouve dans le deuxième cas de figure, *accéder à la démocratie par la voie de la force*, coup d'Etat. Selon l'auteur, la soif de la démocratie poussa le peuple malien à engagé un vaste mouvement de révoltes qui aboutit à un Coup d'Etat perpétré contre le chef du régime monopartite. On se souvient, en effet, qu'ayant à faire face à un mécontentement grandissant de la part des élites urbaines, des syndicats et des étudiants notamment, le Président Moussa Traoré ne pouvait plus contenir l'opposition à son régime et a eu recours à une répression brutale qui avait entraîné la mort de nombreux étudiants. Ces incidents ont poussé certains éléments de l'armée à renverser le Président Traoré, comme nous venons de le souligner. Le Lieutenant Colonel Amadou Toumani Touré, leader du coup d'Etat, avait alors promis le retour du pouvoir aux civils dans les douze mois. Un Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) composé de civils et de militaires avait mis sur pied un gouvernement de transition et organisé une conférence nationale tenue du 29 juillet au 12 août 1991 et chargée de préparer une nouvelle Constitution soumise à referendum le 12 janvier 1992 ainsi qu'une charte des partis politiques promulguée en septembre 1991¹⁷³.

¹⁷⁰ Rapport mondial sur le développement humain : 1993, publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement par Economica, Paris, 1993, p.70

¹⁷¹ M. Doo-Kingué est Camerounais, il a été secrétaire général adjoint des Nations Unies de Janvier 1983 à Février 1992. IL avait aussi été, de Mai 1981 à Décembre 1982, administrateur-adjoint du PNUD et le tout premier Directeur du Bureau régional pour l'Afrique.

¹⁷² 1-Conférence nationale souveraine (Benin), 2-Coup d'Etat (Mali), 3-référendum sur le multipartisme (Malawi), 4-une conférence souveraine n'a pas eu lieu, ou si elle est organisée, elle n'est pas souveraine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Zaïre).

¹⁷³ Michel Doo-Kingue, Quelle démocratie en Afrique ? Dakar, NEA Sénégal, 1999, p. 207

Par ailleurs, Rob Buijtenhuijs et Celine Thiriot (1995) ont fait une revue exhaustive sur le processus de démocratisation en Afrique Subsaharienne. Evoquant les expériences de vingt et un (21) pays africains, les auteurs ont fait une analyse comparative sur la base de la littérature disponible sur l'avènement de la démocratie, l'organisation des conférences nationales, le processus électoral, la décentralisation etc.¹⁷⁴ Sur le cas du Mali, selon les auteurs, la première transition qui a conduit le Mali à la démocratie a pris fin à travers l'organisation de la toute première élection démocratique en juin 1992. Contrairement au cas du Mali, le régime en place au Bénin, par exemple, sous la pression populaire a choisi d'aller directement à la conférence nationale sans coup d'Etat pour aboutir à la démocratie. En ce qui concerne les élections législatives, R. Vengroff (1994)¹⁷⁵ décrit le système de création des partis politiques et le processus électoral au Mali. Dans une autre étude (1993), le même auteur considère importante la nature des changements induits par la « *révolution de 1991* » au Mali et aboutit à une conclusion assez optimiste notamment sur la volonté des autorités d'aller vers une meilleure gouvernance et de faire participer au maximum les populations à la gestion de la chose politique. Tandis que Berrubé¹⁷⁶ essaye d'évaluer le sens intrinsèque des changements survenus après la révolution de mars 1991 et leurs conséquences sur la société malienne en soulignant le caractère incertain de la consolidation de la démocratie malienne : « *Une démocratie qui se cherche* » (Berrubé, 1995 : 96). Elle étaye ses propos à travers les nombreuses difficultés auxquelles faisaient face le régime de Konaré.

Les élections présidentielles de 2002, troisième élection présidentielle de l'ère démocratique, marquent une transition politique, elles seront l'occasion pour le président Amadou Toumani Touré de revenir au pouvoir, après l'avoir rendu aux civils en 1992. Le premier mandat (2002-2007) du président Touré a été caractérisé par le consensus d'où la mise en place d'un gouvernement de consensus qui regroupait en majorité la classe politique et la société civile. En 2007, ayant bénéficié le soutien de l'Alliance Démocratique pour le Progrès (ADP) et des formations politiques diverses, ATT se fera réélire dès le premier tour

-T Perret (1994), *Afrique : Voyage en démocratie, les années cha cha*. Paris, l'Harmattan, 334p.

-C. O. Diarrah (1991). *Vers la troisième république du Mali*. Paris, l'Harmattan, 233p.

¹⁷⁴ Rob Buijtenhuijs & Celine Thiriot, *Democratisation in Sub-Saharan Africa 1992-1995, an overview of the Literature*, Leiden & Bordeaux : African Studies Centre & Centre d'Etudes d'Afrique Noire, 1995, 248p

¹⁷⁵ R. Vengroff (1994). *The impact of the Electoral Sytem on the Transition to Democracy in Africa : the case of Mali*. *Electoral Studies*. 13 (1), p.p. 29-37

¹⁷⁶ C. Berrubé (1995). *Entre démocratisation et agitation sociale : le Mali, un pays qui se cherche*. *Afrique 2000*, 20, January-February-March, p. 95-106.

de l'élection présidentielle (sous le concept de « *Tako kelen* qui signifie élire ou choisir au premier tour en langue Bambara). Pierre Boilley (1994)¹⁷⁷ qualifiait le processus démocratique au Mali comme « exemplaire » et soulignait le rôle du général ATT dans la gestion de la transition tout en mettant aussi l'accent sur le style de gouvernement du nouveau président, A O Konaré.

Ousmane Sy, dans une de ses communications sur l'Etat-Nation au Mali à l'aune des centaines de la plupart des pays africains, soutenait que l'inadéquation entre le projet politique, le vécu et les références institutionnelles des peuples est à la base de la fragilité de la légitimité des institutions et des décideurs publics au Mali, donc de toutes les formes de crise et d'inefficacité de la gestion publique¹⁷⁸.

Le Mali a été réputé durant la dernière décennie d'être l'un des pays les plus corrompus sur le continent africain ; les institutions de la république ne jouaient pratiquement plus leur rôle, le terrorisme et le trafic de stupéfiants s'installaient grandement dans le septentrion du pays ; l'incertitude qui régnait autour de la possibilité d'organiser l'élection présidentielle à la date du 29 avril 2012 suite à l'occupation de certaines villes du nord par la rébellion même si le président Touré a insisté sur le fait que cela ne pouvait en aucune manière empêcher la tenue des scrutins¹⁷⁹, etc. C'est dans ce contexte de « *vulnérabilité de l'appareil d'Etat malien* », suite à la chute du régime de Kadhafi en Lybie qui a favorisé l'éclatement de la dernière rébellion du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA)¹⁸⁰, que nous avons évoqué dans les précédents chapitres, qu'un coup d'Etat perpétré par une junte militaire réunie au sein du CNRDRE et dirigée par le capitaine Amadou Haya Sanogo a chassé du pouvoir le président Amadou Toumani Touré le 22 mars. Ce coup d'Etat

¹⁷⁷ Pierre Boilley (1994). La démocratisation au Mali : un processus exemplaire. *Relations Internationales et Stratégiques*, 14, Summer, p. 115-144.

¹⁷⁸ Ousmane Sy, « *Le Mali, une nation qui cherche encore un Etat* », communication présentée à la conférence organisée par l'Institut Africain de Gouvernance à l'aune des centaines de la plupart des pays africains, in : <http://www.iag-agi.org/spip/Le-Mali-une-Nation-qui-cherche.html>

¹⁷⁹ (Cf. Rapport du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs sur le Mali- MAEP).

¹⁸⁰ A la chute du régime du guide de la Jamahira Libyenne, Mohamar Kadhafi, des soldats et officiers touaregs de l'armée régulière de la Lybie d'origine malienne sont rentrés au Mali avec armes et munitions. A leur arrivée, ils ont été accueillis par les autorités maliennes en vue de la préparation de leur cantonnement à Kidal voire leur intégration dans l'armée malienne. C'est durant cette période que la rébellion du MNLA a éclaté avec sa tête les officiers militaires venus de la Lybie. La question du recrutement des touaregs du Mali et du Niger dans l'armée Libyenne a été beaucoup développée par :

1)- André Salifou, La question touarègue au Niger, Paris, Kathala, 1993, 202 p. et 2)- Pierre Boilley, Pierre Boilley. Les Touaregs Kel Adagh, Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain. Op. Cit. 1999, 644p.

est, selon certains observateurs, le résultat de la mauvaise gestion de la rébellion et du faible entretien et équipement de l'armée nationale. Le MNLA, après avoir conquis les trois régions du nord et le cercle de Douentza, proclama ainsi l'indépendance de ce territoire qu'il a nommé « *Azawad* » le 6 avril¹⁸¹. Quelques jours plus tard, un accord-cadre a été élaboré et adopté à Ouagadougou par la junte militaire et la classe politique en vue de la sortie de crise. Selon le président Compaoré¹⁸², cette rencontre avait pour but « *d'établir une feuille de route consensuelle dont l'application permettra de renouer le dialogue* ». ¹⁸³ Le gouvernement de transition s'était assigné deux objectifs : *la reconquête du territoire occupé par les rebelles et islamistes et l'organisation d'élections présidentielles et législatives pour élire un président légitime et de nouveaux législateurs*¹⁸⁴ en vue d'une relance de la « *machine démocratique* » au Mali.

Mohomodou Souhouba (2013), linguiste et écrivain malien, considère que le coup d'Etat de mars 2012 a été une contre performance pour la démocratie malienne et il écrit : « *La crise actuelle a remis en jeu la vision fataliste d'un pays africain qui se précipite dans le gouffre, passant du modèle au contre-modèle absolu, pratiquement du jour au lendemain. Le reportage et la dissertation continus des évènements reproduisent l'intense et rapide accumulations de l'imagerie de la catastrophe inexorable et inextricable* »¹⁸⁵. Cette réflexion a été faite dans un contexte nouveau, au moment où le pays était en plein dans la crise politico-sécuritaire. Le Mali qui était considéré comme un bon élève de « *l'école-démocratie* » avec son modèle unique, « *le consensus* » prôné par le président ATT, s'est retrouvé au bas du classement avec une mauvaise note. Le coup de force a donc contribué à affaiblir l'Etat et a permis aux groupes rebelles de conquérir très rapidement les trois régions du nord y compris le cercle de Douentza. Avec l'aide de la communauté internationale et plus particulièrement de la France et des Etats africains, une guerre de libération a été lancée contre les islamistes et terroristes, ce qui a rendu possible la tenue de l'élection présidentielle.

¹⁸¹ Dossier spécial, « Mali : Chronologie d'une crise », in : <http://www.dw.de/mali-chronologie-dune-crise/a-16109719>

¹⁸² Le Président du Burkina Faso

¹⁸³ RFI, Crise au Mali : « Une feuille de route consensuelle pour sortir de la crise, 14 Avril 2012, In : <http://www.rfi.fr/afrique/20120414-crise-mali-une-feuille-route-consensuelle-sortir-crise>

¹⁸⁴ Il faut noter que cette dernière n'a pu être organisée par les autorités de la transition. Le premier tour des élections législatives est prévu pour le 24 novembre 2013.

¹⁸⁵ Mohomodou Houssouba, « *Signes et récits de guerre* », pp. 97-98, In : Doulaye Konaté (dir.), *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise du nord*, Alger, éditions Tombouctou, 2013, pp. : 93-109

III.1.2. Occupation du Hayré par le MNLA

A la suite de l'éclatement de la rébellion du Mouvement National de Libération de l'Azawad à Ménaka¹⁸⁶, le 17 janvier 2012, et face à l'incapacité des forces armées maliennes à stopper l'avancée des rebelles due au faible équipement et au manque de formation des militaires au front, un groupe de soldats réunis au sein du CNRDRE¹⁸⁷ ont perpétré un coup d'Etat contre le régime du président Amadou Toumani Touré. Dans cette cacophonie au niveau de l'Etat central et face au manque de commandement au sein de l'armée, un capitaine s'autoproclame président de la république et chef des forces armées alors que la hiérarchie militaire voudrait que des officiers plus expérimentés occupent ce poste. Donc, il y a certainement eu une désobéissance des ordres dictés par le nouveau commandement militaire et cela a favorisé la chute prématurée des régions de Kidal, Gao et Tombouctou successivement les 29, 30 mars et 1^{er} avril¹⁸⁸. Deux jours après la prise des trois capitales régionales du nord, ce fut *l'occupation du cercle de Douentza*, la dernière ville du territoire réclamé par le MNLA comme « Azawad ». Ainsi, l'indépendance de la supposée république de l' « Azawad » fut proclamée le 06 avril 2012.

A propos de l'occupation de Douentza, un sage peul de la ville nous dit cet adage : « *Quand les grands arbres n'arrivent pas à résister face à un ouragan, ce ne sont pas les petits qui le feront en tout cas* ». Il partage cet adage pour nous montrer que si tous les camps et unités militaires présents à Kidal, Gao et Tombouctou n'ont pas pu arrêter l'avancée des rebelles, ce ne sont pas celles de Douentza qui devraient les arrêter.



Figure 4 : Rebelle du MNLA descendant de sa moto

Cliché B. Sangaré 10/05/2012



Figure 5 : Vue de loin des Rebelles du MNLA à Douentza. Cliché B. Sangaré 10/05/2012

¹⁸⁶ Ménaka est située à quelques 280 km de Gao vers la frontière nigérienne.

¹⁸⁷ Comité National pour la Restauration de la Démocratie et le Redressement de l'Etat (CNRDRE).

¹⁸⁸ Roland Marchal, « *Is a military intervention in Mali unavoidable ?* », NIS Foundation, NIS-NOREF Seminar, October 2012, 21p.

La date du 02 avril 2012 restera à jamais graver dans la mémoire collective des populations de Douentza ; elle marque le début de l'occupation du Hayré par le MNLA qui, il faudrait le noter, n'a rencontré aucune résistance au moment de son occupation. Jokoldé, un jeune leader de Douentza qui a vécu toute la scène, nous raconte l'épisode sur l'occupation de la ville :

« Les rebelles du MNLA sont arrivés dans la ville de Douentza le 02 avril aux environs de 18h ; pour informer les populations sur leur présence dans la ville, ils ont juste tiré quelques coups de kalachnikov en l'air et se sont rendus au domicile du chef de peloton de Douentza, aussi un touareg, qu'ils ont ramené avec eux. Les rebelles du MNLA ont eu des échanges avec quelques habitants à la rentrée de la ville et ils nous ont rassurés qu'ils ne commettront jamais d'actes odieux à Douentza et que ce sont les agents de l'Etat (fonctionnaires et forces de sécurité) qui sont leurs cibles. Force est de reconnaître que le lendemain, les habitants de Douentza ont vécu un cauchemar inédit avec un deuxième groupe venu, qui semblerait être un groupe de bandits armés mais qui s'est aussi réclamé du MNLA. Ce groupe, depuis sa rentrée dans la ville de Douentza, a commencé à effrayer les habitants à travers ses nombreux tirs à l'arme lourde, ses pillages des installations commerciales, ses enlèvements de véhicules et de motos, ses attaques dans les ménages etc. Les populations ont eu énormément peur et étaient très paniquées »¹⁸⁹.

L'occupation de Douentza par la rébellion a été faite sans difficulté puisque les rebelles n'ont rencontré aucune poche de résistance sur leur chemin. Les forces de sécurité et de défense et les fonctionnaires de l'administration publique avaient déjà déguerpi les lieux depuis le coup d'Etat en abandonnant les populations du nord et celles de Douentza. Le peuple malien en général et les populations du Hayré en particulier avaient mal apprécié ce comportement des militaires. L'armée qui a pour mission d'assurer la sécurité des populations et défendre l'intégrité du territoire ne devrait, selon les populations, en aucun cas faire un « repli stratégique » pour emprunter le terme utilisé par eux même. Certains de nos interlocuteurs étaient très furieux et n'ont pas admis ce comportement des forces de sécurité. Kaloowo, animateur à la radio locale de Douentza¹⁹⁰ nous fait un témoignage sur la déception des populations du comportement de l'armée qui est sensée les défendre jusqu'au dernier homme :

¹⁸⁹ Entretien avec Jokoldé jeune leader âgé de 28 ans, le 17 avril 2012, à Douentza.

¹⁹⁰ La Radio Dandé Douwansa (la voix de Douentza en langue Fulfuldé)

« On est déçu par l'armée et par l'administration publique maliennes ! Quand une armée fuit en abandonnant les populations qu'elle doit protéger, elle n'est plus une armée. Quand vous êtes là pour protéger une population, vous devriez accepter de mourir en champ de bataille pour cette population. A cause de ces militaires, aujourd'hui 60% de la population de Douentza ont été obligées de se déplacer. Si les rebelles le voulaient, ils allaient commettre un génocide à Douentza et repartir sans être inquiétés. Qui pouvait les empêcher ? »¹⁹¹

En tout cas, nous n'étions pas en mesure de répondre à cette question au moment de cet entretien. A l'époque, la majeure partie des populations des régions occupées (Kidal, Gao, Tombouctou et le cercle de Douentza) tenaient ce même discours avant qu'elles ne se rendent compte que l'armée malienne faisait face à des ennemis plus puissants et mieux équipés qu'elle¹⁹². Ces ennemis inconnus, à l'époque, de la grande majorité des populations étaient les islamistes du MUJAO et les terroristes d'AQMI, bien organisés et très violents. C'est jusqu'à la fin du mois de mai, quand le MNLA a décidé d'officialiser son union avec un autre mouvement islamiste dirigé par le fameux Iyad Ag Aghali, d'Ansar Dine, pour créer l'Etat islamique de l'Azawad¹⁹³, que le commun des mortels s'est rendu compte que les différentes attaques d'Aguel'hoc, de Tessalit, d'Abéïra avaient été perpétrées par ces différents groupes armés.

Ainsi, il nous a été donné d'observer par la suite une variation de discours des populations grâce à une vaste campagne de sensibilisation des autorités de la transition demandant aux populations de rester soudées derrière leur armée comme décrite par la devise nationale : « *Un peuple-Un But-Une Foi* ». Cette campagne de sensibilisation a finalement eu des effets et les populations des zones occupées ont certainement pu voir de leurs yeux les armes lourdes que les occupants disposaient pour être convaincues de la puissance des occupants. Cela a fait naître chez certaines des sentiments de compassion et de solidarité à l'égard des forces armées à travers des dons de sang aux blessés de guerre et d'argent pour appuyer l'effort de guerre.

Après cette occupation officielle de la capitale du Hayré par le MNLA, les rebelles se sont retirés en effectuant des visites occasionnelles dans le cercle, une façon pour eux de

¹⁹¹ Issu de notre entretien avec Kaaloowo, animateur à la Radio Dandé Douwansa, le 17 avril 2012 à Douentza

¹⁹² Boukary Sangaré, « *Les jeunes de Douentza prennent leur destin en main* », Amsterdam, Radio Netherlands Worldwide, juin 2012, Disponible sur : <http://www.rnw.nl/afrique/article/les-jeunes-de-douentza-prennent-leur-destin-en-main> (Dernière consultation, le 30 Octobre 2013)

¹⁹³ RFI, « *Mali : le MNLA et Ansar dine fusionnent* », publié le dimanche 27 mai, disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20120527-mali-mnla-ansar-dine-charia-azawad-coran> , Consulté le 30 mai 2012.

marquer leur « *territoire* » jusqu'à la date du 13 mai où une unité spéciale a été détachée pour le Hayré. Vu la grande superficie du cercle de Douentza, le plus grand cercle de la région de Mopti, les rebelles du MNLA n'arrivaient pas à couvrir tout le cercle et à y assurer la sécurité. En raison de l'absence de toute forme d'autorité, certains individus mal intentionnés se sont livrés à des actes de banditisme et de crime dans quelques localités du cercle, Douentza, Hombori, Mondoro, Boni et Serma. Nous notons que les conflits latents existant depuis des années entre certaines communautés se sont transformés en conflits violents puisqu'il n'y avait plus d'autorités administratives ou judiciaires pour appliquer la loi. Parmi lesquels, nous pouvons citer le conflit qui a opposé les peuls de Sari aux dogons (*Humbeebé*) et qui a fait près de 30 morts du côté des peuls¹⁹⁴. Les populations vivaient dans une sorte de jungle où le plus fort dictait ses règles. Yiliido, un pasteur nomade de Serma, en témoigne :

« Le conflit entre les peuls et les dogons de Sari a éclaté à cause de l'absence de l'Etat. Ces deux ethnies ont cohabité ensemble depuis des années mais ne s'étaient jamais affrontées ainsi en conflit violent. C'est pourquoi nous devons respect et considération à l'autorité publique, si elle était présente dans la zone, ce conflit n'aurait jamais eu lieu. L'autorité compétente aurait dû la prévenir et mettre au cachot les présumés coupables mais si elle est absente tout le monde fait régner sa loi et la vie devient une vie de jungle. Les Humbeebe (dogons) ont profité de l'absence de l'Etat dans la zone pour s'organiser et aller attaquer ces peuls Barrinkobé¹⁹⁵ de Sari. Excepté le chef Kumbeedio de Duwari, tous les chefs des villages Humbeebé étaient dans le coup. Ils ont tué vingt et une (21) personnes parmi les peuls, ont emporté avec eux des bœufs, des moutons, des chèvres, des motos, des charrettes, de l'or etc. et ont brûlé tout ce qui n'est pas portable »¹⁹⁶.

A analyser le contenu du discours de notre interlocuteur, nous constatons qu'il focalise d'abord ses propos sur la description de l'action, la violence commise par les dogons, mais tout en mentionnant les facteurs qui ont favorisé ce conflit violent entre ces deux communautés qui ont toujours su cohabiter ensemble et ont su remonter les difficultés internes entre eux. Il souligne l'important rôle que les autorités administrative et judiciaire jouent pour le maintien de la cohésion sociale et l'assurance de la sécurité des personnes. A la suite de ce conflit, les dogons, principaux ravitailleurs des foires hebdomadaires du cercle en

¹⁹⁴Maliweb : « *Au moins 25 Burkinabè tués à la frontière avec le Mali dans des violences* ». Disponible sur <http://www.maliweb.net/news/societe/2012/05/25/article,69030.html#comments> , consulté le 26 mai 2012.

¹⁹⁵ Les peuls qui ont la patronymie BARRY et qui sont de Sari dans le cercle de Koro (région de Mopti aussi).

¹⁹⁶ Issu de l'entretien réalisé avec Yiliido, âgé de 43 ans et pasteur nomade, le 08 Août 2013 à Serma.

céréales, ont cessé de ravitailler les marchés. Cela a occasionné la montée des prix des céréales et naturellement la crise alimentaire s'est à nouveau installée dans le cercle. Aussi, la délivrance des services publics de l'Etat a été rendue difficile voire, dans certaines localités, impossible. Les écoles, les établissements financiers (caisses d'épargne et Banque), les structures administratives (publiques et privées) ont tous fermé leurs portes à cause de l'insécurité. Le MNLA est resté dans le cercle de Douentza jusqu'en fin juin. A cette date, il y a eu un affrontement violent qui a opposé le MNLA au MUJAO et qui a vu la victoire des islamistes sur les séparatistes. Le MNLA a été chassé de sa base de Gao et était obligé de se replier sur la région de Kidal, son fief. C'est ce qui a occasionné son retrait dans le Hayré à cette même période¹⁹⁷.

III.2 Perception des catégories sociales peules du Hayré sur le Mouvement Touareg

De prime à bord, il est important de noter la variation des discours de certains acteurs sur le terrain. A travers nos trois différentes enquêtes qualitatives, nous sommes parvenu à constater une évolution dans le positionnement des différentes catégories sociales en faveur ou au détriment des acteurs principaux de la crise¹⁹⁸. Au départ, lors de la présence du MNLA dans la localité, certains pasteurs nomades ont manifesté leur attachement à la lutte politique du MNLA. Les raisons avancées par ces personnes étaient d'ordre identitaires et politiques. Sur le plan identitaire, les pasteurs nomades pensent qu'ils partagent des traits communs avec les Touaregs du MNLA qui sont aussi des nomades. Au plan politique, ils fustigent, tout comme le MNLA, les pratiques des fonctionnaires de l'administration publique. Laamido, un pasteur nomade âgé de 54 ans de témoigner ceci :

« Avec cette absence des agents de l'Etat, nous nous sentons très libres. Les agents des eaux et forêts nous amendaient tout le temps en nous faisant payer de l'argent. Mais maintenant cela est fini et nous espérons qu'avec le MNLA, nous, éleveurs aurons plus de droit et de considération car ils sont aussi des enfants de nomades et ne vivent que d'élevage. »¹⁹⁹

¹⁹⁷ Roland Marchal, Op. cit., October 2012.

¹⁹⁸ Ces acteurs sont au nombre de trois : l'Etat au premier plan, la rébellion touarègue en deuxième lieu et enfin les mouvements islamistes et terroristes (MUJAO, Ansar dine et AQMI) comme troisième groupe d'acteur.

¹⁹⁹ Entretien réalisé avec Laamido, pasteur nomade âgé de 54 ans, le 25 avril 2012.

En principe, la plupart des pasteurs nomades dans le Hayré ne se reconnaissent pas au mode d'organisation politique de l'Etat central. Pour eux, le pouvoir administratif est toujours symbole de l'ancien pouvoir colonial. Raison pour laquelle, ils refusent d'envoyer leurs enfants à l'école ou de se rendre de gré à un service public pour demander par exemple une pièce d'Etat civil. Cela nous renvoie à l'analyse faite par Ousmane Sy (2010) qui souligne : « nous nous rendons compte que les communautés rurales et urbaines ont développé deux types d'attitudes vis-à-vis de l'État national centralisé. D'une part, son assistance est sollicitée parce qu'il faut lui soutirer le maximum de profit pour soi et les siens. D'autre part, l'État central et ses démembrements sur le territoire restent la bête noire dont les communautés de base se méfient encore de nos jours. Beaucoup d'analystes pensent que la voie du changement ne passera pas par la réplication de modèles politiques, économiques et institutionnels ou encore par des plans de sauvetage échafaudés dans les bureaux des grandes agences de coopération internationale. »²⁰⁰.

Les pasteurs nomades du Hayré se trouvent dans la catégorie des personnes qui perçoivent l'Etat central comme une « bête noire », comme le décrit Sy. La plupart de nos interlocuteurs nous confiaient le fait qu'ils ne se reconnaissent pas aux représentants de l'administration centrale.

Cependant, nous avons constaté un changement de discours, lors notre troisième enquête en août 2013, chez *Hoore Talkuru* quand nous lui avons demandé s'il était toujours pro-MNLA. Il soutient avoir été déçu par les actes posés par les jeunes touaregs locaux du MNLA, originaires du Hayré et du Gourma, qui représentaient la rébellion touarègue dans le Hayré. Ces représentants du MNLA, selon lui, sont venus les amender à plusieurs reprises dans leurs campements ou dans les foires. Pendant cette période d'occupation de la zone par le MNLA, des bétails des peuls ont disparu et il pense que ce sont les rebelles du MNLA qui les ont volés. Par ailleurs, il y a une grande majorité de la population qui a toujours gardé sa position d'anti-MNLA. Cette majorité n'est pas uniquement composée de sédentaires comme cela pourrait laisser croire en se référant au premier propos tenu par *Hoore Talkuru*, un notable de Serma.

De l'ensemble de nos entretiens, nous constatons que lors de notre dernière enquête en août 2013, la quasi-totalité de nos enquêtés critiquent le MNLA et fustigent son bilan. Ils estiment que le MNLA est responsable de tout ce qui leur est arrivé durant toute la période de

²⁰⁰ Ousmane Sy, « *Le Mali, une nation qui cherche encore un Etat* », communication présentée à la conférence organisée par l'IAG à l'aune des centenaires de la plupart des pays africains, in : <http://www.iag-agi.org/spip/Le-Mali-une-Nation-qui-cherche.html>

crise pour avoir débuté le conflit contre l'Etat et permis aux terroristes de s'installer foncièrement dans le nord. Ils ne cautionnent pas l'idée de la sécession ou de l'autonomisation du nord car pour eux « *le Mali reste un et indivisible* ». Seize (16) mois après, voici ce que Hooreejo nous dit à propos du MNLA :

« C'est le MNLA qui a fait rentrer le MUJAO sur le territoire malien au début des hostilités mais par la suite, après la conquête du territoire de l'Azawad, le MNLA ne respectait plus ses engagements et commettait des actes de banditisme à l'endroit de la population. C'est ce que le MUJAO n'a pas toléré et a demandé au MNLA de mettre fin à ces actes. Ce dernier s'est montré très intransigeant et finalement ce conflit entre les deux a éclaté en fin juin à Gao. C'est pour quoi nous détestons de toutes nos forces le MNLA, c'est à cause du MNLA que nous avons souffert de toute cette insécurité. C'est le MNLA qui a amené les armes à vendre dans la zone. C'est à cause du banditisme commis par les éléments du MNLA que les gens se sont armés pour assurer leur propre sécurité. Nous n'avons jamais digéré le fait que des Touaregs qui n'ont pas pu combattre nos ancêtres dans le passé, viennent nous dicter leurs lois. Cela nous a vraiment fait mal mais si nos chefs, les Weheebé de Boni, l'ont cautionné, nous n'y pouvons rien. Ils n'ont rien fait pour empêcher au MNLA de diriger Boni. Les rebelles se sont pris à nos bétails et c'est pourquoi nous les détestons. Nous savons qu'ils sont nomades et ils connaissent très bien la brousse, c'est pourquoi nous préférons même le règne des bambaras qu'à ces gens du MNLA. Les bambaras ne vont jamais venir dans nos campements et s'attaquer à notre bétail, ils peuvent certes nous amender et on va s'exécuter. »²⁰¹

Notre interlocuteur tient ces propos dans un contexte nouveau ; un bon moment nous sépare de la période de son premier discours pro-MNLA. D'autres groupes, islamistes du MUJAO et d'Ansar Dine, étaient déjà passés dans le Hayré et avaient montré une autre figure, moins violents, différents du MNLA. A noter aussi qu'en août 2013, la période de cette interview, l'administration publique était de retour et le processus de désarmement avait déclenché. Nous avons souligné dans la présentation du Hayré, la première sous section du Chapitre II (II.1.1), que l'ancêtre des élites politiques de Boni, Mamoudu Nduuldi, est réputé d'être spécialiste de la guerre contre les Touaregs. Bâ & Daget (1984) en témoigne : « *Le chef peul de Boni, Mamoudou NDUuldi, était un guerrier fameux, spécialiste de la guerre contre les Tuareg (...)*²⁰². C'est pourquoi Ahmadou accuse le silence des élites politiques de Boni

²⁰¹ Entretien réalisé avec Ahmadou le 10 août 2013 à Serma

²⁰² Bâ & Daget, op. cit., 1984 : 160

face à l'occupation du Hayré par les rebelles du MNLA. Pour lui, ces derniers devraient être les premiers à protester contre l'occupation de la zone par les Touaregs puisque leurs ancêtres n'ont jamais été vaincus par les « *hommes bleus* »²⁰³, les Touaregs. Cette position de notre interlocuteur est partagée en tout cas par l'ensemble des nomades que nous avons rencontrés. Les nomades ont déploré le fait que les weheebé, élites politiques et chefs traditionnels dans le Hayré, n'ont pas pris position et ont accepté l'envahissement du Hayré par les Touaregs du MNLA. A Serma, les rebelles du MNLA ont plusieurs fois amendé et retiré de l'argent aux populations.

Durant toute la période du conflit, les catégories sociales Rimaybé (descendants d'esclave) et Rimbé-Weheebé (élites politiques) nous ont, malgré leur silence officiel, confié qu'elles détestaient la situation d'occupation de la zone par les rebelles du MNLA mais qu'elles n'y pouvaient rien. Quant aux pasteurs nomades, au départ, leurs discours étaient divers mais par fin, ils étaient tous unanimes sur la mauvaise volonté de la rébellion et ont tous critiqué son bilan, qui n'a été que négatif dans l'ensemble, à leurs yeux.

III.3 Stratégies de légitimation de la lutte du MNLA

Dans cette section, nous abordons les pratiques faites par les éléments du MNLA dans le cercle de Douentza pour tenter de gagner la confiance des populations. Le MNLA a, dans un premier temps, procédé à la mise en place à Douentza des jeunes touaregs originaires soit du Hayré soit du Gourma voisin. Selon notre analyse, cette stratégie avait deux objectifs principaux : 1)- permettre aux représentants locaux, sensés être connus des populations du Hayré, de gagner la confiance des populations en évitant de leur faire peur et 2)- permettre au mouvement d'être autonome puisque si ses représentants sont des locaux, il y aura moins d'efforts à fournir pour leur prise en charge. Cette stratégie est vouée à l'échec pour plusieurs raisons.

D'une part, selon nos informateurs, les premiers éléments du MNLA venus à Douentza se sont livrés à des actes de pillage des biens publics, de vol et de vandalisme en profitant bien de leur nouveau statut, seuls maîtres des lieux, pour abuser des populations. Cela a beaucoup choqué les populations du cercle et a contribué à décrédibiliser le

²⁰³ Mériadec Raffray, Touaregs. La révolte des hommes bleus 1857-2013, Paris, Coll. « Stratégies et doctrines », Economica, 2013, 99p.

mouvement rebelle du MNLA. Mais, au départ, en avril 2012, certains jeunes de la brigade nous avaient confié que le banditisme étaient commis par des bandits qui se sont évadés des prisons des villes de Gao et de Tombouctou lors des affrontements entre rebelles et forces armées. Sachant que ce banditisme a été commis à la suite de la conquête des villes du nord par le MNLA et que les rescapés des prisons des villes nommées ci-dessus se sont échappés, nous pouvons facilement comprendre que les bandits auraient une part de responsabilité dans ce vagabondage.

D'autre part, beaucoup de gens n'ont pas accepté qu'ils soient gouvernés par des jeunes touaregs qu'ils connaissent depuis longtemps et qui ne sont, selon leurs termes, pas plus forts ni plus intelligents qu'eux. Mais il faut reconnaître que ces derniers à la différence des populations du Hayré possèdent des armes. Un autre interlocuteur anonyme, convoque l'histoire et nous tient ce discours d'autoglorification :

« Nous nous sommes armés pour riposter contre les Touaregs du MNLA, leurs ancêtres n'ont jamais pu vaincre nos ancêtres lors des mouvements de razzias à l'époque et nous n'allons jamais accepter que nous soyons vaincus ».

La majorité des gens a désavoué le MNLA à cause des actes barbares qu'il a posés et qui sont en porte-à-faux avec ses idéaux. Horeejo, âgé de 64 ans et un grand notable de Douentza nous raconte :

« L'occupation de Douentza par le MNLA a été une véritable psychose pour les populations. Pire encore, les actes posés par le MNLA ne concordent pas avec les idéaux qu'ils, les rebelles du MNLA, défendent. Ils soutiennent défendre la territorialité de l'Azawad (nord du Mali) et son développement mais ils se permettent de tout détruire sur leur passage lors des différentes occupations des villes du nord. Pour développer une zone, on ne doit pas s'en prendre à tous les symboles de l'Etat et à les détruire. Pour reconstituer ce qui a été détruit à Douentza par le MNLA, j'avoue que ça ne sera pas facile. Ils se sont attaqués à tout ce qui est symbole de l'Etat, ils ont emporté tout ce qui pouvait l'être, ont saccagé et brûlé tout ce qui ne pouvait pas être emporté. Donc le MNLA ne s'est livré à Douentza qu'à du banditisme pire et dure et rien que ça.»²⁰⁴

²⁰⁴ Entretien réalisé avec Horeejo, âgé de 64 ans et un grand notable de Douentza. Cet entretien a eu lieu pendant la campagne électorale du 2^e tour de l'élection présidentielle et Horeejo est un des leaders du l'URD qui avait son candidat, Soumaïla Cissé, dans la course à la présidentielle face à l'actuel président, IBK.

Les représentants locaux du MNLA ont opéré de façon égoïste et opportuniste dans le Hayré, sans partager les mêmes idéologies avec les leaders du mouvement qui ont pris Kidal sans pillage. Mais il est aussi important de noter que Kidal est le fief du MNLA et majoritairement habitée par des Touaregs. Des actes de pillage ont aussi été constatés à Gao où hôpitaux, services administratifs et établissements financiers ont été pillés et dévalisés. Les populations de Douentza comme celles de Gao critiquent le fait que les actes de pillage n'aient été commis par le MNLA que dans leurs localités. Ils avancent comme argument, « *Le MNLA n'a rien pillé à Kidal* »²⁰⁵ comme pour dire que les actes posés par la rébellion touarègue sont purement égoïstes et insensés.

En définitive, nous pouvons retenir de la stratégie de légitimation du MNLA dans le Hayré que les actes de banditisme et de vandalisme commis par les représentants dudit mouvement ont contribué à ternir l'image de la rébellion aux yeux de la population et à l'éloigner de son rêve d'avoir une légitimité locale auprès des populations.

²⁰⁵ Kidal est la 8^e région administrative du Mali et le « *berceau* » de la rébellion touarègue au Mali.

CHAPITRE IV : L'ISLAMISME RADICAL DU MUJAO

Dans ce chapitre, nous évoquons l'historique de la pénétration islamique en Afrique subsaharienne en analysant la corrélation entre le processus d'islamisation dans le passé et celui du jihadisme récent du MUJAO au nord du Mali (IV.1). Sur la base des hypothèses émises par certains analystes sur une probable coopération entre les chefs religieux du Hayré et les islamistes, nous apportons un éclairage à travers des témoignages oculaires de nos interlocuteurs (IV.2). Enfin, nous terminons avec la question des tensions sociales entre les différentes catégories sociales dans le Hayré (IV.3). Nous traitons la question de tensions sociales dans ce chapitre puisque c'est à travers l'intégration de certaines personnes dans le MUJAO que les tensions ont connu une évolution considérable.

IV.1 De l'islamisme « subsaharien » au Jihadisme radical du MUJAO dans le Hayré

Selon la tradition orale, les Peuls se sont convertis à l'islam depuis le XVII^e siècle. Cette islamisation concernait les élites et son impact sur les pasteurs nomades était difficile à évaluer. Les histoires de familles des Peuls habitant la brousse indiquent que l'islamisation en milieu rural date surtout de la fin du XIX^e siècle. Dès cette période, un réseau de marabouts de brousse s'est développé, qui se distingue explicitement des marabouts faisant partie de l'élite peule des villages.²⁰⁶ A la suite de leur appauvrissement et de problèmes que les Peuls ont rencontrés après les sécheresses des années 80, l'islam comme religion commune a été renforcé dans la société peule²⁰⁷. De Bruijn pense que ce glissement de la religion vers un élément qu'ils ont en commun avec les autres ethnies fait que ces groupes deviennent moins hostiles, moins étrangers, et cela limite les conflits autour des ressources naturelles.²⁰⁸

Invité de l'émission « *La marche du monde* » de la Radio France International (RFI), Jean-Loup Amselle, spécialiste de l'islam au Mali, fait référence à l'histoire pour argumenter la différence entre l'islamisme caractérisé de *subsaharien*, modéré, et l'islamisme radical du MUJAO. Il stipule :

²⁰⁶ Mirjam De Bruijn, « Rapports interethniques et identité : l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs *Hummbeebe* au Mali Central » op. cit. p. 30

²⁰⁷ R. W. Niezen, « The Community of Helpers of the Sunna, Islamic Reforms among the Songhay of Gao (Mali) », *Africa*, 60(3), 1990, pp. 399-424.

²⁰⁸ Mirjam De Bruijn, Ibid. p. 31

« Je crois que cette idée d'un islam subsaharien qui serait préservé du réformisme, du radicalisme, de l'islamisme, de tout ce que l'on voudra..., est une idée qui nous renvoie à une vision coloniale de l'islam, celle de l'islam noir. C'est l'idée qui était défendue par Faidherbe au XIX selon laquelle les peuples blancs (maures et touaregs) et rouges (peuls) étaient les vecteurs d'un islam fanatique qu'on retrouve aujourd'hui au nord du Mali avec les jihadistes et qu'en revanche les sérères, les wolofs, les bons bambaras seraient des païens, des animistes, des fétichistes ou des musulmans tranquilles qui pratiqueraient un islam noir combinant justement l'islam et l'animisme ou le fétichisme. Je crois que c'est une idée qui ressort actuellement sous la forme de l'islam soufi mystique qui serait un rempart contre les formes radicales de l'islam, le sunnite. Personnellement, je ne suis pas prophète, je ne sais pas ce que va devenir le Mali, je trouve que déjà la situation est assez dramatique mais il n'est pas exclu que le pays devient un pays fortement musulman au sens radical du terme sans pour autant être jihadiste donc reprendre des formes musulmanes extrêmes telles qu'elles ont été représentées par le MUJAO et AQMI. »²⁰⁹

Il y a près de deux siècles que le Hayré n'avait pas connu de jihadisme obligeant les populations à pratiquer radicalement l'islam ou à se convertir forcément à la religion musulmane. Anne Mayor (1997) nous raconte dans *Peuls et Mandingues* que le jihad peul de l'Etat théocratique de Sékou Ahmadou a eu à bouleverser les rapports de pouvoir, le mode de vie et la pensée religieuse de chacun. Jusqu'au 19^e siècle, l'islam était en effet l'apanage d'une élite minoritaire, qui tolérait certaines pratiques ancestrales. Cette religion avait été favorisée par la conquête almoravide, l'action de marchands Dioulas et le règne de certains souverains pieux, mais avait connu un certain déclin lors de l'empire sonrhāi puis sous l'occupation marocaine²¹⁰. L'un des buts de l'Etat théocratique créé par Sékou Ahmadou fut

²⁰⁹ RFI, « Mali : Terre d'islam », émission La marche du monde présentée par Valérie Nivelon, Diffusé le 05 Oct. 2013, (<http://www.rfi.fr/emission/20131005-1-mali-terre-islam>). Sur la page d'accueil de cette émission dédiée à *l'islam au Mali* l'émission, il est écrit : « A l'heure où le Mali cherche une issue politique à la crise sans précédent que le pays traverse depuis son indépendance, la population semble concentrer tous ses espoirs dans les représentants du culte musulman. Et bien que les imams affirment ne pas faire de politique, c'est bien avec le soutien de Sabati, la Fédération des associations islamiques, que Ibrahim Boubacar Keïta vient d'être élu président de tous les Maliens. Afin de mieux comprendre la nature des relations historiques entre les différents courants de l'islam et le pouvoir au Mali, nous avons rencontré Mahmoud Dicko, de formation wahhabite et Chérif Ousmane Madani Haïdara, le soufi super star. Les deux imams ont chacun leur vision de la place de la religion dans la société malienne. Nous avons également demandé des points d'éclairage au chercheur Jean-Loup Amselle, spécialiste de l'Islam au Mali, directeur des Cahiers d'études africaines ». (<http://www.rfi.fr/emission/20131005-1-mali-terre-islam>)

²¹⁰ Jean-Loup Amselle, *Les négociants de la savane*, Anthropos, 1977.

donc de lutter pour une pratique plus rigoureuse de l'islam, dans les limites du territoire utile aux troupeaux des peuls. Certains peuples s'étaient montrés méfiants vis-à-vis de l'islam. Ainsi Sanankoua rapporte : « *tous les bozos qui avaient refusé de reconnaître l'autorité de la Diina ont été vaincus et intégrés au groupe des esclaves devant cultiver les champs de l'Etat, ou astreints à des corvées de batellerie* »²¹¹. A cet effet, nous pouvons affirmer que la pénétration de l'islam en Afrique subsaharienne a été faite de façon verticale, du haut (élite politique) vers le bas (masse populaire). De même Ba et Daget²¹² cité par Anne Mayor, rapportent un discours de Sekou Ahmadou sur l'acceptation de la Diina par les dogons: « *Les dogons se sont soumis à Hamdallaye qui accepta leur alliance ; ce peuple laborieux et fidèle à la parole donnée nous a dit : « Laissez-nous venir librement à votre Dieu, nous ne vous ferons jamais la guerre si vous ne nous la faites pas ». Le grand conseil a jugé bon d'accorder une large tolérance à ce peuple sans malignité, afin de l'amener sans heurt à l'islam.....* »²¹³

La présence du MUJAO dans le Hayré a aussi été perçue différemment par les catégories sociales. Les pasteurs nomades, vivant modestement en pleine brousse se trouvant dans une situation d'insécurité à cause du banditisme et ayant cru en la bonne foi du MUJAO, ont montré leur sympathie à l'endroit des islamistes. Par contre, les sédentaires vivant dans les villes (Douentza, Boni etc.) et ayant un mode de vie tendant vers la modernité se sont vus punis par les règles imposées par le MUJAO. Ces règles sont entre autres l'interdiction de fumer, d'écouter la musique, de s'habiller à l'occidental etc. Selon Horeejo : « *La présence du MUJAO dans le cercle de Douentza s'est manifestée par l'application de la charia : port obligatoire de voile par les femmes, interdiction d'alcool, interdiction de toute sorte de loisirs, interdiction de jouer la musique avec des téléphones portés etc.* »²¹⁴.

Il est à noter que le cercle de Douentza, à la différence des régions du nord, n'a pas connu les mêmes exactions et violences faites aux populations par les jihadistes à Tombouctou et à Gao. Roland Marchal souligne qu'à Tombouctou et à Gao, les islamistes du MUJAO et d'Ansar Dine ont fait des *hudud*, punitions corporelles, et ont eu à profaner des

²¹¹ Bintou Sanankoua, *Un empire peul au XIXe siècle : la Diina du Maasina*, Paris, Karthala, ACCT, 1990, pp. 108-109

²¹² Ba & Daget, Op. cit. pp. 280-281),

²¹³ Anne Mayor, « *Les rapports entre la Diina peule du Maasina et les populations du Delta intérieur du Niger, vus au travers des traditions historiques et des fouilles archéologiques* », In : Mirjam de Bruijn & Han Van Dijk (éds). *Peuls et Mandingues : Dialectiques des constructions identitaires*. Paris & Leiden : Editions Karthala & Africa-Studiecentrum, Collection « Hommes et Sociétés », 1997, P. 35

²¹⁴ Entretien réalisé avec Horeejo âgé de 64 ans et notable à Douentza, le 05 Août 2013

mausolées dans le but de se moquer de la communauté nationale et internationale. La communauté internationale, malgré ses multiples réunions à l'époque sur le dossier malien, n'arrivait pas à concrétiser l'intervention militaire, durant le dernier trimestre de 2012²¹⁵. Les islamistes ont certes appliqué deux fois la « charia »²¹⁶ sur la place publique de Douentza, Danki Muusa²¹⁷, mais à des degrés moindres. L'espace « *Ginna Dogon* », un lieu de culte de la communauté dogon, a été complètement saccagé par les islamistes du MUJAO. Les bars, les salons de coiffure, les hôtels et campements ont été définitivement fermés. Le port du voile a été imposé aux femmes.



Figure 6 : symbole du MUJAO sur un panneau publicitaire. Cliché B. SANGARE 15/11/12



Figure 7 : Fermeture et Interdiction de salons de coiffure pour femme par le MUJAO. Cliché B.



Figure 8 : Ginna Dogon, lieu de culte, détruit. Cliché B. SANGARE 16/11/12



Figure 9 : Véhicule du MUJAO à la rentrée de Douentza. Cliché B. SANGARE 12/11/12

²¹⁵ Roland Marchal, Ibid. October 2012,

²¹⁶ Ils ont eu à bastonner des alcooliques à 40 coups de fouet chacun sur la place publique « Danki Muusa ». Ils ont aussi appliqué la charia à un de leurs membres qui a commis l'adultère avec une femme mariée dans la ville de Douentza.

²¹⁷ Littéralement traduit par le Hangar de Moussa ; Il s'agit d'un hangar dédié à l'ancien président de la république du Mali, Moussa Traoré. Cette place publique aménagée, bien évidemment, sous le règne du président Traoré porte le nom de ce dernier.

Deebo Kordo, une femme âgée de 40 ans et descendant d'esclave arabe, que nous avons rencontrée à Douentza, écoeuvée de la situation qui prévalait dans le cercle au moment de son occupation par le MUJAO, nous fait ce témoignage :

« Les moudjahidines se promènent dans la ville et bastonnent les femmes n'ayant pas porté de voiles. Ils ont aussi interdit les regroupements des femmes et des hommes, même à l'école les filles et les garçons sont séparés. Par fini, ils ont exigé la fermeture des écoles. Nous souffrons énormément en ce moment. »²¹⁸

A cause de ces multiples exigences du MUJAO sur le comportement vestimentaire des femmes et sur l'éthique en général, les écoles, singulièrement les niveaux secondaires, ont fermé et cette femme avait son premier garçon qui devrait faire le baccalauréat. N'ayant pas une autre alternative, elle fut obligée de faire comme les autres en lui envoyant étudier à Sévaré (Mopti), situé à 175 km de Douentza. Cela sous entend qu'elle a dû fournir des sacrifices énormes pour pouvoir réunir le minimum de conditions et permettre à son fils d'aller étudier.

Mawnu Kaaloowo, un descendant d'esclave et agent d'ONG, habitant de Douentza nous décrit les actes posés par le MUJAO au moment de l'occupation du Hayré par les islamistes:

« Avec les islamistes, les biens des populations ne sont pas visés comme ce fut le cas avec le MNLA mais les islamistes ont joué sur le changement des habitudes, des comportements et des croyances des populations. Pour changer les comportements des populations, ce n'est pas une chose facile et c'est pourquoi les personnes aisées ont quitté la ville pour aller au sud. A chaque fois, ils amènent de nouvelles lois et finalement les populations ne savent même pas ce qu'ils veulent. Les gens qui ont quitté Douentza l'ont fait pour deux raisons : par peur aux islamistes (application de la charia), et par peur d'une éventuelle confrontation entre l'armée et les islamistes (éviter que les islamistes utilisent les populations civiles comme bouclier humain pour empêcher l'armée d'intervenir). »²¹⁹

En plus de l'imposition de la loi islamique, les jihadistes n'ont rien fait pour empêcher aux populations d'acheter des armes, ce qui a aggravé l'insécurité dans le Hayré. Kaaloowo, descendant d'esclave et conseiller communal, de témoigner :

²¹⁸ Entretien avec Debo Koordo, âgée de 40 ans et descendante d'esclave arabe, à Douentza, le 16 novembre 2012.

²¹⁹ Entretien avec Mawnu Kaaloowo, âgé de 52 ans, un descendant d'esclave et agent d'ONG, habitant de Douentza, le 06 août 2013

« La situation sécuritaire est totalement détériorée, personne n'est en sécurité. Avant le conflit, il était formellement interdit pour un civil d'acheter ou de se procurer une arme, telles que les armes de guerre ou de combat, on pouvait seulement acheter les armes traditionnelles (Baïkal) et les calibres 12. De nos jours, on se rend compte que ces armes de guerre sont vendues un peu partout dans la zone et les populations les achètent pour se protéger contre l'ennemi. Donc cela amène le risque de déclenchement des conflits internes qui ont d'ailleurs eu lieu dans la zone entre dogons et peuls. Si chacun est armé, cela ne fait qu'augmenter la détérioration totale de la situation sécuritaire. Les gens ont même peur de se promener ou de circuler librement car les coupeurs de route font toujours des braquages entre les villes et les villages. »²²⁰

Durant le peu de temps, d'août 2012 à janvier 2013, qu'ils soient restés dans le cercle de Douentza, les islamistes du MUJAO ont pu convaincre une majorité de marabouts et pasteurs nomades à les rallier. Ils se sont montrés très sympathiques avec ces catégories sociales. Selon nos informateurs, ils partaient rendre visite à certains marabouts à Douentza et à Boni en parlant d'eux d'islam et en essayant de les convaincre à rejoindre leur mouvement. La plupart des pasteurs nomades ont pris position pour le MUJAO au vu et au su de tous parce qu'ils ont cru à ces islamistes qui sont pacifiques à leurs avis et ont eu à donner raison, à plusieurs reprises, à des éleveurs lors des conflits qui les ont opposé aux agriculteurs. Ainsi, beaucoup d'entre eux ont envoyé leurs enfants à Gao pour suivre la formation militaire, étudier le coran et faire la guerre sainte. Dans la commune de Boni (Haïré), une cinquantaine de jeunes pasteurs nomades auraient intégré le MUJAO et la plupart d'entre eux ne seraient pas encore de retour, selon les informations qui nous ont été données par Laamido, pasteur nomade âgé de 54 ans.

Durant cette période, il y avait aussi des cas de banditisme dans le cercle de Douentza puisque le MUJAO n'était basé que dans la ville de Douentza à des endroits bien connus de tous : le poste de contrôle à la rentrée vers le sud, le Lycée, l'Académie, l'Hôtel Ndouldi et le poste de Péage sur la route de Gao au nord de la ville. Parfois, ils faisaient des missions de surveillance et de sécurisation dans les autres localités du cercle. A Boni, le MUJAO avait un représentant spécial, Touré-un ancien du MNLA- qui a fini par intégrer le MUJAO. Par rapport à l'identité des bandits qui sèment la terreur dans le Hayré :

²²⁰ Entretien fait avec Kaaloowo, âgé de 50 ans, descendant d'esclave et conseiller communal, le 15 novembre 2012 à Douentza

- Certains soutiennent que ce sont les éléments du MNLA restés dans la localité qui commettent ces actes de banditisme ;
- D'autres affirment que ce sont les populations qui se sont procurées des armes de manière illicite durant la période de conflit, qui étaient en train de commettre ces actes pour se faire de l'argent.

Un étudiant vacancier, jangoowo, que nous avons rencontré à Boni au moment de l'occupation, accuse les islamistes d'être responsables de la situation d'insécurité qui prévalait dans sa commune : « *Le MUJAO qui est sensé être le maître principal de la zone n'a aucune représentation à Boni ici et c'est pourquoi les bandits font ce qu'ils veulent alors* ». A Boni et à Serma, la plupart des populations gardent un mauvais souvenir des islamistes puisque dans chacune de ces localités, ils y ont fait un tour pendant les jours de foire, en détruisant tous les tabacs (cigarettes, tabacs à pipe etc.) des commerçants et d'autres produits occidentaux, sensés être interdits par l'islam.

Donc, nous pouvons retenir qu'hormis sa présence effective à Douentza ville, le MUJAO partait temporairement à Boni et à Serma où il a pu se tailler une part importante de ralliement.

IV.2 Perception des catégories sociales dans le Hayré sur le MUJAO

L'une des catégories sociales relevant de la classe des *Rimbé*, nobles, dont nous n'avons précédemment pas évoqué est la catégorie des *Moodibaabé*, les maarabouts. Elle a une influence énorme sur les autres catégories sociales puisqu'elle est détentrice du pouvoir mystique et est capable de transformer le destin des autres, selon ce que nous avons pu observer et comprendre sur le terrain. On les doit respect et considération ; par exemple, aucun pasteur nomade n'ose s'asseoir sur une chaise ou une natte où un marabout s'assoit. C'est pourquoi, nous sommes d'accord avec De Bruijn & Van Dijk (1995) quant ils parlent de leadership politique des marabouts dans le Hayré puisqu'ils sont écoutés et sont sensés être les savants et les plus proches de Dieu. A cet effet, le sociologue Sénégalais Abdou Salam Fall a écrit un article sur l'impact des confréries religieuses sur l'économie Sénégalaise. Selon lui : « *l'effervescence islamique reste notoire en Afrique de l'Ouest au point de conférer au fait religieux une fonction structurante des dynamiques sociale, politique, économique et culturelle. Dans cette région, l'Islam sénégalais se distingue par le dynamisme des confréries qui, en plus de leur cachet populaire, tissent des réseaux d'entrepreneurs économiques en raison de l'idéologie*

travailliste avec laquelle elles font corps. »²²¹ D'aucuns diraient que les islamistes du MUJAO et d'Ansar Dine ont joué sur le fil économique pour avoir beaucoup d'adhésions parmi les populations du nord. A Douentza, nous n'avons pas eu de preuves par rapport à cette hypothèse.

Dans le Hayré, avec l'occupation de la zone par le MUJAO, les chefs religieux et maîtres coraniques se méfiaient, au départ, des islamistes pour éviter d'une part d'avoir des difficultés de cohabitation avec les habitants du Hayré et d'autre part de ne pas se voir dénoncés par les populations après l'intervention militaire. Lors d'un échange avec un de nos interlocuteurs, Laamido, sur la question d'un probable lien entre les islamistes du MUJAO et les chefs religieux du Hayré, il nous tient ces propos : *« Je ne connais exactement pas le type de relations particulières que les islamistes pourraient avoir avec les chefs religieux mais j'ai appris que certains marabouts de Douentza ont de bonnes relations avec le MUJAO que nous appelons ici « les gens de Alqaïda »*²²².

Biddo Alu, un autre éleveur que nous avons rencontré à la foire de Serma en novembre 2012, nous fait une analyse pour nous démontrer que les islamistes sont des adversaires/ennemis des traditionnels marabouts de la localité puisque les premiers interdisent le port de tout gris-gris ou talisman alors que les marabouts ne vivent que de ce métier. A la question de savoir si les marabouts du terroir seraient en collaboration avec les islamistes, il nous répond :

*« A ma connaissance non, puisque les islamistes interdisent le port des gris-gris et talismans faits par nos Moodibaabe, marabouts en fulfulde, alors que ces derniers ne vivent que du profit tiré des consultations maraboutiques. »*²²³

Notre interlocuteur, à travers ce témoignage, montre le différend qui puisse exister entre l'islamisme radical prôné par les extrémistes et l'islam modéré pratiqué par la majorité des populations du Hayré. Malgré leur foi en Allah, les pasteurs nomades partent chercher

²²¹ Abdou Salam Fall, « Les usages des liens confrériques religieux dans l'économie Sénégalaise », in : Mayke Kaag (dir.), Islam et engagements au Sénégal, Leiden, ASC, 2011, pp. 47-80

²²² Issu de l'entretien réalisé avec Laamido, pasteur nomade à Serma, le 18 novembre 2012.

²²³ Issu de l'entretien réalisé avec Biddo Alu, le 22 novembre 2012, à Douentza

chaque année la baraka des marabouts pour avoir protection et réussite dans leur activité d'élevage comme c'est le cas chez mourides du Sénégal²²⁴.

Un autre commerçant rencontré à Serma, cette fois d'une autre ethnie du terroir, nous dit ce qu'il sait de la relation entre le MUJAO et les ténors de l'islam pacifique dans la localité :

*« Ils n'ont pas de bonnes relations avec les chefs religieux de la localité car l'islam est une religion pacifique et de non violence alors que le MUJAO impose la religion par la violence (coups de fouet, interdiction pire et simple de fumer, de boire etc.). C'est pourquoi les populations et les autres religieux ne sont pas d'accord avec eux et les boudent. »*²²⁵

Ces propos tenus par un commerçant dont des produits (tabacs et médicaments) ont été pris par les éléments du MUJAO pour être brûlés. Les populations, surtout sédentaires, du Hayré disent avoir hérité d'un islam pacifique de leurs ancêtres qui furent de bons pratiquants et elles ne comprennent pas pourquoi le MUJAO et ses alliés, narcotrafiants, viennent leur imposer avec violence un autre type d'islam. Cette mentalité rime parfaitement avec la thèse soutenue par Amselle quand il dit : *« Je pense qu'il faut se déprendre de l'idée que les africains musulmans ne sont pas des vrais musulmans. »*²²⁶. Le recours à la violence et la volonté de changer radicalement les habitudes des populations ont contribué à approfondir le fossé qui existait entre certaines catégories sociales des peuls du Hayré, les Rimaybé et les Weheebé, et les islamistes du MUJAO.

En revanche, nous notons également le fait qu'une majorité des Seedoobé, pasteurs nomades, s'est manifestement montrée favorable au MUJAO. Ce positionnement de cette catégorie sociale pour le MUJAO s'est principalement caractérisé par leur intégration dans le mouvement islamiste. Gorko Lobbo de dire :

« Nous sommes partis nous former (il dit ce mot en français, «men formoyking») chez le MUJAO pour venir défendre notre territoire qui nous est tant cher contre la domination des Touaregs. Nous ne sommes pas formés pour lutter contre l'Etat malien mais contre l'envahissement des Touaregs car ces derniers n'ont jamais dans l'histoire pu vaincre le Hayré si ce n'est cette année. Cela est une honte pour nous, nos ancêtres ont toujours su

²²⁴ Abdou Salam Fall, *ibid.*

²²⁵ Issu de notre entretien réalisé avec Tiotoowo âgé de 42 ans, commerçant à Serma, le 18 août 2013.

²²⁶ Jean-Loup Amselle, Invité de l'émission *La marche du monde* sur RFI, « Mali : Terre d'islam », émission La marche du monde présentée par Valérie Nivelon, Diffusé le 05 Oct. 2013, (<http://www.rfi.fr/emission/20131005-1-mali-terre-islam>).

mettre hors d'état de nuisance les Touaregs qui voulaient envahir le Hayré par les Razzias. Les gens du MNLA d'ici étaient seulement constitués de petits Touaregs de Dourgama, cela nous a vraiment fait mal et c'est pourquoi nous avons intégré le MUJAO pour prendre notre revanche. Ce n'est pas parce que nous préférons le MUJAO mais on s'allie même à son ennemi le temps de gagner ce qu'on veut »²²⁷.

La plupart des pasteurs nomades affirment ouvertement avoir soutenu le MUJAO pour se préparer à une autoprotection contre le banditisme qui sévissait dans le Hayré. Ils pensent qu'ils n'ont pas tort d'avoir acheté des armes puisque, pour eux, c'était la seule manière d'éviter les ennemis. Avoir une arme est aussi une question de prestige pour la plupart des gens même s'ils ne s'y sont pas servis. A cet effet, Zéïni Moulaye évoquant les causes endogènes de la prolifération des armes légères en Afrique affirme : « *En Afrique, il y a une mystique des armes. En effet, dans l'Afrique des profondeurs, porter une belle arme (sans aucune idée préconçue de la diriger contre qui que ce soit) offre une sensation de plaisir et un sentiment de fierté. Posséder une arme à feu, dans certains milieux traditionnels, inspire la peur et, parfois, du respect.* »²²⁸

IV.3 Détérioration du climat social entre les catégories sociales

Furieux contre les actes posés par le MNLA et voulant se protéger contre tout ennemi quelconque, un nombre important de nomades dans le Hayré ont envoyé leurs enfants à Gao chez les nouveaux maîtres à l'époque, le MUJAO, pour apprendre à manier et à utiliser les armes en prétextant qu'ils sont partis étudier le coran. Il est de coutume chez les peuls nomades du Hayré qu'ils envoient un de leurs enfants étudier le saint coran et devenir « talibé »²²⁹, tradition héritée de la Diina de Sekou Ahmadou dans le Maasina²³⁰. Cela dans le dessein de permettre à l'enfant non seulement d'apprendre les principes fondamentaux de l'islam mais aussi d'endurer les souffrances de la vie donc une forme d'éducation à la vie. C'est ainsi que notre tuteur de Serma, également chef de clan des Dialloubés, a aussi envoyé son enfant talibé dans le MUJAO mais en faisant comprendre aux gens que ce dernier est parti

²²⁷ Gorko Lobbo, pasteur nomade âgé de 51 ans, entretien réalisé le 10 août 2013 à Serma (Hayré).

²²⁸ Zéïni Moulaye Haïdara, « *La prolifération des armes légères et de petit calibre* », in : Alliance des initiatives africaines pour la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest, Les causes des conflits en Afrique, Dakar, Gorée Institute avec l'appui de la GTZ, pp. 7-35.

²²⁹ Elève coranique.

²³⁰ A. H. Bah & J. Daget, Op. Cit. 1984.

étudier le coran comme à l'accoutumé. A nous, il se confie : « *Oui, je confirme que nous avons ordonné nos enfants à rallier le MUJAO mais uniquement pour apprendre à se familiariser avec les armes pour enfin se protéger dans le futur contre toute éventuelle attaque des ennemis. Puisque l'Etat n'était plus présent et nous étions dans une sorte de jungle où c'est le plus fort qui dicte sa loi, il fallait qu'on se prépare aussi en conséquence* »²³¹

La prise de position des pasteurs nomades pour les islamistes du MUJAO a été perçue par les autres catégories sociales, Riimaybé et Weheebé, comme une trahison et si cela perdurait le pôle du pouvoir allait changer. Puisque durant cette période, occupation de la zone par le MUJAO, il y a eu des individus ciblés par des bandits armés parmi ces deux catégories. Les islamistes ne contrôlaient pas toute la zone et l'anarchie s'est installée avec les achats des armes en laissant croire aux catégories Rimayabé (descendants d'esclaves) et Weheebé (élites politiques) que ce sont les Seedoobé (pasteurs nomades) qui commettaient ces actes. A titre d'exemple, une fusillade à domicile a été perpétrée contre un membre de la chefferie traditionnelle de Boni. Durant la période de la reconquête, un crime a été commis à Serma contre une famille Diimadio, descendant d'esclave, où un jeune a été froidement assassiné par des bandits armés.

Le MUJAO a voulu adopter la même stratégie du MNLA, former les autochtones et se faire représenter dans la zone par ces derniers en vue d'avoir une certaine légitimité. Selon nos interlocuteurs, il y avait déjà parmi les éléments du MUJAO présents dans la ville de Douentza des peuls du Hayré. Wolfram Lacher dans un de ses article souligne le fait que les commissariats de police islamique du MUJAO étaient dirigés par des sonrhaï du nord et des arabes originaires du Tilemsi et que le leadership du MUJAO est suspecté d'être profondément impliqué dans le trafic de drogue transsaharien.²³²

Le MUJAO comme le MNLA ont favorisé une politique de prolifération d'armes légères dans le Hayré en incitant les populations à se les procurer pour assurer leur propre sécurité. Tous ceux qui avaient les moyens d'acheter une arme l'ont fait. Cela va de soi que des actes de banditisme se multiplient dans la zone. Selon certains témoignages, les pasteurs nomades sont supposés être les auteurs de ces actes de banditisme mais eux même rejettent cette accusation et pointent de doigt les éléments du MNLA dispersés dans la nature. La recherche de boucs émissaires n'arrange en rien la situation et contribue à la détérioration du climat social en aggravant les tensions entre les catégories sociales.

²³¹ Entretien avec Dimal. Chef peul âgé de 55 ans, à Serma le 13 Août 2013.

²³² Lacher, Wolfram. Op. Cit., 2012.

TROISIEME PARTIE : ACTIVISME LOCAL,
RECONQUETE ET RÔLE DES MEDIAS SOCIAUX
EN PERIODE DE CONFLIT AU HAYRE

CHAPITRE V : L'AUTOGOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE ET « L'ACTIVISME OFFLINE »

Selon la contribution de l'Union Européenne au débat international sur la gouvernance : « *La gouvernance est l'art des sociétés de créer les régulations nécessaires à leur survie et à leur épanouissement. C'est une question éternelle et universelle. De tout temps les sociétés ont appris, pour survivre, à canaliser les passions, organiser et modérer les pouvoirs, freiner les rapacités, exercer la justice, rendre tolérables les contraintes nécessaires à la vie collective, définir les modalités d'un sage gouvernement, organiser et gérer les biens communs, prévenir les catastrophes, assumer les aléas, garantir l'équilibre à long terme avec l'environnement, conjuguer continuité et adaptation, assurer la cohésion à l'intérieur et la sécurité à l'extérieur* »²³³. Cette réflexion rime parfaitement avec la situation que nous décrivons dans ce chapitre consacré aux initiatives communautaires mises en œuvre pour atténuer la souffrance des populations pendant la période de conflit (V.1 & V.2). Un dernier point est dédié à la perception des catégories sociales sur la reconquête du territoire et le retour de l'administration (V.3).

V.1 L'Activisme de l'Association DEENTAL

DEENTAL²³⁴ est l'Association des ressortissants du cercle de Douentza vivant à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Elle a été créée depuis une trentaine d'années déjà et a pour objectif de contribuer au développement du cercle de Douentza²³⁵. Quant le MNLA a occupé le Hayré, les populations du cercle de Douentza ont passé près de trois mois sans avoir un appui émanant de l'Etat ou des organisations humanitaires. Au même moment, des aides humanitaires traversaient le cercle pour être destinées aux populations de Tombouctou, Gao et Kidal. Cela donnait l'impression que le cercle de Douentza n'était pas occupé. C'est ainsi que les ressortissants du cercle de Douentza réunis au sein de DEENTAL ont décidé de prendre en main les choses pour conduire les destinées du Hayré et réparer l'injustice faite à leur endroit. Ainsi, DEENTAL a mis sur place un Comité de Crise (CDC) mixte composé de fonctionnaires, d'agents d'ONGs, de députés, de maires et d'élus présents à Bamako pour

²³³La Contribution de l'Union Européenne au débat international sur la gouvernance disponible sur : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-178.html>, Consulté le 30 juillet 2013.

²³⁴ Signifie Rassemblement en langue peule

²³⁵ Cf. Statuts et Règlements de l'Association DEENTAL

réfléchir sur la situation qui prévalait dans le Hayré et chercher à solutionner les problèmes les plus urgents. Le Comité de Crise avait pour objectifs de marquer sa solidarité avec les populations victimes de l'occupation, d'initier, de mettre en œuvre et d'accompagner toute action de nature à soulager ces populations et enfin corriger l'oubli qui est toujours fait de la situation du cercle à travers les médias et au niveau des institutions et organisations étatiques ou non²³⁶.

Pour atteindre ses objectifs, il s'est octroyé comme arme de guerre, « l'activisme » pour d'abord faire comprendre à l'opinion nationale et internationale ce que vivent les populations du cercle de Douentza. Malgré l'occupation de Douentza par la rébellion, le cercle n'était pas considéré par l'opinion nationale et internationale comme une zone en crise au même titre que Tombouctou, Gao et Kidal. Des aides humanitaires destinées aux régions occupées du nord ne prévoyaient pas le cercle de Douentza. Donc, cette première lutte de DEENTAL était d'abord une lutte de reconnaissance pour corriger « l'injustice » faite à leur cercle. Elle s'est concrétisée par de multiples actions de plaidoyers et de Lobbying à travers des conférences de presse, de sensibilisations intenses au niveau des médias, de rencontres des autorités de la transition, de signature de pétition. Nous avons assisté à la première conférence de presse de l'association organisée au CICB, pendant laquelle les membres de ladite association ont tenu à faire un bilan de la situation catastrophique dans le Hayré. Dans le document de presse de cette conférence, il est stipulé :

« Depuis le 02 Avril 2012, le cercle de Douentza est occupé comme les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Sa population subit les mêmes attaques et les mêmes exactions. Les conséquences, sur tous les plans, sont également pareilles. Et pourtant nous avons observé comme tout le monde qu'un sort différent lui était fait par l'Etat, les médias, les associations ou organisations civiles à caractère humanitaire. Cette attitude suscite en nous indignation et désappointement qui ne sont égalés que par notre profond désarroi et notre incompréhension face au traitement parcellaire de l'information et la gestion, tout aussi discriminatoire, des conséquences de l'occupation. Ainsi toutes les aides et mesures d'accompagnement vers les populations des zones occupées ont été décidées et exécutées sans aucune prise en compte du cas du cercle de Douentza. Pourtant les populations de ce cercle vivent, au quotidien, les

²³⁶ Cf. au communiqué du point de presse de DEENTAL en Annexe.

mêmes difficultés que le Nord du Mali et subissent les mêmes tracasseries et exactions qu'elles »²³⁷.

A analyser le contenu de ce message, nous constatons la mise en avant de la frustration des membres de DEENTAL face à ce qu'ils ont appelé la « *marginalisation du cercle de Douentza* » sur le plan information et actions humanitaires comparativement aux autres régions du nord. Quel intérêt l'Etat, les médias et les organisations civiles à caractère humanitaire auraient à discriminer le cercle de Douentza par rapport aux autres régions du nord ? Deux hypothèses sont possibles pour répondre à cette question : 1)- soit ces acteurs n'avaient pas l'information réelle sur ce qui se passait à Douentza ; 2)- soit l'Etat, pour des raisons de souveraineté et d'honneur, ne voulait pas divulguer l'occupation de Douentza, relevant de la région de Mopti, qui porterait à quatre (4) les régions occupées par les rebelles sur l'ensemble des huit (8). Même s'il faut noter que les trois (3) régions du nord à elles seules représentent les 2/3 du territoire national.

Ces actions de Plaidoyers et Lobbyings de DEENTAL ne sont pas tombées dans les oreilles d'un sourd. Le gouvernement de transition a ainsi ordonné aux départements ministériels concernés²³⁸ de prendre des mesures idoines pour que Douentza soit considéré comme « zone en crise » au même titre que les régions du septentrion. A la suite de cette interpellation, le CDC a eu gain de cause puisque désormais on pouvait entendre ce message, « *nous sommes de cœur et d'action avec les populations des 3 régions du nord et du cercle de Douentza sous occupation ; nous ne les oublions pas* », quotidiennement à la fin du journal télévisé de 20h sur la chaîne nationale²³⁹.

Le deuxième combat de DEENTAL a été la lutte pour permettre aux populations de Douentza d'accéder aux services sociaux de base, minimes soient-ils, considérés comme secteurs prioritaires.²⁴⁰ A cet effet, pour dynamiser ses actions, le comité de Crise a institué deux réunions hebdomadaires²⁴¹ au cours desquelles elle a élaboré un plan d'action qui est

²³⁷ Association des Ressortissants de Douentza, Document de Point de presse sur la situation de crise dans le cercle de Douentza, Bamako, 16 juin 2013

²³⁸ Ministères de la communication, du Développement social et de l'Action Humanitaire, de l'économie et des finances, de l'énergie et de l'eau, de l'éducation et enfin celui de la santé.

²³⁹ Office de Radio Télévision du Mali (ORTM)

²⁴⁰ Education, Santé, Sécurité alimentaire etc.

²⁴¹ Tous les Lundi et Jeudi dans l'après midi

une feuille de route pour l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés. Une commission de mobilisation des ressources a aussi été créée pour l'atteinte de ses ambitions inscrites dans la feuille de route²⁴².

Pour que ses actions ne soient pas saisies et détournées par les occupants du cercle, DEENTAL a ordonné la mise en place d'une antenne locale de comité de crise à Douentza qui sera chargée de coordonner les actions sur le terrain pour permettre aux populations défavorisées de bénéficier des aides humanitaires. L'initiative a été bien accueillie par les populations de Douentza et conformément à la demande de DEENTAL, le comité de crise local a été mis en place et a servi provisoirement de substitut des services étatiques en gérant les affaires courantes de la ville et en servant d'interface entre les occupants et les populations. Horeejo, le vice président du comité de crise local de Douentza a témoigné :

« Depuis le départ de l'administration, sur l'initiative et sous le contrôle de l'Association DEENTAL, nous avons mis en place un comité de crise chargé de gérer au quotidien toutes les affaires de la ville de Douentza. Il a consisté à gérer des problèmes au niveau de la société, entre agriculteurs et éleveurs et même des problèmes au niveau des occupants. A chaque fois que les occupants faisaient des exactions à l'endroit des populations, celles-ci venaient nous, le président et moi vice président, voir au niveau du comité de crise pour qu'on aille intervenir. Je rends hommage au défunt président du comité de crise qui est d'ailleurs tombé les armes dans la main. Puisqu'il est mort d'un accident lors d'une mission commanditée par Médecins Sans Frontières qui, s'est installé dans le cercle pour apporter un appui sur le plan sanitaire aux populations de Douentza, Boni et Hombori. Feu Sékou Cissé et moi étions présents sur tous les fronts, on était très sollicité et on est parvenu à gagner la confiance des islamistes ; ils croyaient à ce qu'on faisait et prêtaient oreille à nos doléances. Ils acceptaient discuter souvent objectivement avec nous »²⁴³.

Les populations que nous avons interviewées à Douentza ont une bonne perception du comité de crise qui a œuvré, selon elles, pour l'intérêt général de Douentza. Les islamistes du MUJAO ont reconnu la légitimité du comité de crise et acceptaient discuter avec ses responsables pour trouver ensemble des solutions à certains problèmes. Par exemple, sur le plan éducatif le MUJAO avait décidé de fermer toutes les écoles jusqu'à nouvel ordre mais avec l'intervention du comité de crise, ils ont pu trouver un terrain d'entente en procédant à la

²⁴² Consulter en annexe le document du point de presse et deux compte rendus de réunions hebdomadaires du Comité de Crise de DEENTAL.

²⁴³ Issu de l'entretien avec Horeejo, âgé de 64 ans, notable et élu local à Douentza.

séparation des filles et des garçons dans les classes. Un agent de la mairie de la commune urbaine de Douentza nous fait un dernier témoignage sur le rôle joué par le comité de crise à Douentza :

« Le comité de crise est une initiative des ressortissants de Douentza vivant majoritairement à Bamako et en Guinée Equatoriale réunis au sein de l'association Deental et également les résidents. Les membres du comité servaient de relai entre les populations locales et les occupants. A chaque fois, qu'un individu est victime des occupants, c'est le comité de crise qui part plaider à la faveur de la victime pour qu'elle soit rétablie dans ses droits. Comme il n'y avait aucun service public à l'époque, c'est le comité de crise qui s'occupait de toutes les affaires sociopolitiques de Douentza. Ce sont eux qui réceptionnaient les dons humanitaires offerts par les partenaires du Mali et le gouvernement malien pour les partager entre les populations défavorisées. »²⁴⁴

Par ailleurs, à Serma, les populations se sont organisées pour statuer sur la gestion de l'environnement, en imposant certaines règles à la communauté pour éviter la coupe abusive des arbres et la dégradation de leur environnement.

André Salifou parle de l'activisme des Ressortissants de la Communauté Touarègue (RCT) pendant la rébellion touarègue au Niger dans les années 90 mais contrairement à celui de DEENTAL, l'auteur décrie l'inaction, le caractère opportuniste et le fait que ce regroupement touareg soit acéphale, sans un chef pour coordonner ses actions²⁴⁵. DEENTAL dans sa démarche a prôné le leadership participatif et la concrétisation des actions dans l'intérêt général de la population du cercle de Douentza. Pour plus de détails sur le but, les actions et la constitution de DEENTAL se référer à l'annexe 2.

V.2 Création de Brigades d'auto-défense

Avec l'absence de l'Etat, plusieurs formes d'auto-défenses ont émergé dans le cercle de Douentza, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. A Serma par exemple, les populations (toute catégorie confondue) se sont organisées pour statuer sur la gestion de l'environnement, en imposant certaines règles à la communauté, pour éviter la coupe abusive des arbres et la dégradation de leur environnement. Dans les villes de Douentza et de Boni, la

²⁴⁴ Entretien avec Sarusinke, agent de la mairie de Douentza âgé de 35 ans, le 22 août 2013.

²⁴⁵ André Salifou, Op. Cit., p. 132.

jeunesse restée sur place a pris l'initiative de créer des brigades d'auto-défense pour sécuriser leurs localités. « *Les jeunes de Douentza prennent leur destin en main* »²⁴⁶, c'est le titre que nous avons choisi en écrivant cet article pour la « *Radio Netherlands Worldwide* » pour qualifier la création de brigades d'auto-défense par les jeunes du cercle de Douentza. La Brigade ou la milice d'auto-défense de Douentza est, comme son nom l'indique, un regroupement de jeunes en vue de pallier à l'absence de sécurité et de justice qui prévalait dans le cercle de Douentza pendant le conflit.

Se retrouvant dans une ville sans agents de sécurité pour sécuriser les populations et leurs biens, les jeunes de Douentza ont de ce fait décidé de *prendre leur destin en main* en s'autogouvernant. Pour Jokoldé, un jeune enseignant natif de Douentza et membre actif de la brigade d'auto-défense, il était plus que nécessaire pour eux jeunes de Douentza de trouver une solution alternative à l'absence des autorités puisque, toujours selon lui, les hommes doivent se choisir un chef quant ils vivent en société. A lui de témoigner :

*« A la différence des animaux, quand les hommes se réunissent forcément il leur faut un chef. Ce chef, c'était l'autorité administrative et sécuritaire de la ville qui ont tous quitté la ville. Que devrions-nous faire alors ? »*²⁴⁷.

La réponse à cette question a été la création d'une brigade d'auto-défense pour assurer la sécurité des populations de Douentza et leurs biens. Dans les précédents chapitres, nous avons évoqué le fait que les rebelles du MNLA et des bandits inconnus s'attaquaient aux biens de l'Etat et des populations et semaient la terreur dans le cercle, c'est dans ce contexte que la brigade d'auto-défense a été créée.



Figure 10 : La Brigade de la Gendarmerie de Douentza transformée en siège de la Brigade d'auto-défense de Douentza. Cliché Boukary Sangaré 20/04/2012

²⁴⁶ Boukary Sangaré, « Les jeunes de Douentza prennent leur destin en main », Radio Netherlands Worldwide, juin 2013, Disponible sur : <http://www.rnw.nl/afrique/article/les-jeunes-de-douentza-prennent-leur-destin-en-main> , (Consulté pour la dernière fois le 10 novembre 2013)

²⁴⁷ Entretien avec Jokolde, membre de la brigade, le 18 avril 2012

La brigade d'autodéfense a été mise sur place de concert avec les autorités traditionnelles et les notables de la ville de Douentza. Elle regroupait au total une centaine de jeunes toutes ethnies et catégories confondues. Pour traquer les bandits armés, elle procédait à des patrouilles noctambules, en agissant sous forme de police traditionnelle, en vue d'appréhender et de traquer les voleurs et brigands qui nuisaient à la stabilité du cercle. Toujours selon Jokolde :

« Dans ce cadre, tous les jeunes de Douentza se sont mobilisés en se donnant les mains pour faire ensemble des patrouilles noctambules. Toutes les nuits, nous mobilisons plus de 100 jeunes pour surveiller la ville, pour traquer les voleurs et autres malfaiteurs. Nous formons une vingtaine de groupes de huit (8) personnes par groupe pour surveiller les services administratifs abandonnés, les habitations des fonctionnaires ayant abandonné la ville, les locaux des ONG, les boutiques et autres installations commerciales au marché et à la gare etc. »²⁴⁸.

Cette initiative a été saluée par les populations de Douentza et leur a permis d'avoir un minimum de sécurité. Il est aussi important de noter les difficultés auxquelles la brigade était confrontée sur les plans de la logistique et de la compétence. Même si les jeunes avaient la volonté d'œuvrer pour sécuriser la ville, ils leur manquaient de matériels logistiques (armes, torches, carburants etc.) et de compétences, en termes de capacité technique et de légalité, pour assurer la sécurité des populations, défendre la ville contre les irruptions des bandits armés et gérer les affaires judiciaires.

Nous avons rencontré Soganké dans la cour de la radio de Douentza, dans son grin²⁴⁹ au petit soir, où d'habitude il part rejoindre ses amis autour du thé pour partager leurs émotions et discuter sur la crise politico-juridico-sécuritaire auquel le Hayré est confronté. Il se dit favorable à cette belle initiative des jeunes de sa ville et la trouve très saluée. Il témoigne :

« La brigade de vigilance a été créée par les jeunes de la ville pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Puisqu'avec l'occupation de la ville par le MNLA, il y a eu des jeunes qui se sont infiltrés dans la rébellion en servant de guides aux rebelles du MNLA. C'est pourquoi, le MNLA n'a épargné aucun service étatique ni aucune famille nantie. La brigade de vigilance des jeunes a eu des résultats escomptés et grâce à elle, nous arrivons à dormir un peu tranquillement la nuit sans être dérangés par des voleurs. Elle a déjà appréhendé et arrêté beaucoup de voleurs dans cette ville. »²⁵⁰

²⁴⁸ Entretien réalisé avec Jokoldé âgé de 28 ans, membre de la Brigade d'auto-défense, à Douentza le 17 avril 2012.

²⁴⁹ Le "grin" au Mali est une habitude sociale de rencontres régulières entre amis, collègues et camarades, le plus souvent autour d'un thé pour discuter des sujets d'actualité. Ils constituent des espaces importants du tissu social. In : <http://pensepouragir.org/auteur115.html>

²⁵⁰ Entretien réalisé avec Soganke âgé de 55 ans le 21 avril 2012 à Douentza.

Notre interlocuteur utilise le terme *brigade de vigilance* à la place de *brigade d'autodéfense* pour montrer le caractère alarmiste de la situation sécuritaire à l'époque et la nécessité d'être vigilant. Façonnés par la réussite de l'exemple de la brigade d'autodéfense de Douentza, les jeunes de Boni, en majorité des élites politiques, ont aussi initié une sorte de brigade dans leur village pour sécuriser les populations et leurs biens mais avec moins de performance que celle de Douentza. Beweedio, un jeune autochtone et membre de la famille de la chefferie traditionnelle de Booni, nous raconte :

« Nous les jeunes autochtones de Boni, nous nous sommes organisés en association (milice villageoise) pour surveiller et sécuriser le village de Boni. Toutes les nuits, nous faisons des patrouilles à partir de 22h mais nous n'avons pas informé les populations que nous le faisons. Cela pour surprendre les malfaiteurs car nous pensons que si tout le monde est informé qu'il y a une patrouille, les voleurs pourront nous contrecarrer et utiliser d'autres stratégies pour opérer. C'est une initiative de la famille de la chefferie traditionnelle et cette milice est composée uniquement des membres de cette famille. »²⁵¹

La brigade d'auto-défense de Boni a pu sécuriser et réduire les pillages noctambules des boutiques. A Douentza, une fois un voleur arrêté la brigade lui gardait, le temps de l'auditionner en vue de connaître les vraies motivations de son vol. Il est ensuite libéré puisque les jeunes de la brigade n'avaient pas les moyens et les compétences nécessaires pour incarcérer un voleur au delà de 48h ; donc après l'audition, un châtiment corporel ou moral lui est réservé. Pour ce dernier, on lui fait promener dans la ville avec le bien volé sur la tête. Cette pratique permet d'ostraciser le coupable et de lui faire quitter volontairement la ville s'il est autochtone. Elle était, selon nos interlocuteurs, traditionnellement utilisée dans le Hayré pour sanctionner les fautifs.



Figure 11: Un adolescent arrêté pour vol à la foire de Douentza et conduit à la Brigade des jeunes. (Cliché Boukary Sangaré, 20/04/2012).

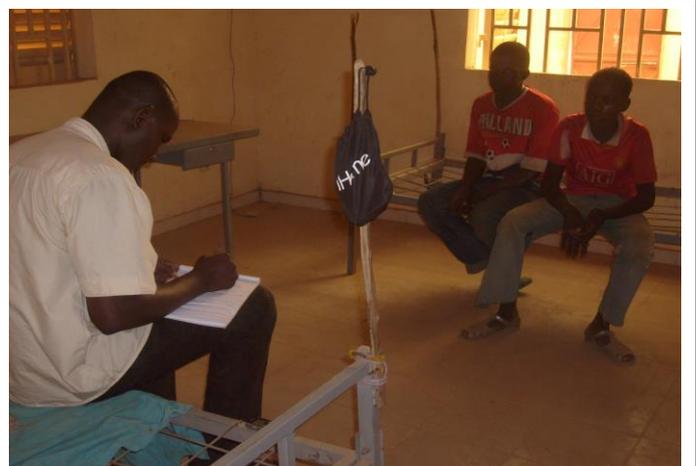


Figure 12: Audition de deux adolescents au siège de la Brigade

(Cliché Boukary Sangaré, 20/04/2012).

²⁵¹ Entretien avec Beweedio âgé de 35 ans, à Boni le 22 avril 2012.

V.3. De l'Opération Serval au retour de l'Administration publique dans le Hayré

Cette section est consacrée au processus de reconquête du Hayré par l'armée malienne et l'opération Serval (V.3.1) et à la perception des catégories sociales peules sur le retour de l'administration dans la zone (V.3.1).

V.3.1. L'Opération Serval appuyée par l'armée malienne :

L'opération serval, en référence à un félin africain, est le nom donné à l'intervention militaire menée au Mali par l'armée française, depuis le 11 janvier 2013, à la demande du gouvernement du Mali. L'opération aurait pour objectif de soutenir les troupes maliennes cherchant à repousser une offensive des groupes armés islamistes qui ont pris le contrôle de la partie nord du pays. Les buts de cette intervention tels qu'exprimés par le président français, François Hollande, le 15 janvier 2013 sont : arrêter l'avancée en direction de Bamako des forces jihadistes, sécuriser la capitale du Mali et permettre au pays de recouvrer son intégrité territoriale²⁵².

La reconquête du territoire du Hayré a eu lieu dans la mouvance générale de libération des régions occupées à l'époque par les jihadistes et les rebelles. Le rapport des Nations Unies sur la situation sécuritaire au Mali situe la reconquête du nord et le déclenchement de l'Opération Serval dans son contexte global à travers une description synthétique. Il stipule :

« La situation sécuritaire au Mali a connu une détérioration énorme en janvier 2013. A la date du 05 janvier 2013, des éléments d'Ansar Dine et du MUJAO, soutenus par AQMI ont décidé d'attaquer le sud du Mali. Le 8 Janvier, ils se sont affrontés avec l'armée malienne au nord de la ville de Konna, à quelque 680 kilomètres de Bamako, obligeant les soldats à se retirer le lendemain. À l'époque, Konna était la dernière ville du nord contrôlée par le gouvernement du Mali... La prise de Konna par des groupes extrémistes ont conduit les autorités de transition à demander l'aide de la France pour défendre la souveraineté du Mali et pour restaurer son intégrité territoriale. En réponse à cette demande, les opérations militaires contre les éléments terroristes et associés ont été lancées le 11 Janvier par la France sous le nom de l' « Opération serval ». Le déploiement de forces africaines sous la bannière d'AFISMA a été accéléré suite à l'intervention militaire, permettant à certains des contingents de se déplacer dans différentes parties du nord du Mali en Février»²⁵³.

²⁵² [Mali : lancement de l'opération Serval \[archive\]](#), sur defense.gouv.fr, [ministère de la Défense](#), 12 janvier 2013 (consulté le 13 janvier 2013)

²⁵³ Organisation des Nations Unies, Rapport du Secrétariat général sur la situation sécuritaire au Mali, S/2013/189, pp. 2



Figure 13 : Les militaires français de l'Opération Serval. Source : EMA. Droits : Ministère de la Défense Française

C'est dans ce cadre que *l'Opération Serval* a eu à faire des frappes aériennes au niveau des positions stratégiques occupées par des islamistes à Douentza et au nord du Mali. Dans la ville de Douentza, Serval a eu à bombarder cinq (5) endroits connus comme étant des lieux détenus par les jihadistes du MUJAO. Il s'agit des deux postes de rentrée et de sortie de la ville, du Lycée, de l'Académie et de l'Hôtel Nduuldi. A la suite de ces frappes aériennes, les islamistes ont quitté la ville de Douentza pour se diriger vers le nord où ils ont fini par se retrancher dans la région de Gao et dans l'Adrar des Ifoghas, Kidal, pour mener des petits attentats piégés à l'aide des bombes artisanales.

Les frappes aériennes de Serval ont été suivies par une opération de ratissage à terre menée par l'armée malienne pour traquer les islamistes et leurs complices. Beaucoup de gens supposés avoir collaboré avec les islamistes et les rebelles ont été arrêtés et soumis à des enquêtes. Selon nos sources, une dizaine de personnes ont été arrêtées à Douentza puis libérées après avoir été reconnus comme non coupables.

V.3.2. Perceptions des catégories sociales sur le retour de l'Administration publique

Les pasteurs nomades du Hayré ont souvent été réfractaires à l'Etat dans son entité globale. Ils perçoivent toujours l'Etat comme contraignant et coercitif, et cela malgré les efforts fournis durant cette dernière décennie pour rapprocher davantage les dirigeants aux dirigés, à travers la politique de la décentralisation. La plupart d'entre eux gardent toujours de mauvais souvenirs des fonctionnaires de l'Etat venant collecter des impôts ou imposant des taxes aux éleveurs qui auraient laissé divaguer leurs bétails dans les champs des agriculteurs.

Avec le départ de l'administration centrale, d'avril 2012 à janvier 2013, les populations ont été épargnées du paiement de toute taxe en 2012 et cela était source de satisfaction chez certaines d'entre elles. Néanmoins, il faut souligner le fait que ce sentiment n'était pas partagé par tous les membres des Seedoobé, pasteurs nomades. Certaines souhaitaient vivement le retour de l'Etat malien dans le Hayré pour au moins mettre fin à l'insécurité grandissante dans la zone et diminuer les risques permanents de confrontations supplémentaires entre peuls et dogons. Selon Dendu Laamiido, un nomade à Serma :

« Nous souhaitons de tout notre cœur le retour de l'Etat malien pour qu'au moins cette situation d'insécurité puisse prendre fin. Si l'Etat était présent dans la zone, les dogons n'oseraient jamais s'attaquer aux peuls comme ils l'ont fait en juin. C'est vraiment ignoble ce qu'ils ont fait : plus de 3 000 dogons ont encerclé le campement peul et les ont tous tué, ils ont pris tous leurs biens (bœufs, chameaux et ovins). Tu penses que si l'administration publique était présente, ils agiraient ainsi ? »²⁵⁴.

Nos interviewés reconnaissent tous le rôle que les services de l'Etat jouent pour assurer la sécurité et la stabilité dans la région en vue de permettre aux populations de vivre sans crainte. Cette reconnaissance du rôle que l'Etat joue en matière d'arbitrage, de sécurisation et de justice s'explique par le fait que l'Etat était totalement absent. Comme le dit l'adage : *« On ne reconnaît la vraie valeur d'une chose que quand on la perd »*.

En novembre 2012, quand les islamistes occupaient encore le Hayré, nous avons sondé certains de nos interlocuteurs pour avoir leur avis sur un éventuel retour des ex administrateurs de l'Etat dans la localité. Beaucoup d'entre eux avaient suggéré qu'en cas de reconquête du territoire, l'Etat devrait déployer de nouveaux fonctionnaires puisque la plupart des anciens n'avaient pas de bons rapports avec les populations. Il y avait, par exemple une tension énorme entre les pasteurs nomades de Serma et l'agent du service de la conservation de la nature de Boni. Ils perçoivent injustes les multiples amendes faites à leur encontre par cet agent. C'est ce que pense Tokaram qui dit :

« Après la reconquête du territoire par l'armée malienne, nous souhaiterions que l'Etat nous envoie de nouveaux fonctionnaires et non les anciens comme par exemple l'ex agent des eaux et forêts dans la commune de Boni. Il y a des peuls de Serma qui avaient été amendés par lui mais qui n'avaient pas pu lui payer avant l'occupation du Hayré par les rebelles. Quand les fonctionnaires ont quitté les zones du nord pour partir au sud, ces peuls appelaient tout le

²⁵⁴ Entretien avec Dendu Laamiido, pasteur nomade âgé de 53 ans, à Serma le 24 novembre 2012

temps l'agent des eaux et forêts pour lui demander de venir chercher son argent en se moquant de lui puisqu'ils savent qu'il ne pourra jamais venir. Imagines-toi si ce même agent devrait revenir après la crise, quelle serait son attitude envers ces personnes ? Donc c'est pourquoi nous souhaiterions de nouveaux fonctionnaires que les anciens qui ne feront que se venger des populations »²⁵⁵.

Neuf mois plus tard, quand nous nous sommes rendu dans la zone pour notre dernière enquête, il nous a été donné de comprendre les inquiétudes évoquées par notre interlocuteur en novembre 2012. Elles se sont avérées réelles puisqu'avec le retour des ex fonctionnaires, la plupart des pasteurs nomades de la catégorie sociale des *Seedoobe* se plaignent des actes posés par l'agent des eaux et forêts. Ils ont le sentiment que ce dernier se venge d'eux car depuis son retour, il s'est donné pour mission de revenir sur les actes commis par les populations pendant la période du conflit. A leur entendement, on doit faire table rase sur toutes les affaires commises en période de crise pour pouvoir faire bouger les lignes dans le cadre de la mouvance générale de la réconciliation. C'est du moins l'avis de Laamido, chef de tribu des Dialloubés de Serma :

« Avec le retour de l'administration, on devrait amnistier toutes les affaires qui ont eu lieu pendant la période de crise mais actuellement ils ont commencé à nous amender sur les actes commis pendant la période d'occupation. C'est Amiirou Boni qui devrait défendre les peuls et parler au nom des peuls mais s'il n'a rien fait, comment allons nous faire ? Les Touaregs et les Arabes ont formé des coalitions pour défendre les intérêts de leurs ethnies et les peuls n'ont pas fait pareil car nos chefs (Weheebé) ne l'ont pas voulu. Nous n'avons pas fait d'études, nous ne parlons non plus pas le français ni bambara, à quelle rencontre pouvons-nous aller pour parler au nom des peuls ? »²⁵⁶

A analyser le contenu de ce discours, nous pouvons retenir le fait que notre interlocuteur souhaiterait que table rase soit faite sur les affaires commises pendant la période de crise, une période exceptionnelle. En défendant cette thèse, Laamido se contredit puisqu'il avait soutenu lors d'un de nos échanges que justice devrait être rendue pour les victimes du conflit entre les peuls et les dogons dans la localité de Sari dans le Seeno Mango (cercle de Koro). S'il admet que justice doit être rendue pour cette affaire donc logiquement, elle doit être aussi rendue pour les autres affaires.

²⁵⁵ Issu de l'entretien avec Tokaram, âgé de 35 ans et pasteur nomade à Serma, le 13 novembre 2012.

²⁵⁶ Entretien réalisé avec Laamido, le 10 août 2013, à Serma.

De nos jours, le retour de l'administration se fait progressivement dans le Hayré mais il n'est pas encore effectif. Une grande majorité des services publics sont en service dans le cercle et les ONGs intervenant dans l'humanitaire sont déjà sur place pour apporter un soulagement aux populations victimes de la crise. Mais il faut aussi noter le constat accablant dans le secteur de l'éducation concernant le manque de volonté de certains enseignants à reprendre leurs postes parce que le cercle serait, selon eux, toujours en insécurité. Le processus de désarmement avait commencé lors de notre passage mais ne faisait aussi pas l'unanimité. A ce niveau aussi, les pasteurs nomades décrivent la stratégie du désarmement qui consiste, en plus du dépôt de l'arme, à payer une amende allant parfois de cinq cent mille à un million de FCFA. Nous soulignons également la bonne tenue de l'élection présidentielle dans le cercle où nous avons pu observer la dynamique des acteurs politiques locaux et leurs stratégies de mobilisation de militants.

Concernant cette dynamique, un leader politique originaire de la zone²⁵⁷ était dans la localité pour mobiliser les pasteurs nomades à voter pour son candidat. Les pasteurs nomades ont donné leur avis favorable mais lui ont soumis, en contre partie, des doléances comme notamment la question du retour de leurs enfants ayant intégré le MUJAO, le processus de désarmement etc. Serma n'ayant pas de centre de vote, les acteurs politiques locaux louent des camions et véhicules 4X4 chargés du transport des pasteurs nomades de Serma pour les faire voter à Boni.

²⁵⁷ Actuellement ministre dans le gouvernement de Oumar Tatam Ly

CHAPITRE VI : MEDIAS SOCIAUX ET « ACTIVISME ONLINE » EN PERIODE DE CONFLIT

Ce chapitre traite la question des médias sociaux, téléphonie mobile et réseaux sociaux, dans le conflit au Hayré. Il met l'accent sur l'utilisation des médias sociaux par les populations pour alerter et informer sur la situation de crise qui sévissait dans le Hayré qui est à notre entendement une forme d'activisme mais en ligne, « *activisme online* ».

VI.1 Téléphonie mobile et conflit dans le Hayré

Dans ce sous chapitre, nous rappelons le contexte de l'avènement de la téléphonie mobile dans le Hayré et évoquons son impact sur la crise.

Les développements récents des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) imprimèrent à la communication sociale des adaptabilités subséquentes dans presque tous les pays du monde. L'une des premières conséquences a été la dissémination et l'appropriation du téléphone portable dans les pays considérés jusque-là comme les plus pauvres de la planète²⁵⁸. Selon Jean Aimé Dibakana Mouanda, sociologue franco-congolais, les TIC sont arrivées en Afrique dans une sorte de « *milieu non préparé* » à les accueillir, donc un milieu où elles n'avaient pas de grandes chances de se développer avec des appréhensions plus que particulières²⁵⁹. Mais c'est tout le contraire de cette thèse qui se produit partout en Afrique, ces dernières années, « *le secteur de la téléphonie mobile enregistre le taux de croissance le plus rapide au monde, plus de 50% par an, selon une étude du cabinet Ernst & Young de juin 2009* »²⁶⁰.

Le Mali, à l'instar des autres pays d'Afrique, n'est pas resté en marge de l'explosion du téléphone portable. De son avènement au début des décennies 2000 à nos jours, le pays a connu un progrès substantiel en matière de télécommunication avec les deux sociétés de télécommunication existantes (Sotelma-Malitel et Orange Mali) qui avaient, en moyenne en 2005, plus de quatre (4) millions de puces actives pour une population de plus de 14 millions d'habitants, donc de consommateurs, d'utilisateurs et d'usagers de la téléphonie mobile²⁶¹.

²⁵⁸ Par exemple, un téléphone portable de bas gamme ne coûte pas moins du double d'un salaire moyen et un ordinateur pas moins de son quadruple.

²⁵⁹ J. A. Dibakana Mouanda, *Figures contemporaines du Changement social en Afrique*, Paris : Harmattan, 2008, pp. 62-63

²⁶⁰ J. Abbiateci & A. Sabot, « La vie sans fil », *Le monde*, 26 février 2010, p. 14.

²⁶¹ Maimouna Tawaty, *communication comparée entre Sotelma-Mali et Orange*, Bamako : HETEC, 2005, rapport de stage.

C'est au cours de l'année 2002 que le monde de la téléphonie connaîtra un évènement important au Mali : la libéralisation du marché, avec la concurrence initiée et la popularisation du portable dans les centres urbains²⁶². De nos jours, le nombre d'abonnés s'étendrait à plus de 8 millions de gens. A noter également que la troisième licence de téléphonie mobile a été octroyée à Alpha Telecom, filiale du groupe Monaco Telecom, par les autorités de transition en Janvier 2013 mais le nouveau gouvernement mis en place par le président IBK depuis août 2013 jugent que le contrat a été mal négocié et veulent relancer un nouvel appel d'offre pour l'octroi de cette licence.

Certaines localités du Hayré sont couvertes par les deux (2) réseaux de téléphonie mobile depuis 2006. De cette date à nos jours, cet outil « magique » de communication n'a cessé de façonner les modes de vie des populations. Il a été approprié par tous les groupes et catégories sociaux du *Hayre*²⁶³

Par ailleurs, les succès des actions et protestations politiques aidées par les technologies de l'information et de la communication ont amené des auteurs²⁶⁴ à se pencher sur le rôle « connecteur », « intégrateur », « fédérateur », « rassembleur », « mobilisateur » et « démocratique » que jouent celles-ci au-delà des frontières nationales, régionales ou ethniques pour une cause sociale ou politique commune²⁶⁵. La communication joue un rôle important dans les zones de conflit. La non maîtrise de la communication en zone de guerre par les autorités d'un pays peut avoir un impact négatif sur l'évolution de la situation sécuritaire. Elle serait l'élément moteur qui aurait contribué à décrédibiliser et à affaiblir le régime du président Touré.

Les islamistes distribuaient leurs numéros de téléphone aux populations du nord et du Hayré pour que ces dernières les contactent en cas de menace ou de vol. Cette stratégie des

²⁶² Naffet Keita, «*Grandeur ou misères des cabines téléphoniques privées et publiques au Mali* », in : De Bruijn, M. & al. *Side@Ways: Mobile Margins and the Dynamics of Communication in Africa*. Leiden & Bamenda: ASC&Langaa, 2013, PP: 129-158.

²⁶³ Boukary sangaré, Op. Cit. 2009,

²⁶⁴- C. Gibb, "Deterritorialized people in hyperspace: creating and debating Hariri identity over Internet". In: *Anthropologica*, 2002, XLIV: 55-67.

- Paragas, F. (2002), "Policy, Phones and Progress: Peculiarities and perspectives in the Philippine Telecom Industry". Poster presented in: *the Communication Technology Division at the annual conference of the International Association of Media and communication Research, Barcelona Spain* 'PDF' 30/08/2009 from http://portalcommunication.com/bcn2002n_eng/programme/prog_ind/papers/p/pdf/p006SE03_PRARG.pdf.

²⁶⁵Djimet Seli, (De)connexions identitaires post-conflit : les Hadjeray du Tchad face à la mobilité et aux technologies de la communication, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Leiden, Département d'Histoire, 2013, p. 24

islamistes a contribué à leur rendre populaire et crédible aux yeux de certaines catégories sociales dans le Hayré. Selon Houssouba (2013), la cohabitation au nord entre populations et groupes armés s'accompagne d'une lutte continue pour contrôler l'utilisation des moyens de communication. Il stipule : « Avec le temps, la cohabitation entre populations et groupes armés s'accompagne d'une lutte continue pour contrôler l'utilisation des moyens de communication, qu'il s'agisse du téléphone ou des radios locales. Dans les grandes villes, les islamistes se sont vite employés à exploiter le réseau de téléphonie mobile pour se profiler comme les protecteurs des gens ordinaires. Alors que les pillages et braquages créent une psychose dans les villes, les nouveaux gardiens distribuaient leurs numéros de secours pour intervenir en cas de vol ou de menace. Au début, ils vont ainsi se démarquer du MNLA qui, aux yeux de la population, sont assimilables aux malfaiteurs qui rôdent en ville et sur les routes »²⁶⁶

Dans le Hayré, certains de nos interlocuteurs soutenaient que les islamistes ont pu se faire beaucoup d'alliés à travers cette distribution de leurs contacts téléphoniques. Il nous a été donné de voir circuler les contacts téléphoniques des islamistes avec les populations. Cela pourrait être aussi considéré comme un facteur qui a permis à l'Etat malien et la communauté internationale de mieux connaître ces islamistes et de préparer la guerre contre eux. Houssouba poursuit en arguant qu' « En fin de compte, le fait que la grande presse ne s'intéresse pas à la destruction de quelques petites officines bancaires, alors qu'elle rapporte des récits souvent détaillés sur la destruction de casiers de bière ou de massues dans les boutiques des hôtels, montre, dès le départ, la fascination pour les spectaculaire dans le théâtre d'ombre qui va se dérouler dans ses allures ludiques et macabres. Les islamistes posent en iconoclastes ; ils apprennent très vite l'appétit pour les images qu'ils projettent avec leur destruction d'images. La mise en scène est gérée dans les détails pour que le fait soit enregistré et diffusé au monde. Pour choquer, dit-on naturellement, mais pas seulement »²⁶⁷. A Douentza, les populations pouvaient facilement photographier les islamistes en train de détruire des lieux de culte et de loisir. Ces prises d'images et les petites vidéos sur leurs actions héroïques ont contribué à les populariser puisque ces images et vidéos étaient après partagées par simple curiosité dans les téléphones des populations via le système de transfert de fichiers par Bluetooth.

Nous pouvons aussi retenir que l'avènement de la téléphonie mobile dans le Hayré a permis que les liens sociaux soient maintenus et les contacts établis au quotidien malgré

²⁶⁶ Mohomodou Houssouba, « Signes et récits de guerre », pp. 99-100, In : Doulaye Konaté (dir), Op. Cit., pp. : 93-109

²⁶⁷ Mohomodou Houssouba, idem.

l'effet de la crise. Toute chose qui consacre une forme de mobilité dans le temps et dans l'espace. Ainsi, Jauréguiberry d'établir le panorama suivant :

« Partout, où l'on aille, dans les rues, (...), les lieux publics, il est désormais impossible d'échapper à « l'envol » des utilisateurs du téléphone portable. Physiquement présents mais branchés ailleurs, ils font l'expérience d'un espace sans distance et d'un temps sans délai »²⁶⁸.

Durant toute la période du conflit, la téléphonie mobile a été presque le seul moyen d'information sur la crise dans le cercle de Douentza. Parfois inaccessible, suite à l'insécurité grandissante, les journalistes, chercheurs, et ressortissants du cercle (les membres de DEENTAL par exemple), se servaient de leurs téléphones portables pour appeler leurs connaissances résidentes dans la localité en vue d'avoir des informations sur la situation sécuritaire dans le Hayré.

Comment les responsables de l'association DEENTAL, que nous avons décrite dans le précédent chapitre (V.1), constitués majoritairement de cadres et de riches commerçants, ne pouvant pas effectuer le déplacement dans le Hayré suite à l'insécurité sont parvenus à garder le contact avec les populations et à coordonner les actions humanitaires sur le terrain ? C'est à travers le téléphone portable que DEENTAL a pu mettre sur place le comité local de crise pour faciliter l'accès au service minimum de santé, d'éducation et de nourriture (aide humanitaire) aux populations et servir d'interface entre les occupants et les populations du Hayré. Un responsable de DEENTAL nous disait ceci lors de la conférence de presse de l'association, organisée le 16 juin 2012 au CICB, sur la crise à Douentza :

« Si étant à Bamako, nous arrivons à coordonner nos actions avec les ressortissants de Douentza dans les autres régions du Mali, en Guinée Equatoriale etc. pour pouvoir apporter un peu de soulagement à nos parents de Douentza, c'est grâce au téléphone portable. Aussi, grâce au téléphone portable, nous avons l'état des lieux de la situation économique-sécuritaire de Douentza au quotidien. C'est en fonction des informations que nous recevons de nos parents sur place que nous faisons nos dossiers de recherche de fonds et d'appui logistique pour les envoyer aux populations du Hayré. C'est aussi grâce au téléphone portable que nous coordonnons l'envoi de ces aides etc. Vraiment je ne peux pas vous dire tout le service que le

²⁶⁸ Francis Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, Paris : PUF, 2003, 196 p.

téléphone nous rend en cette période de crise. Imaginez le cercle de Douentza sans réseau téléphonique aujourd'hui ! C'est le pire qu'on puisse imaginer ! »²⁶⁹

Dans notre papier sur la *communication en temps de conflit au Hayré*, présenté à la conférence finale de Mobile Africa Revisited en février 2013 à Leiden (Pays Bas), nous traitons la problématique de l'usage de la téléphonie mobile chez les Peuls du cercle de Douentza durant la période de conflit²⁷⁰. De ce fait, les populations restées à Douentza et ayant des proches à l'intérieur et à l'extérieur du pays sont devenues des pôles incontournables pour la diffusion de l'information sur la rébellion et l'islamisme radical dans le Hayré. Le portable devient dans ces conditions le seul moyen qui lie ou délie les populations du cercle de Douentza au reste du monde. Tiotoowo Talfoni, détenteur d'une boutique de vente de téléphones portables dans la ville de Douentza, affirme :

« Le téléphone a permis aux populations du Hayré de rester en contact avec leurs parents durant toute la période de crise. C'est seulement avec l'attaque de Konna que le réseau téléphonique de Douentza a été coupé pour permettre à l'armée malienne et à Serval de bien faire l'intervention militaire et il a été rétabli quelques jours après. Les gens de Douentza qui vivent à l'extérieur du cercle se sont vraiment inquiétés pour leurs parents en cette période de rupture du réseau mais Dieu merci, il y a eu plus de peur que de mal. »²⁷¹

Durant la période de reconquête en mi janvier, pour des raisons de sécurité, l'armée malienne et Serval ont brouillé toutes les lignes téléphoniques dans le nord afin de pouvoir intervenir en toute quiétude. Suite au non avertissement et à l'automatisation de l'intervention française, les populations du Hayré se sont paniquées mais quelques jours après, la connexion téléphonique a été rétablie et les populations pouvaient être jointes par leurs connaissances pour qu'elles leur relatent le récit de la reconquête.

²⁶⁹ Entretien avec Horeejo, président de DEENTAL, le 17 juin 2012 à Bamako.

²⁷⁰ Boukary Sangaré, « *La Communication en temps de conflit au nord du Mali : l'exemple de la téléphonie mobile dans le Hayré* », texte présenté à la conférence finale de Mobile Africa Revisited, Leiden (Pays Bas), du 14 au 15 février 2013, (à **paraître dans ASC/Langaa**)

²⁷¹ Entretien avec Tiotoowo Talfoni à Douentza, le 04 août 2013

VI.2 Impact des Réseaux Sociaux sur le Conflit dans le Hayre, l'exemple de « Douentza Groupe » sur Facebook

La dissémination de Facebook a été rendue possible grâce à la politique des compagnies de téléphonie mobile²⁷² et celles détenant les compétences de distribution de la connexion Internet²⁷³. Durant ces dernières années, les autorités maliennes ont fourni des efforts énormes pour permettre à la plupart des citoyens d'accéder à internet à des coûts abordables. Des initiatives comme le e-net, semaine de l'internet à l'école, le lancement du projet d'interconnexion du site universitaire de Badalabougou avec du wifi gratuit²⁷⁴, la multiplication des cybers café dans les quartiers des centres urbains, la création des centres multimédia dans les communes rurales etc. ont contribué à la vulgarisation de la culture du net et à l'appropriation des réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook par une grande majorité des populations. A noter que le téléphone portable est un moyen d'accès à Facebook surtout avec les Smartphones et les Galaxy sungsung qui disposent des options permettant d'y télécharger le logiciel Facebook. En plus de cela, Orange Mali vient de mettre un produit sur le marché qui permet à toute gamme de téléphone portable, basique qu'il soit, d'accéder à Facebook en souscrivant au #277# puis OK. Ce produit a permis à beaucoup de gens d'accéder facilement à Facebook. Malitel a également mis sur le marché un système permettant à ses abonnés s'ils le souhaitent de recevoir les notifications de leurs pages Facebook par sms mais en s'inscrivant à l'opération. L'une des particularités de Facebook est sa facile accessibilité à ses utilisateurs ; « on y a accès même avec une connexion à faible débit », nous dit un usager.

Facebook est devenu le réseau social le plus utilisé par les internautes maliens et étrangers pour échanger, discuter et informer sur l'évolution de la crise au Mali. Des groupes de discussion, comme *Anti-MNLA au Mali*, *Sofas de la République*, *Journal Foufou*, *Election Présidentielle au Mali*, *Douentza groupe* etc. créés depuis le début des événements sont de plus en plus dynamiques et véhiculent des informations relatives à l'actualité de la crise en

²⁷² Orange Mali et Sotelma-Malitel

²⁷³ Afribone par exemple

²⁷⁴ Ce lancement a été fait par le premier ministre Oumar Tatam Ly en présence de plusieurs membres du gouvernement le 19 novembre 2013

temps réel. Au delà de son caractère informatif, Facebook est un vrai espace de débats démocratiques où les internautes discutent sans complaisance et font des analyses pertinentes sur l'actualité de la crise²⁷⁵.

A cet effet, *Douentza groupe* est un groupe de discussion sur Facebook dédié à l'actualité dans le cercle de Douentza. Il est l'initiative de jeunes ressortissants dudit cercle résidant à Bamako et en Occident en vue de permettre des échanges et la diffusion d'informations sur la crise dans leur localité. Il a été créé en avril 2012, quelques jours après l'occupation du cercle de Douentza par les rebelles du MNLA. Il réclame 240 membres à son actif à la date du 15 novembre 2013.

A Douentza, la plupart des populations, majoritairement illettrées et n'ayant pas toutes accès à l'outil informatique, fournissaient via appel téléphonique des informations à leurs parents, amis et connaissances se trouvant au sud ou à l'extérieur du pays sur la situation sécuritaire dans la localité. Ces derniers relayent cette information via les réseaux sociaux et particulièrement sur « *Douentza Groupe* » pour informer et faire des plaidoyers et Lobbying sur la situation sécuritaire à Douentza. De la façon dont la plupart des maliens résidents ou non ont contribué à travers les réseaux sociaux à partager leurs opinions en exprimant leurs colères et leurs coups de gueule, c'est de cette même manière que les populations de Douentza aussi se sont servies de leurs téléphones pour s'exprimer largement sur la crise.

²⁷⁵ Boukary Sangaré, « Réseaux sociaux et Communication en temps de conflit au Mali : l'exemple des groupes de discussion sur Facebook », communication présentée à la Conférence Européenne sur les Etudes Africaines (ECAS 5), Lisbonne (Portugal), 27-29 juin 2013. Disponible sur : <http://www.nomadit.co.uk/ecas/ecas2013/panels.php5?PanelID=2221>

CONCLUSION

Cette étude sur *le conflit au Nord du Mali et les dynamiques sociales chez les peuls du Hayré* nous a permis de faire une lumière sur tous les événements marquants qui ont trait à la crise dans cette zone stratégique de la république du Mali. Nous avons décrit les interactions entre les acteurs à travers des données empiriques et des témoignages oculaires des populations qui ont vécu au quotidien cette crise. Les deux groupes, rebelles du MNLA et islamistes du MUJAO, ont eu à développer des stratégies de légitimation auprès des différentes catégories sociales peules pour gagner leur confiance. Ces stratégies ont été perçues et interprétées différemment par les populations.

En ce qui concerne le MNLA, nous pouvons retenir qu'il a été soutenu au départ par des pasteurs nomades pour des raisons de rapprochement identitaire, entre peul et touareg, mais ces derniers ont fini par se désolidariser avec le mouvement touareg. Cela s'explique par les multiples actes de banditisme, de vol de bétails, de braquage à mains armées, de pillage qui ont eu lieu dans le cercle de Douentza durant son occupation par le MNLA. Donc, ces actes ont simplement été attribués aux représentants du MNLA par les populations mais il est important de noter à ce niveau la présence dans la zone, à cette époque, de prisonniers qui se sont évadés des maisons d'arrêt et de correction des villes du nord tombées sous le contrôle de la rébellion.

Quant au MUJAO, il a été moins catégorique dans le Hayré que dans le grand nord surtout en se référant aux actes de lapidations et de punitions corporelles qu'il a eus à infliger aux populations de Gao et à Tombouctou. Il est arrivé dans le Hayré dans un contexte de déception et de frustration de certaines catégories sociales peules puisqu'ayant été victimes de vols, de pillages, d'attaques à mains armées etc. A cet effet, certains pasteurs nomades et marabouts ne croyant plus à un retour proche de l'Etat malien dans la zone ont saisi l'opportunité que le MUJAO leur offrait en l'intégrant et en le supportant de manière ouverte. Il faut noter qu'auparavant, le MUJAO a d'abord mis cette catégorie sociale en confiance en la proposant un deal : *leur apprendre à manier les armes tout en leur permettant d'étudier le saint coran et les bonnes pratiques de l'islam*. Déjà, à l'époque du MNLA beaucoup de gens avaient acheté des armes pour s'auto-protéger mais ne savaient pas les utiliser, donc cette proposition du MUJAO venait à point nommé. Selon nos sources, une cinquantaine de jeunes de nos zones d'études auraient rejoint le MUJAO et la moitié d'entre eux ne seraient pas encore de retour. Les catégories sédentaires, les Weheebé (élites politiques-nobles) et les Riimaybé (descendants d'esclaves), se sont méfiées des islamistes mais ne pouvaient non plus pas leur montrer ouvertement qu'ils ne les soutenaient pas. Elles ont été les seules victimes

des islamistes en témoignent les enlèvements des jeunes de Boni par le MUJAO en janvier 2013 en les infligeant des punitions corporelles (*hudud*).

Après la reconquête de la zone par l'armée malienne et l'Opération Serval, il y a eu des tensions et des règlements de compte entre les catégories sociales qui ont pris position pour les rebelles et islamistes et les pro-Etatiques. Cette tension est d'autant plus grande de nos jours et mériterait une attention particulière de la part des nouvelles autorités du Mali puisque le tissu social se détériore gravement. La crise a approfondi les conflictualités internes, qui ont toujours existé dans la zone, entre les catégories sociales et risquent de les désolidariser davantage.

Par ailleurs, nos deux dernières hypothèses, la troisième et la quatrième, ont été confirmées. Nous avons constaté que « *l'absence de l'Etat républicain durant les périodes d'occupation du Hayré par les rebelles et les islamistes a favorisé la mise en place d'initiatives locales pour la gestion des problèmes communautaires* ». Aussi, il a été démontré que « *les médias sociaux ont permis à l'opinion nationale et internationale d'avoir au quotidien l'information sur la crise dans le Hayré et ont servi de moyens d'activisme en ligne pour les ressortissants de la zone* ».

Cette crise dans le Hayré nous permet de comprendre qu'à chaque fois qu'une société est en contact avec un phénomène nouveau, elle est exposée à des dynamiques et des transformations sociales. C'est d'ailleurs ce que souligne Cheickna Wagué (2006) quant il soutient que: « *les mutations sociales du XXe siècle, liées à la colonisation, à la scolarisation, à l'émigration, à la mondialisation, à la « démocratisation », à l'exode rural, aux difficultés économiques, entre autres, ne sont pas sans incidence sur l'étanchéité des barrières entre les groupes.* »²⁷⁶ Elle nous permet aussi de confirmer la thèse soutenue par De Bruijn & Van Dijk (1995) par rapport à la capacité d'endurance et d'adaptabilité des peuls du Hayré aux situations de vulnérabilité et de marginalisation. Elle a été traduite par une citation d'une sage peule de Serma : « *Solla warataa bii jawngal* »²⁷⁷, « *la poussière ne tue pas le poussin* » ; cette citation est la perception des peuls du Hayré de leur propre situation de vulnérabilité. Malgré les tournures que la crise a prises dans le Hayré, ces populations ont gardé espoir et savaient qu'elle était une des épreuves dures mais passagères de la vie comme par exemple les sécheresses des années 1980 et tant d'autres.

²⁷⁶ Cheickna Wagué « *Quand les identités sociales s'affrontent, la coexistence devient difficile au Fouta Toro : Les soninkés face aux mutations du XXe siècle* », Paris : publications de la Sorbone/Hypothèses, 2006/1, p 216.

²⁷⁷ Dans la préface de leur thèse PhD, De Bruijn & Van Dijk, ibid, 1995.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1- Ouvrages

AMSELLE, Jean-Loup, Logiques métisses, Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs, Paris, Payot, 1990.

AMSELLE, Jean-Loup, Les négociants de la savane, Paris : Anthropos, 1977.

ANGENENT, C., BREEDVELD, A., De BRUIJN, M., Van DIK, H., Les rois des Tambours au Haayre, Leiden-Boston : Brill, 2003, 182p.

BAH, A. H. & Daget, J., L'empire peul du Macina (1818-1833), (réed. De 1995), Abidjan, Nouvelles éditions africaines, Paris, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1984.

BIERSCHENK, T. & DE SARDAN, Olivier (dir.) : les pouvoirs au village, le Benin rural entre démocratisation et décentralisation, Paris : Karthala, 1998,

BOILLEY, Pierre, Les Touaregs Kel Adagh, Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain. Paris : Khartala, 1999, 644p.

BOUDON, Raymond, L'inégalité des chances, Paris : Librairie Hachette, Pluriel, 1979 (1^{re} édition, 1973).

BOURDIEU, Pierre, La domination masculine, Paris : Seuil (Coll. Liber), 1998, 134 p.

BOURGEOT, André, Les Sociétés touarègues. Nomadisme, identité et résistances, Paris, Karthala, 1995, 544p.

BUIJTENHUIJS, Rob & Celine Thiriot, Democratisation in Sub-Saharan Africa 1992-1995, an overview of the Littérature, Leiden & Bordeaux : African Studies Centre & Centre d'Etudes d'Afrique Noire, 1995, 248p.

CROZIER, M., FRIEDBERG, E. ([1977] 1992), L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, Éditions du Seuil, coll. Points Essais.

CUBILO M. & GLOISLARD C., Bibliographie et Lexique du foncier en Afrique noire, Paris, Karthala, 1998.

DE BRUIJN, Mirjam & VAN DIJK, Han, Arid Ways: Cultural understandings of insecurity in fulbe society, central Mali, Amsterdam: Thela Publisers, 1995, 547p.

DE BRUIJN, Mirjam & PELCKMANS, Lotte, Facing Dilemmas: Former Fulbe Slaves in Modern Mali. In: Canadian Journal of Cultural Anthropology, Vol. 39, No.1, 69, 2005.

DE SARDAN, J. P. Olivier, Anthropologie et Développement : Essai en Socio-anthropologie du changement social, Paris, Karthala, 1995.

DIALLO, Youssouf & Günther Schlee (éds). L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : La dynamique des frontières. Paris : Karthala, 2000, 255p.

DIARRAH, C. O. (1991). Vers la troisième république du Mali. Paris, l'Harmattan, 233p.

DIBAKANA-MOUANDA, J. A., Figures contemporaines du Changement social en Afrique, Paris : Harmattan, 2008..

DOO-KINGUE, Michel, Quelle démocratie en Afrique ? Dakar, NEA Sénégal, 1999, p. 207.

DUPIRE, Marguerite, Organisation sociale des Peul, Etude d'ethnographie comparée. Paris : Librairie Plon, 1970, 617p.

DURAND-SEBAG, J. (dir.), Sociologie contemporaine, 3^e éd., Paris, éditions VIGOT, 2006, pp. 374-375

DURKHEIM, Emile, De la Division du travail social, Paris, PUF, 1893

DURKHEIM, Emile Le Suicide. Etude de Sociologie. Paris : Les presses universitaires de France (PUF), 2^e édition, 1967, 462 p.

EVANS-PRITCHARD, E. E. Les Nuers. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilotique, Paris, Galimard, 1968 (éd. Originale anglaise : *The Nuer*, Oxford, Clarendon, 1940).

FAIVRE J-L. (1993), Ce que fait la police : le travail des policiers en tenue dans un commissariat central parisien, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Éditions L'Harmattan

FERREOL, Gilles (dir.), Dictionnaire de sociologie, Paris : Armand Colin, 2011 (4^e édition).

GALLAIS, Jean, *Hommes du Sahel*, Paris, Flammarion, 1984.

GALLAY, A., HUSSECOM, E. & MAYOR, A. (éds), Hamdallahi, capital de l'empire peul du Maasina, Mali : première fouille archéologique, études historiques et archéologiques, Stuttgart, F. Steiner. (sonderschriften des Brobenuis-Institut, 9), 1990.

GODELIER, Maurice, « Système, structure et contradiction dans Le Capital », Les temps modernes, n° 246 (novembre 1966), 843 p.

GODELIER, Maurice, La Production des grands hommes : pouvoir et domination masculine des hommes sur les femmes chez les Baruya en nouvelle Guinée, Paris : l'Harmattan, 1982 (1re éd.), 387 p.

GUIART, Jean, Clefs pour l'Ethnologie, Paris : éditions Seghers, 1971, 210 p.

JAUREGUIBERRY, Francis, Les branchés du portable, Paris : PUF, 2003, 196 p.

KANE, Oumar, La première hégémonie peule : Le Fuuta Tooro de Koli Tenella à Almaami Abdul. Paris & Dakar : Khartala & PUD, 2004.

KEÏTA, Naffet, L'esclavage au Mali, Paris : L'Harmattan, 2012, 164p.

KHAZANOV, M., Nomads and the outside world, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

KONATE, Doulaye, Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise au nord, Alger : éditions Tombouctou, Mai 2013.

KOUROUMA, Ahmadou, Le soleil des indépendances, Paris : Seuil, 1970)

LABURTHE- TOLRA, Philippe & WARNIER, Jean- Pierre, Ethnologie-Anthropologie. Paris : Quadrige/PUF, 1993, pp. 135-138

MALINOWSKI, Bronislaw, Les argonautes du pacifique occidental, Paris, Galimard (1963, 1re éd.), 1984

MERTON, Robert K., Eléments de théorie et de méthode sociologique, Plon, 1965.

MOUHANNA, C., L'impossible décloisonnement : analyse de la réforme des services sociaux de l'Administration pénitentiaire, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Éditions L'Harmattan, 1993.

MURPHY, R. Rationality and Nature. Westview Press. Boulder, CO, 1994.

- PELCKMANS, Lotte (2011) Travelling hierarchies: Moving in and out of slave status in a Central Malian Fulbe network. African Studies collection (34), Leiden.
- PERRET, T, Afrique : Voyage en démocratie, les années cha cha. Paris, l'Harmattan, 1994, 334p.
- POUILLON, Jean, "Présentation : un essai de définition", *Les Temps modernes*, n° 242 (novembre 1966), 783 p.
- PROULX, M., Laisser-faire et gestion par la crise : sur le fonctionnement de quelques tribunaux d'instance parisiens, dans *Police, Justice, Prisons. Trois études de cas*, Paris : Éditions L'Harmattan, 1993.
- RAFFRAY Mériadec, Touaregs. La révolte des hommes bleus 1857-2013, Paris, Coll. « Stratégies et doctrines », Economica, 2013.
- RIVIERE, Claude, Introduction à l'anthropologie. Les fondamentaux, Paris, éditions Hachette, 1995.
- ROCHER, Guy, introduction générale à la Sociologie, tome 2, *Organisation sociale*, Montréal : éditions HMH, 1968 p. 397
- ROCHER, Guy, Introduction à la Sociologie générale, tome 3 : le Changement social, Montréal : éditions HMH, 1968
- SALIFOU, André, La question touarègue au Niger, Paris, Kathala, 1993, 202 p.
- LEFEBVRE, H., Le Manifeste deTéereirtialiste, Paris, Gallimard, 1970.
- MARX, Karl. Les fondements de la critique de l'économie politique. Paris : Anthropos, 1968.
- SANANKOUA, Bintou, Un empire peul au XIXe siècle : la Diina du Maasina, Paris, Karthala, ACCT, 1990, pp. 108-109
- SERGE, Daniel, AQMI : l'Industrie de l'enlèvement, Paris : Fayard, Février 2012, 301P.
- TOURAINÉ, Alain, Production de la société, Paris : Seuil, 1973.
- WEBER, Max, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Presse Pocket, Agora, Plon, 1904-1905

2- Articles, thèses, mémoires, Rapports

AMSELLE, Jean-Loup, *Le Wahabisme à Bamako*, *Revue Canadienne des Etudes Africaines*, vol. 19 (2), 1985, pp. 345-357.

AZARY, V., « Sedentarization and ethnic Identity among the Fulbe: A comparative view », in P. Eguchi, K. & Azarya, V. (éds), *Unity and Diversity of a people, the search of Fulbe Identity*, *Senri Ethnological Studies*, 35. Osaka, National Museum of Ethnology, 1993, pp. 35-61

BARTH, Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in : Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénard (éd.), *Théories de l'ethnicité*. Paris: PUF, (1995 [1969]), pp. 203-249.

BARTH, Frederick, « *Les groupes ethniques et leurs frontières* », in Poutignat, Philippe et Jocelyne Streiff-Fénard (éd.), *Théories de l'ethnicité*. Paris: PUF, (1995 [1969]), pp. 203-249.

BALIKIE, P., T. Cannon, I. Davis & al., *At risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disaster*, London, New York, 1994.

BELANGER, P. R. « *Santé et services sociaux au Québec: un système en otage ou en crise? De l'analyse stratégique aux modes de régulation* », *Revue internationale d'action communautaire*, 1988, 20(60): 145-56.

BERRUBE, C. *Entre démocratisation et agitation sociale : le Mali, un pays qui se cherche*. *Afrique 2000*, 20, January-February-March, 1995, pp. 95-106.

BOILLEY, Pierre, *La démocratisation au Mali : un processus exemplaire*. *Relations Internationales et Stratégiques*, 14, Summer, 1994, pp. 115-144.

BOILLEY, Pierre, « *L'organisation commune des régions sahariennes* », in E. Bernus, P. Boilley, J. Clauzel, J.L. Triaud (dir.), *Nomades et commandants. Administration coloniale et sociétés nomades dans l'ancienne AOF*, Paris, Karthala, Collection Hommes et sociétés, 1993, pp. 21-241.

BOTTE, Roger., « *Riimaybe, Haratin, Iklan: Les damnés de la terre, le développement et La démocratie* ». In: A. Bourgeot (ed.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne : Sociétés, développement et démocratie*. Paris: Karthala, 1999, pp. 55-76.

BOTTE, Roger. *De l'esclavage et du daltonisme dans les sciences sociales: Avant propos*. *Journal des Africanistes*, Vol. 70, No. 1-2, 7-42, 2000.

BOTTE, Roger. *Le droit contre l'esclavage au Niger*. In: *Politique africaine*, No. 90, 127-143. 2003.

BOTTE, Roger. *Les habits neufs de l'esclavage : Métamorphoses de l'oppression au travail*. *Cahiers d'études africaines*, Vol 45, No 3-4/179-80, 651-666, 2005.

BOURGEOT, André, *Les rébellions touarègues : une cause perdue ?*, *Afrique contemporaine*, numéro spécial, 4^e Trimestre, 1996, pp. 99-115.

BOURGEOT, André. *Sahara de tous les enjeux*. Paris : La Découverte/Herodote. 2011/3 - n° 142.

BOURGEOT, André « *Rebellions et djihadisme dans le septentrion malien* », In : Doulaye Konaté, *Le Mali entre doutes et espoirs, Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord*, p.p. 23-45, Alger : éditions Tombouctou, 2013.

CHAMBERS, R., Editorial Introduction: Vulnerability, Coping and Policy. *IDS Bulletin*, 1989, 20; 1-7.

DE BRUIJN, Mirjam « *Rapports interethniques et identité : l'exemple des pasteurs peuls et des cultivateurs Hummbeebe au Mali Central* » in : Youssouf Diallo & Günther Schlee (éds). *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : La dynamique des frontières*. Paris : Karthala, 2000, pp. : 15-36.

DE BRUIJN, Mirjam, VAN DIJK, Han et FOEKEN, Dick, « *Cultures of travel : Fulbe pastoralists in central Mali and Pentecostism in Ghana* », in: De Bruijn, M, Van Dijk, R. and FOEKEN, Dick, *Mobile Africa: Changing patterns of movement in Africa and beyond*, Leiden-Boston-Köln: Brill, 2001, pp. 63-88

De BRUIJN, Mirjam & SANGARE, Boukary, (2012), "*La zone frontalière avec la supposée "République de l'Azawad"*" Disponible sur : http://www.tombouctoumanuscripts.org/db/entry/la_zone_frontaliere_avec_la_supposee_republique_de_lazawad/, consulté pour la dernière fois le 1^{er} novembre 2013

DEENTAL, Statuts et Règlements de l'Association DEENTAL, 2012.

DEENTAL, « *Document du point de presse et deux compte rendus de réunions hebdomadaires du Comité de Crise* », Bamako, juin 2012

DEYCARD, Frédéric. Les rébellions touarègues du Niger : Combattants, mobilisations et culture politique. Thèse de Doctorat en sciences politiques. Ecole Doctorale de science politique de Bordeaux, Centre d'Etude d'Afrique Noire. Janvier 2011. 551P.

DIA I., *Problèmes environnementaux et conflits entre groupes sociaux en milieu rural : Etude de cas dans la communauté rurale de Dya (bassin arachidier)*, mémoire de maîtrise, UCAD, FLSH : Département de Sociologie, 1999-2000, p. 5

DONNEUR, A.P. & J.G. Padioleau (1982), Local Clientelism in Post-Industrial Society : The example of the French Communist Party, European, *Journal of Political Research*, vol.10 (4) : 71-82.

DUPIRE, Marguerite, « *Identité ethnique et processus d'incorporation tribale et étatique* », in R. Botte & J. Schmitz (éds), « L'archipel peul », Cahiers d'Etudes Africaines, 133-135, XXXIV (1-3) : 265-280

DRPSIAP-Mopti, « *Synthèse des plans de sécurité alimentaire des communes du cercle de Douentza durant la période 2006-2010* », cercle de Douentza, Décembre 2010.

FALL, Abdoul Salam, Vulnérabilités et transformations sociales : les réponses des politiques de protection sociale en Afrique. UCAD/IFAN. Laboratoire de recherche de la paupérisation et des transformations sociales (2007).

FALL, Abdou Salam « Les usages des liens confrériques religieux dans l'économie Sénégalaise », in : Mayke Kaag (dir.), Islam et engagements au Sénégal, Leiden, ASC, 2011, pp. 47-80

FAY, Claude, « *Car nous ne faisons qu'un : Identités, équivalences, homologues au Maasina (Mali)* », in C. Fay (éd), Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes », Cahiers des Sciences Humaines (ORSTOM), XXXI, n°2, 1995b, pp. 427-456.

GIBB, C. "Deterritorialized people in hyperspace: creating and debating Hariri identity over Internet". In: *Anthropologica*, XLIV: 55-67, 2002.

GUIRAUD, F. « Applications de l'analyse stratégique aux problèmes de l'entreprise. de l'obéissance à la responsabilité diffusée », in F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour*

de Michel Crozier. *Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil, 1994.

HAÏDARA, Zéïni Moulaye, « *La prolifération des armes légères et de petit calibre* », in : Alliance des initiatives africaines pour la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest, Les causes des conflits en Afrique, Dakar, Gorée Institute avec l'appui de la GTZ, pp. 7-35.

HOUSSOUBA, Mohomodou « *Signes et récits de guerre* », In : Doulaye Konaté (dir.), *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise du nord*, Alger, éditions Tombouctou, 2013, pp. : 93-109

KEÏTA, Naffet, « De l'identitaire au problème de la territorialité. L'OCRS et les Sociétés Kel Tamashez du Mali », in : GEMDEV et Université du Mali (éds), *Mali-France. Regards sur une histoire partagée*, Bamako/Paris, Donniya/Karthala, 2005, pp. 91-121.

KEÏTA, Naffet, « Du pouvoir ethnique Touareg à la sanctuarisation de l'AQMI et les « dire » de l'Etat dans l'espace Saharo Saharien au Mali », 2012. Texte présenté lors des Journées d'études du programme scientifique de la FMSH « *Nouveaux enjeux dans l'espace saharo-sahélien* » qui a porté sur « *Sahara de tous les enjeux : géopolitique, sécurité et développement* », du 13 au 14 décembre 2012, Paris (France). Disponible sur : <http://www.gabrielperi.fr/2-2-Du-pouvoir-ethnique-Touareg-a#nb1>, (Consulté le 04 novembre 2013)

KEITA, Naffet, « *Vers une anthropologie des mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest : les sociétés bambara, songhay et touarègue* », in : Genre et dynamiques socioéconomiques en Afrique. Dakar : Série sur le Genre du CODESRIA 8, 2009, pp. 45-74 et « Genre et droit au Mali. La problématique de l'accès des femmes à la décision », in : Fatou SARR (dir.), *Luttes politiques et résistances féminines en Afrique. Néo-libéralisme et conditions de la femme*, Dakar : Panafrika / Silex / Nouvelles du Sud, 2007, pp. 151-191.

KEITA, Naffet, « *Grandeur ou misères des cabines téléphoniques privées et publiques au Mali* », in : De Bruijn, M. & al. *Side@Ways: Mobile Margins and the Dynamics of Communication in Africa*. Leiden & Bamenda: ASC&Langaa, 2013, pp. 129-158.

KINTZ, Danièle, « *Le monde est gâté, un exemple peul de chronophilie* », in : IRD, *Les temps du Sahel*, Marseille : IRD, Hommage à Bernus , pp. 37-53

KONATE, Doulaye, « *Le Mali face à son destin. Il y a péril en la demeure.* », In : Doulaye Konaté (dir.), *Le Mali entre doutes et espoirs, Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord*, Alger : Editions Tombouctou, 2013, pp. 193-218.

KONATE, Doulaye «Fondements endogènes d'une culture de paix au Mali; Conférence introductive au thème (n°2) lors de la semaine de la Paix organisée à Bamako par le gouvernement du Mali, le PNUD, l'UNESCO, le D.A.P. de l'ONU du 28 mars 1977.

LACHER, Wolfram. "Organized Crime and Conflict in the Sahel-Sahara Region", in *The Carnegie Papers*, Washington: Carnegie Endowment for international peace, 2012.

LE COCQ, Baz, MANN, Gregory, PELCKMANS, Lotte & al. 'one Hippotamus and eight blind analysts: A multivocal analysis of the 2012 political crisis in the divided republic of Mali" in : *Review of African political Economy*, vol. 137(2013), 2013, 13 p, URL : <http://www.hum.leiden.edu/history/news-events/mali-crisis.html>

LECOCQ, Sébastien, *That desert is our Country: Tuareg rebellions and competing nationalisms in contemporary Mali (1946-1996)*, Universiteit van Amsterdam, 2002.

MERLE, Marcel « Le système mondial : Réalité et Crise », 1978 in : *Politique Etrangère, D'hier à demain : Penser l'international*, 4 : 2006.

LOHMANN, Annette, *Qui sont les maîtres du Sahara ? Vieux conflits, nouvelles menaces : Le Mali entre le Sahara central entre les Touaregs, Alqaeda et le crime organisé.* Friedrich-Ebert Stiftung, Ajuja : Single Vision Limited, juin 2011.

MARCHAL, Roland « *Is a military intervention in Mali unavoidable?* », NIS Foundation, NIS-NOREF Seminar, October 2012.

MAYOR, Anne, « *Les rapports entre la Diina peule du Maasina et les populations du Delta intérieur du Niger, vus au travers des traditions historiques et des fouilles archéologiques* » in : Mirjam de Bruijn & Han Van Dijk(éds). *Peuls et Mandingues : Dialectiques des constructions identitaires.* Paris & Leiden : Editions Karthala & Africa-Studiecentrum, Collection « Hommes et Sociétés », 1997, pp. : 33-60

MURARI PIRES, Francisco « *Machiavel et Thucydide : le(s) regard(s) de l'histoire et les figurations de l'historien* », *Cahiers des études anciennes*, XLVII/2010 [en ligne]. Disponible sur : <http://etudesanciennes.revues.org/146> (consulté le 8 mars 2013).

Near East Foundation (NEF). « *Diagnostic opérationnel du village de Dalla, Zarèse de Douentza* ». Douentza : Décembre 2005, p. 20

NIEZEN, R. W., « The Community of Helpers of the Sunna, Islamic Reforms among the Songhay of Gao (Mali) », *Africa*, 60(3), 1990, pp. 399-424.

ONU, Rapport du Secrétariat général sur la situation sécuritaire au Mali, S/2013/189.

PARAGAS, F. (2002), "Policy, Phones and Progress: Peculiarities and perspectives in the Philippine Telecom Industry". Poster presented in: *the Communication Technology Division at the annual conference of the International Association of Media and communication Research, Barcelona Spain* 'PDF'30/08/2009 from http://portalcommunication.com/bcn2002n_eng/programme/prog_ind/papers/p/pdf/p006SE03_PRARG.pdf.

PARDO, Mercedes. Sociologie et risque : nouveaux éclairages sur les facteurs sociaux et la participation publique, MANA, Revue de Sociologie et d'Anthropologie, 2002, n° 10-11: 285-305

PARSONS, Talcott, "An outline of the social system", dans *Theories of Society*, publié sous la direction de T. Parsons, E. Shils, K. Naegle, J. Pitts, New York, The Press of Glencoe, Inc., 1961, volume I, p. 33.

PELCKMANS, Lotte, "Phoning anthropologists: The mobile phone's (re-) shaping of anthropological research". In: De BRUIJN, M. & Al., *Mobile Phones: The New Talking Drums of Everyday Africa*, Bamenda & Leiden: Langa & African Studies Centre (ASC), 2009, 173 p.

PNUD, « *Rapport mondial sur le développement humain 1993* », Paris : Economica, 1993
ROCHER, G., « Être sociologue-citoyen », In : SAINT-PIERRE C. & J-Ph. WARREN (dir.), *Sociologie et société québécoise. Présences de Guy Rocher*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006

RUI, Sandrine, « Conflit », In : Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 54-55

SANGARE Boukary, « *Peuls et Mobilité dans le cercle de Douentza : l'espace social et la téléphonie mobile en question* », Mémoire de Maîtrise : Anthropologie, FLASH, UB, 2009, 98p.

SANGARE, Boukary, « *La Communication en temps de conflit au nord du Mali : l'exemple de la téléphonie mobile dans le Hayré* », texte présenté à la conférence finale de Mobile Africa Revisited, Leiden (Pays Bas), du 14 au 15 février 2013, (à paraître dans les éditions ASC/Langaa)

SANGARE, Boukary « *Réseaux sociaux et Communication en temps de conflit au Mali : l'exemple des groupes de discussion sur Facebook* », communication présentée à la Conférence Européenne sur les Etudes Africaines (ECAS 5), Lisbonne (Portugal), 27-29 juin 2013. Résumé disponible sur : <http://www.nomadit.co.uk/ecas/ecas2013/panels.php5?PanelID=2221>

SELI, Djimet, « (De)connexions identitaires post-conflit : les Hadjeray du Tchad face à la mobilité et aux technologies de la communication », Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Leiden, Département d'Histoire, 2013, p. 24

SIDIBE, Ousmane Oumarou « La déliquescence de l'Etat : Un accélérateur de la crise malienne ? », In Doulaye Konaté (dir.), *Le Mali entre Doutes et espoirs : Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord* », Alger, éditions Tombouctou, 2013, pp. 171-191

SOW, Moussa, « *Du coq à l'âne. Variations sur le thème de la démocratie par temps de crise politique* », in : Doulaye Konaté, *Le Mali entre doutes et espoirs : réflexions sur la nation à l'épreuve de la crise au nord*, Alger : éditions Tombouctou, Mai 2013, p.p. 113-129

SY, Ousmane, « *Le Mali, une nation qui cherche encore un Etat* », communication présentée à la conférence organisée par l'IAG à l'aune des centennaires de la plupart des pays africains, in : <http://www.iag-agi.org/spip/Le-Mali-une-Nation-qui-cherche.html>

SOROKIN, Pitrim, *Social Mobility*, New York: Harper and Brothers, 1927

TAWATY, Maïmouna, *communication comparée entre Sotelma-Mali et Orange*, Bamako : HETEC, 2005, rapport de stage.

VENGROFF, R. (1994). The impact of the Electoral Sytem on the Transition to Democracy in Africa: the case of Mali. *Electoral Studies*. 13 (1), p.p. 29-37

WAGUÉ, Cheickna, « *Quand les identités sociales s'affrontent, la coexistence devient difficile au Fouta Toro : Les soninkés face aux mutations du XXI^e siècle* », Paris : publications de la Sorbone/Hypothèses, 2006/1, pp ; 215-226.

WORMS, J.-P. (1994) « *Mais si, on peut changer la société par décret!* », in : F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil.

3- Articles de presse et Webographie

ABBIAATECI, J. & SABOT, A., « La vie sans fil », Le monde, 26 février 2010.

AFP, « Mali : L'ex président ATT était « complaisant » avec AQMI (Niger) », Disponible sur : <http://lecombat.info/politique/52-monde/1721-mali--lex-president-att-etait-gcomplaisantq-avec-aqmi-niger>, consulté le 28 juillet 2013.

FOFANA, Mamadou, « Polémique autour des Accords d'Alger, ATT-IBK : Du désaccord à la rupture », In : <http://www.afribone.com/index.php/local/spip.php?article4271>

<http://www.leconflit.com/article-19306267.html> et [http:// sociologie.revues.org/676#ftn2](http://sociologie.revues.org/676#ftn2)
Malijet : Rébellion au nord du Mali : une délégation du MNLA à Bamako pour une reunion du comité, Disponible sur :

http://www.malijet.com/actualite_dans_les_regions_du_mali/rebellion_au_nord_du_mali/84568-uune-delegation-du-mnla-hcua-a-bamako-pour-une-reunion-du-comite.html (Consulté le 03 novembre 2013)

Maliweb, « Assises nationales sur le nord : « Ni autonomie, ni indépendance » martèle IBK », Disponible sur https://www.google.sn/?gws_rd=cr&ei=6Yt3UoDGJuPF0QXnYGIDg#q=assises+nationales+sur+le+nord+du+Mali (Consulté le 04 novembre 2013)

Maliweb, Dossier spécial, « Mali : Chronologie d'une crise », in : <http://www.dw.de/mali-chronologie-dune-crise/a-16109719>, (Consulté le 20 Octobre)

Maliweb : « Au moins 25 Burkinabè tués à la frontière avec le Mali dans des violences ». Disponible sur <http://www.maliweb.net/news/societe/2012/05/25/article.69030.html#comments> , consulté le 26 mai 2012.

Ministère de la Défense de la France, Mali : lancement de l'Opération Serval, sur defense.gouv.fr, [ministère de la Défense](http://ministere.de.la.defense), 12 janvier 2013 (consulté le 13 janvier 2013)

RFI, « Mali : Terre d'islam », émission *La marche du monde* présentée par Valérie Nivelon, Diffusé le 05 Oct. 2013, (<http://www.rfi.fr/emission/20131005-1-mali-terre-islam>).

RFI, Crise au Mali : « Une feuille de route consensuelle pour sortir de la crise, 14 Avril 2012, In : <http://www.rfi.fr/afrique/20120414-crise-mali-une-feuille-route-consensuelle-sortir-crise>

RFI, « Mali : le MNLA et Ansar dine fusionnent », publié le dimanche 27 mai, disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20120527-mali-mnla-ansar-dine-charia-azawad-coran>, Consulté le 30 mai 2012.

SANGARE, Boukary « *Les jeunes de Douentza prennent leur destin en main* », Amsterdam, Radio Netherlands Worldwide, juin 2012, Disponible sur : <http://www.rnw.nl/afrique/article/les-jeunes-de-douentza-prennent-leur-destin-en-main> (Dernière consultation, le 30 Octobre 2013).

RFI, « Mali : Bilan positif pour les Etats généraux de la décentralisation », Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20131024-mali-bilan-positif-fin-etats-generaux-decentralisation> (Consulté le 04 novembre 2013).

UE, « La Contribution de l'Union Européenne au débat international sur la gouvernance », Disponible sur : <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-178.html>, consulté le 30 Août 2013.

Arrêtés, Décrets et Lois :

Arrêté du 23 juillet 2010 portant approbation de l'instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la défense nationale – NOR : PRMD1019225A.

Loi 96059 du 04 novembre 1996 portant création de nouvelles communes au Mali

Table des matières

INTRODUCTION	12
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	15
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	16
I.1 Revue de la Littérature sur les Conflits, la situation politique et sur les peuls	16
I.1.1 Des conflits Touaregs à la crise politico-sécuritaire de 2012 au Mali	16
I.1.2 Revue documentaire sur les Peuls.....	23
I.2. Problématique	27
I.3. OBJECTIFS	31
I.3.1. Objectif global	31
I.3.2. Objectifs spécifiques	31
I.4. HYPOTHESES	32
I.5. Éluclidation des mots clés et Conceptualisation	33
I.5.1. Elucidation des mots clés	33
I.6. Concept opératoire : Mobilité Sociale.....	38
I.7. Modèle Théorique et Modèle d'Analyse.....	40
I.7.1. Modèle théorique : Le structuro-fonctionnalisme	40
I.7.2 Modèle d'Analyse : L'Analyse Stratégique	42
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	45
II.1 Délimitation du Champ d'Étude	45
II.1.1 Histoire du Hayré à travers des études contemporaines	46
II.1.2. Présentation des localités de Douentza, Boni et Serma selon le découpage administratif du Mali	48
II. 2 Méthodes et Techniques de recherche	54
II. 2.1 La recherche documentaire	54
II.2.2 Le terrain de recherche (fieldwork)	54
DEUXIEME PARTIE : LE HAYRE A L'EPREUVE DE LA CRISE AU NORD DU MALI	60
CHAPITRE III : DE LA CRISE POLITIQUE A LA REBELLION TOUAREGUE DU MNLA	61

III.1 Une Rébellion dans un contexte de crise politique latente au Mali.....	61
III.1.1. Défaillance de l'Appareil d'Etat au Mali	61
III.1.2. Occupation du Hayré par le MNLA	66
III.2 Perception des catégories sociales peules du Hayré sur le Mouvement Touareg.....	70
III.3 Stratégies de légitimation de la lutte du MNLA.....	73
CHAPITRE IV : L'ISLAMISME RADICAL DU MUJAO.....	76
IV.1 De l'islamisme « subsaharien » au Jihadisme radical du MUJAO dans le Hayré	76
IV.2 Perception des catégories sociales dans le Hayré sur le MUJAO	82
IV.3 Détérioration du climat social entre les catégories sociales.....	85
TROISIEME PARTIE : ACTIVISME LOCAL, RECONQUETE ET RÔLE DES MEDIAS SOCIAUX EN PERIODE DE CONFLIT AU HAYRE.....	87
CHAPITRE V : L'AUTOGOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE ET « L'ACTIVISME OFFLINE »	88
V.1 L'Activisme de l'Association DEENTAL	88
V.2 Création de Brigades d'auto-défense.....	92
V.3. De l'Opération Serval au retour de l'Administration publique dans le Hayré	96
V.3.1. L'Opération Serval appuyée par l'armée malienne :	96
V.3.2. Perceptions des catégories sociales sur le retour de l'Administration publique	97
CHAPITRE VI : MEDIAS SOCIAUX ET « ACTIVISME ONLINE » EN PERIODE DE CONFLIT.....	101
<i>VI.1 Téléphonie mobile et conflit dans le Hayré.....</i>	<i>101</i>
<i>VI.2 Impact des Réseaux Sociaux sur le Conflit dans le Hayre, l'exemple de « Douentza Groupe » sur Facebook</i>	<i>106</i>
CONCLUSION.....	108
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	110
1- Ouvrages.....	110
2- Articles, thèses, mémoires, Rapports	114
3- Articles de presse et Webographie	121

Table des figures

Figure 1: Carte du Hayré avec ses zones frontalières (Gourma et Delta intérieur du Niger).	45
Figure 2 : Carte du Hayré avec ses zones frontalières (Gourma et Delta intérieur du Niger).....	45
Figure 3 Des pasteurs nomades à la recherche du réseau à Serma.....	53
Figure 4 : Rebelle du MNLA descendant de sa moto	66
Figure 5 : Vue de loin des rebelles du MNLA à Douentza	66
Figure 6 : Symbole du MUJAO sur une panneau publicitaire.....	79
Figure 7 : Fermeture et interdiction de salons de coiffure pour femmes par le MUJAO.....	79
Figure 8 : Espace Ginna Dogon de Douentza, lieu de culte, détruit.....	79
Figure 9 : Véhicule du MUJAO à la rentrée de Douentza	79
Figure 10 : Brigade de Gendarmerie de Douentza transformée en Brigade d'autodéfense des jeunes	93
Figure 11 : Un adolescent arrêté pour vol et conduit à la Brigade d'autodéfense.....	95
Figure 12 : Audition de deux adolescents au de la Brigade d'autodéfense	97
Figure 13: Les militaires de l'Opération Serval.....	97

ANNEXES

ANNEXE 1 : Guides d'entretien utilisés pendant les enquêtes

Guide d'entretien adressé aux autorités locales

I- Déclenchement des conflictualités internes

- Causes des conflits internes
- Enjeux des conflits
- Gouvernance locale en l'absence de l'Etat

II- Effets du conflit sur les populations du Hayré

- Impact du conflit sur les populations (généralités)
- Impact sur l'économie locale (l'élevage, l'agriculture, le commerce)
- Impact sur les secteurs sociaux (éducation, santé, développement social)
- Mobilité des populations (réfugiés)
- Impact environnemental

III- Cohabitation des ethnies en l'absence de l'administration centrale

- Perception de la bonne cohabitation
- Perception de la mauvaise cohabitation
- Connaissance des conflits internes ayant opposé des ethnies (exemple peul/dogon ou sonrhai/tamasheq)
- Connaissance des conflits entre catégories sociales d'une ethnie

IV- Sécurité des populations et de leurs biens

- Cartographie de la situation sécuritaire dans le Hayré (pendant le conflit, après l'opération serval et actuellement)
- Fréquence des actes de banditisme dans le Hayré
- Auteurs des actes de banditisme
- Solutions locales préconisées pour atténuer l'insécurité

V- Elections présidentielles

- Appréciation de l'élection présidentielle tenue le 28 Juillet
- Opinion sur l'engouement et l'affluence le jour du vote (liens avec la crise ?)
- Leçons à tirer de ce scrutin

VI- Médias sociaux et communication en temps de conflit

- Moyens de communication pendant le conflit
- Appréciation du rôle joué par les médias sociaux dans le conflit
- Connaissance de médias locaux (Radio locale) fonctionnels durant le conflit
- Téléphonie et communication en période de conflit

- Sens, portée et limites de l'information donnée par les médias en temps de crises

VII- Perspectives

- Retour effectif de l'administration dans le Hayré
- Changements perceptibles après le retour à la normalité
- Dernier mot (propositions de solutions à des problèmes)

Guide d'entretien adressé aux peuls du Hayré

I- Du Déclenchement du conflit

- Récits sur les évènements du conflit dans le Hayré
- Enjeux des conflits

II- De l'Occupation du Hayré par le MNLA et le MUJAO et Vie de nomade

- Opinion sur l'occupation du Hayré par le MNLA et le MUJAO
- Positionnement pour le MNLA, MUJAO et Etat du Mali
- Stratégies développées par les groupes rebelles lors de l'occupation
- Récits détaillés sur chaque groupe (période d'occupation, évènements marquants)
- Opinion sur l'application de la charia par le MUJAO
- Opinion sur l'islamisme prôné par le MUJAO et l'islam pratiqué dans le Hayré
- Compatibilité entre la vie de nomade et les idéologies des groupes rebelles (MNLA et MUJAO)

III- Perception de l'absence de l'Etat dans le Hayré

- Opinion sur l'Etat du Mali
- Gouvernance locale en l'absence de l'Etat
- Stratégies locales développées pour continuité normale de la vie

IV- Des conflictualités internes (cohabitation)

- Opinion sur la **cohabitation** (bonne et mauvaise)
- Connaissance des conflits internes ayant opposé des ethnies (exemple peul/dogon ou sonrhäi/tamasheq)
- Connaissance des conflits entre catégories sociales d'une ethnie (exemple Rimbé et Riimaybé)

V- Situation sécuritaire

- Cartographie de la situation sécuritaire dans le Hayré (pendant le conflit, après l'opération serval et actuellement)

- Fréquence des actes de banditisme dans le Hayré
- Auteurs des actes de banditisme
- Solutions locales préconisées pour atténuer l'insécurité
- Opinion sur les vols de bétail
- Stratégies développées pour stopper ou atténuer le banditisme (par exemple les milices d'auto-défense)

VI- Impact du conflit sur les peuls du Hayré

- Opinion sur l'effet du conflit sur les peuls du Hayré
- Impact du conflit sur l'élevage (absence de vétérinaire pour la vaccination annuel du cheptel)

VII- Mobilité sociale

- Opinion sur les interactions Riimaybé-Rimbé
- Opinion sur le changement social chez les Riimaybé (raisons)
- Lien entre conflit et changement de mentalité chez les peuls (Rimbé et Rimaybé)

VIII- Elections présidentielles

- Appréciation de l'élection présidentielle tenue le 28 Juillet
- Opinion sur l'engouement et l'affluence le jour du vote (liens avec la crise ?)
- Leçons à tirer de ce scrutin

IX- Médias sociaux et communication

- Moyens de communication pendant le conflit (médias sociaux, marques de téléphone utilisées par les peuls du Hayré)
- Genre et appropriation des médias durant le conflit (utilisation du téléphone portable, des vidéos, de Facebook par les jeunes, les catégories sociales etc.)
- Diffusion de vidéos sur la rébellion et son impact sur les populations
- Appréciation du rôle joué par les médias sociaux dans le conflit
- Connaissance de médias locaux (Radio locale) fonctionnels durant le conflit
- Téléphonie et communication en période de conflit
- Sens, portée et limites de l'information donnée par les médias en temps de crises

VIII- Perspectives

- Opinion sur le retour effectif de l'administration dans le Hayré
- Opinion sur Changements perceptibles après le retour à la normalité
- Dernier mot (propositions de solutions à des problèmes).

ANNEXE 2 : Liste des personnes rencontrées dans le cadre des 3 enquêtes de terrain dans le Hayré et à Bamako

I- Serma

- 1- Abdoul Karim Maïga, commerçant
- 2- Adama Toumbouga Tamboura, agriculteur et commerçant
- 3- Ahmadou Diallo, chef de tribu des Dialloubé et pasteur nomade
- 4- Alouwel Diallo, pasteur nomade
- 5- Amadou dit Aljouma Bah, commerçant
- 6- Boukary Diallo, pasteur nomade
- 7- Coumba Yeraadio, ménagère
- 8- Hama Kendé Tamboura, commerçant
- 9- Hama Yeraadio Tamboura, Agriculteur
- 10- Hamidou Diallo, pasteur nomade
- 11- Mahamoudou Biga Tamboura, Agriculteur et boucher
- 12- Mallaye Diallo, pasteur nomade
- 13- Moussa Diallo, pasteur nomade
- 14- Samba Diallo, pasteur nomade
- 15- Yeraadio Tamboura, notable-octogénaire

II- FETESAMBO

- 16- Ousmana Alou Hamadoun Diallo, pasteur nomade, octogénaire
- 17- Amadou Ousmana Diallo, pasteur nomade
- 18- Hama Alou Amadou Diallo ; pasteur nomade

III- BONI

- 19- Abdourahmane Dicko, réparateur de radios
- 20- Alou Dicko, notable
- 21- Boura Bahawa Tamboura
- 22- Boura Tamboura dit Paris
- 23- Laya Tamboura, ménagère
- 24- Ousmane Diallo, Commandant de Brigade
- 25- Oumar Tamboura, Etudiant
- 26- Oumar Aliou Dicko, conseiller communal
- 27- Souleymane Diarra, Médecin du CSCOM

IV-DOUENTZA

- 28- Amadou Cissé dit Baïlel, Tailleur
- 29- Amadou Koïta, 2^e adjoint au maire de Douentza
- 30- Amadou Tamboura, Agent d'ONG
- 31- Amidou Sangaré, SG de la mairie de Douentza
- 32- Alhousseyni Diakité, commerçant de téléphones portables, cartes de recharge etc.
- 33- Alhousseyni Touré, leader de la Brigade de Douentza
- 34- Boukary Tamboura, Animateur à la Radio de Douentza
- 35- Hama Diallo, originaire de Kerena, marabout
- 36- Hama Allaye Tamboura, Commerçant de téléphones portables
- 37- Hamadoun Morba, commerçant
- 38- Hamidou SOW, Agent technique à la Radio de Douentza
- 39- Hawa Cissé, menageur
- 40- Ibrahima Cissé, agriculteur
- 41- Madou Nimaga, transporteur
- 42- Monsieur Dicko, Conseil Danois pour les Réfugiés
- 43- Moussa Amadou Touré, enseignant
- 44- Moustapha Nimaga, Transporteur
- 45- Nicola, nigérian, ex détenteur de Salon de coiffure fermé par les islamistes
- 46- Oumar Tolo, commerçant
- 47- Seydou Cissé, tailleur

V- MEMBRES DE DEENTAL RENCONTRES A BAMAKO

- 48- Amadou Koïta, fonctionnaire international et président de l'association
- 49- Boukary Coulibaly, fonctionnaire et membre de l'association
- 50- Honorable Fatoumata Dicko, député et membre de l'association
- 51- Honorable Iliasse Goro, député et membre de l'association

ANNEXE 3 : Association DEENTAL

ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DU CERCLE

DE DOUENTZA "DEENTAL"

COMITE DE CRISE

**POINT DE PRESSE DU COMITE DE CRISE DE L'ASSOCIATION DES
RESSORTISSANTS DU CERCLE DE DOUENTZA (DEENTAL/CDC)**

BAMAKO, le 16 juin 2012 au CICB à partir de 10H

Honorables députés à l'Assemblée Nationale ;

Messieurs les élus municipaux;

Mesdames et Messieurs représentants des différents organes de presse;

Distingués invités;

**Messieurs les membres de l'association des ressortissants du cercle pour le développement de
Douentza : DEENTAL**

Mesdames et Messieurs ;

Au Nom des ressortissants du Cercle de Douentza, je voudrais souhaiter la bienvenue à toutes et à tous qui ont bien voulu assister à ce Point de Presse de ce jour 16 juin 2012 sur le Cercle de Douentza organisé par le Comité de Crise de l'Association du Cercle de Douentza (DEENTAL).

DEENTAL est une association des ressortissants du cercle à Bamako et ailleurs notamment la diaspora qui a pour objectif le développement du cercle de Douentza. Cette association qui a été créée il y a de cela plus de 30 ans a pour mission fondamentale d'accompagner les populations du Cercle dans l'amélioration des conditions économiques, sociales, et culturelles.

C'est pourquoi, nous avons cru devoir organiser ce point de presse sur le Cercle de Douentza

Mesdames et Messieurs ;

Le document du Point de Presse, objet de la présente rencontre comprend deux parties principales à savoir (1) la Situation Sécuritaire dans le Cercle de Douentza et (2) Plan d'Action du CDC – Etat de Mise en Œuvre

1. SITUATION SECURITAIRE DANS LE CERCLE DE DOUENTZA

Le Cercle de Douentza, au carrefour des routes de Gao et de Tombouctou, est le plus vaste des cercles de la région de Mopti (environ 250 Km de distance séparent ses limites Est et Ouest) couvre une superficie de 18.903 Km². Le cercle de Douentza, également au carrefour du grenier à mil est limité au Nord par les cercles de Niafunké et de Gourma – Rharous ; au Sud par les cercles de Bandiagara, de Koro et la République du Burkina – Faso ; à l'Est par le cercle de Gourma – Rharous et à l'Ouest par les cercles de Niafunké, Mopti et Bandiagara.

La population du cercle est estimée à 268.625 par EDS Mali 2011.

Plusieurs communautés y vivent. Ainsi les Peulhs, les Dogons, les Songhoï, les Bambara, les Mossis, les Tamasheq, les Maures, les Bozos, les Sarakolés cohabitent dans cette aire géographique en parfaite harmonie et dans la plus grande complémentarité.

Ces populations vivent essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la cueillette et du commerce.

Sur le plan administratif, le cercle de Douentza compte quatorze (14) communes rurales et une (1) commune urbaine.

Depuis le 02 Avril 2012 le cercle de Douentza est occupé comme les régions de Kidal, Gao et Tombouctou. Sa population subi les mêmes attaques et les mêmes exactions. Les conséquences, sur tous les plans, sont également pareilles. Et pourtant nous avons observé comme tout le monde qu'un sort différent lui était fait par l'Etat, les médias, les associations ou organisations civiles à caractère humanitaire.

Cette attitude suscite en nous indignation et désappointement qui ne sont égalés que par notre profond désarroi et notre incompréhension face au traitement parcellaire de l'information et la gestion, tout aussi discriminatoire, des conséquences de l'occupation.

Ainsi toutes les aides et mesures d'accompagnement vers les populations des zones occupées ont été décidées et exécutées sans aucune prise en compte du cas du cercle de Douentza.

Pourtant les populations de ce cercle vivent, au quotidien, les mêmes difficultés que le Nord du Mali et subissent les mêmes tracasseries et exactions qu'elles. Pour preuve :

Le 24 Novembre 2011 : enlèvement de deux blancs à Hombori en même temps que des villageois en novembre 2011 ;

Le 02 Février 2012 : le chef de village de Hombori a été assassiné ;

- A Hombori les locaux des bureaux de la douane, de la gendarmerie, du CSCOM, du sous préfet ainsi que son domicile ont été saccagés ;

- Les moutons du sous préfet ainsi que d'autres animaux ont été tués ou emportés

Le 02 Avril 2012 :

- Arrivée à Douentza le 02 avril 2012 avec des tirs d'armes automatiques, séquestration de certaines notabilités ;
- Enlèvement du chef de peloton des gardes avec toute sa famille et toutes les armes et munitions en stock à Douentza ;

Le 03 Avril 2012 :

- Enlèvement au Centre de Santé de Référence (CSREF) de Douentza du véhicule du Directeur Régional de la santé de Tombouctou et d'une Toyota Hilux, en panne, appartenant audit CSREF ;
- Pillage et incendie d'une boutique au marché de Douentza;

Le 05 avril 2012 :

- enlèvement de deux véhicules appartenant au maire de la commune urbaine et à la mairie de la commune urbaine ;
- enlèvement avec tout leur contenu (des bagages) de deux véhicules en provenance de Tombouctou
- enlèvement d'un véhicule en panne dans le garage de Bébé SOUKOUNA ;

Le 07 Avril 2012 : pillage des locaux du service des Travaux Publics (T.P) et Renforcement Routier, enlèvement des biens et matériels trouvés sur place ;

Le 09 Avril 2012 : pillage et enlèvement de véhicules en provenance de Gao et Tombouctou ;

Le 12 Avril : attaque de la ville de N'Gouma avec sabotage des systèmes de communication et d'adduction d'eau potable, pillage du parc de bétail, fouille des marchands ;

Le 02 Mai 2012 : Pillage du CAP et enlèvement de téléviseurs, ordinateurs et autres appareils et matériel trouvés sur place ;

Le 04 mai 2012 : enlèvement d'un véhicule au service des Eaux et Forêts ;

Le 08 Mai 2012 :

- Pillage de la résidence du préfet et enlèvement de tous bien et matériels s'y trouvant ;
- Implantation du drapeau de l'ASAWAD au service de l'élevage ;

Le 09 Mai 2012 :

- Saccage du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) ;
- Pillage et saccage de l'Académie d'Enseignement (AE) ;

Le 10 Mai 2012 : Pillage de la famille de Monsieur Oumar CISSE, forestier ;

Les 11-12 et 13 Mai 2012 :

- Pillage et saccage généralisés au T.P, au Projet de la Biodiversité, à la caisse des retraites, à la résidence du Directeur de l'Académie, à la résidence du Directeur du CAP ;

- Enlèvements d'une Moto au PDI-MELM, d'une Toyota Hilux du projet de la Biodiversité, d'une Nissan au service d'agriculture, d'une moto, d'un téléviseur et d'un décodeur à l'Hôtel « LA FALAISE », groupes électrogènes appartenant l'Hôtel "N'DOULDI";

Enlèvement du véhicule du préfet (Mahinra)

- Enlèvement d'un véhicule sur calle à la Brigade de gendarmerie de Douentza ;

- Enlèvement de deux (2) véhicules chez Monsieur Baba DOUMBIA

-

Le 17 mai 2012 :

- Enlèvement du groupe électrogène de la BIM-SA ;
- Prospection de la vallée de Koubéwel Koundia et enlèvement de deux véhicules appartenant au service d'agriculture et à monsieur Mamoudou OUOLOGUEM ;

Le 18 Mai 2012 :

- Enlèvement du corbillard de la ville de Douentza
- Enlèvement du groupe électrogène du projet de la Biodiversité ;
- Enlèvement de deux batteries et d'un panneau solaire au CSCOM de Koubéwel Koundia
- Enlèvement de panneaux solaires de l'antenne Malitel de Pétaka ;

Le 19 Mai 2012 : Enlèvement de deux camions bennes, d'une citerne, d'un groupe électrogène, de matériel de construction (bétonnière, vibreur, pelle mécanique...) ;

Le 20 Mai 2012 :

- Enlèvement d'un véhicule de l'USAID au CSCOM de Douentza ;
- Enlèvement d'une benne appartenant à Monsieur Amadou Bah MORBA ;
- Enlèvement d'une citerne du conseil de cercle (don du conseil général de l'ESSONE) ;
- Pillage et saccage dans les bureaux et la maison de passage de la caisse locale de micro crédit NAYRAL/NEF ;

Le 29 Mai 2012 :

- Saccage des bureaux du Préfet de Douentza;
- Visites des domiciles privés avec graves détériorations de véhicule, faute d'avoir pu l'enlever, enlèvement de motos, machines à coudre, tapis de sol, valise d'habillement et mouton..... ;

Le 02 Juin 2012 : Enlèvement du groupe électrogène du nouveau parc à bétail ;

Le 05 juin 2012 : Pillage des domiciles du sous-préfet au près de la Commune rurale du Hairé et du percepteur. 16 vaches laitières ont été embarquées sur des camions et emportées.

Depuis cette date, les saccages, pillages, destruction ou détérioration de biens, rançonnements sont devenus le lot quotidien des populations du cercle.

Pendant ce temps, il n'y a ni école, ni soins de santé avec toutes les conséquences néfastes qui en découlent. Deux femmes sont décédées pendant l'accouchement au CSCOM de Kikara chef lieu de la commune de Gandamia par manque d'assistance de personnel de santé. Les enfants sont pour la plus grande majorité laissés à eux-mêmes sans possibilités réelles de poursuivre leur formation.

Les populations vivent dans un climat de panique et de terreur indescriptible, d'autant plus marqués que l'absence totale des services de sécurité et de l'administration.

A travers une « administration » et « des postes de contrôle » installés par le MNLA on assiste impuissant à tous les types d'abus et de rançonnements à travers la création intempestive et anarchique de toutes sortes de taxes variables selon le désir de « l'agent ».

Une description du vécu quotidien des populations sur place est très difficile et serait, de toutes les façons, incomplètes.

C'est pourquoi, l'association des ressortissants du cercle de Douentza, DEENTAL, a pris l'initiative de mettre en place un comité de crise (CDC) qui comprend aussi les députés, les maires et les élus municipaux présents à Bamako afin de :

1. Marquer sa solidarité avec les populations victimes de l'occupation ;
2. Initier, mettre en œuvre et accompagner toute action de nature à soulager ces populations ;
3. Corriger l'oubli qui est toujours fait de la situation du cercle à travers les médias et au niveau des institutions et organisations étatiques ou non ;

2. PLAN D'ACTION DU CDC – ETAT DE MISE EN ŒUVRE

Depuis la mise en place du Comité de Crise à la fin avril, des rencontres se tiennent deux fois par semaines les lundis et jeudi pour faire le point de la situation sécuritaire et humanitaire Face à cette situation le CDC a fixé des objectifs, élaboré une feuille de route, avec une stratégie de mobilisation des ressources, autour de trois secteurs prioritaires: la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire.

VOLET SANTE

En raison de l'absence de personnel qualifié dans les structures socio-sanitaires du cercle et des difficultés de plus en plus croissantes d'approvisionnement en produits de santé (médicaments et matériels médicaux), le comité de crise se propose d'améliorer cet état de faits par un certains nombre de mesures. Il s'agit :

- d'envoyer sept médecins et sept infirmiers pour couvrir au moins les anciens arrondissements de Hombori, Boni, Mondoro, Boré, N'Gouma et le Centre de Santé de Référence de Douentza. Actuellement, cinq médecins et quatre infirmiers volontaires sont sur place.
- d'envoyer des produits pharmaceutiques et du petit matériel médical en même temps que les médecins et les infirmiers.
- Des correspondances ont été envoyées au Ministre de la Santé, au Directeur National de la Santé, à l'Ordre des Médecins, à la Croix Rouge Malienne et au Haut Conseil Islamique pour l'accompagnement administratif, et sécuritaire.

VOLET EDUCATION

Il faut faire en sorte que les élèves en classe d'examen soient mis dans des conditions leur permettant de passer les différents examens avec un minimum de préparation compte tenu de la situation. Quelques hypothèses ont été envisagées et sont en train d'être mises en œuvre :

- Inscription dans les différents établissements scolaires dans les localités de la région de Mopti et ailleurs au Mali
- Recherche de tuteurs (logeurs) pour ceux qui ont des difficultés dans ce sens
- Lobbying auprès des autorités compétentes pour bénéficier aux élèves ressortissants du cercle de toutes les structures et modalités initiées afin de prendre en charge les élèves déplacés.

Depuis la rencontre à Mopti, du Ministre de l'éducation avec les responsables de l'école et les représentants des collectivités territoriales, le comité de crise a décidé d'appuyer et d'accompagner le processus mis en place qui consiste à reprendre les cours à l'intention des élèves candidats au DEF. Les

élèves seront regroupés sur quatre sites afin de faciliter leur prise en charge (nourriture) et leur encadrement (redéploiement des maîtres).

Ainsi Boni recevra les élèves des seconds cycles de Boni, Hombori et Yangassadiou ; ceux de Mondoro resteront à Mondoro ; Douentza recevra ceux des seconds cycles de Douentza I, II, III, Débééré, Kikara, Dianwely, Koubewel Koundia, Mougui et Tongo Tongo et enfin Boré recevra les élèves de Boré et de N'Gouma.

Rappelons que sur les 9 33 élèves inscrits au D.E.F seuls 102 d'entre eux avaient pu s'inscrire ailleurs (source : Ministère de l'Education).

Les candidats au baccalauréat sont au nombre de 203 et pour les écoles professionnelles (CAP, BT I et BT II) il y en a plus de 150.

Les regroupements sont effectifs et les appuis du CDC sont en cours.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les l'administration scolaire tant au niveau nation que local

VOLET SECURITE ALIMENTAIRE

Une commission d'évaluation a été mise en place pour procéder à une estimation des besoins. Compte tenu de l'importance des besoins, le comité se propose d'envoyer en urgence les denrées immédiatement disponibles et d'entreprendre toutes actions nécessaires pour obtenir le reste. Il va s'en dire que tout cela se fera en parfaite organisation avec nos différents partenaires dans la gestion de cette crise (structures ayant le même but, organisations à caractère humanitaire ou confessionnel ...).

Il semble malheureusement que les aides déjà envoyées au Nord sont en fin de compte totalement à la disposition des occupants. Ils en font ce qu'ils veulent et de la façon qu'ils veulent sans aucun autre critère que leur humeur.

Aussi, la plus grande prudence doit être observée quant à l'envoi de denrées alimentaires.

AUTRE VOLET :

Après l'alerte sur le manque de Combustible et l'arrêt de la Centrale électrique de la ville de Douentza, une correspondance a été faite au Ministre de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement et une audience avec le Ministre de finances a eu lieu. Le CDC a offert 3.000.000 Cfa pour l'achat de 5000 litres. Cet approvisionnement en place depuis ce lundi 11 juin couvrira les besoins pour une dizaine de jours et sera relayé par l'apport de 25.000 litres pour une valeur de 15.000.000 FCFA de combustible gracieusement offert par nos ressortissants en Guinée Equatoriale.

Pour réussir nos ambitions, nous avons mis en place une commission de mobilisation des ressources dirigée par l'Honorable Madame DICKO Fatoumata DICKO.

Cette commission devra, avec l'aval du comité de crise, initier et entreprendre toutes les actions de nature à mobiliser le maximum de fonds, de matériels, de biens et denrées de toutes nature afin d'apporter une aide vraiment utile aux populations du cercle.

Déjà plus de 10 millions de francs CFA ont été mobilisés et le travail se poursuit sans relâche. C'est le lieu de remercier vivement les donateurs en général et particulièrement la diaspora du cercle de Douentza avec une mention particulière pour nos ressortissants en Guinée Equatoriale qui ont toujours

répondu de fort belle manière toutes les fois qu'ils ont été sollicités même en d'autres occasion que celle ci ?

Cette occasion est bonne pour appeler les populations sur place à la sérénité. Nous leur sommes totalement solidaires et ne ménagerons, ni nos forces, ni nos moyens, ni nos intelligences, ni nos influences pour soulager leur souffrance et le retour de la paix et de l'état.

Nous lançons un appel à tous les fils du cercle de Douentza à un engagement et à une mobilisation sans précédents pour appuyer pleinement le comité de crise.

Nous lançons également un vibrant appel à la communauté nationale et internationale pour nous accompagner dans notre dure et laborieuse mais noble mission.

Nous lançons, enfin, un appel aux médias nationaux et internationaux pour un traitement régulier et équitable de l'information par rapport à l'ensemble des questions concernant les zones occupées de notre pays. Nous les invitons aussi à porter une attention particulière à certains de leurs programmes qui laisseraient à penser qu'ils n'ont pas encore pris la pleine mesure de ce que vit notre pays et particulièrement le sort fait aux populations des zones occupées.

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi au nom de l'Association des Ressortissants et sympathisants du Cercle de Douentza (DEENTAL) et son CDC, d'implorer encore une fois le TOUT PUISSANT pour qu'il nous assiste afin que la Paix des cœurs et le sursaut patriotique, permettent à tout notre Peuple de se de tenir debout ensemble comme le demande notre hymne nationale qui dis-je :

« Si l'ennemi découvre son front

Au-dedans ou au dehors,

Debout sur les remparts

Nous sommes résolus de mourir»

En effet, c'est le moment ultime pour toutes et tous de se tenir « Debout sur les remparts » sans jamais se coucher car l'Ennemi est parmi nous.

Aussi, permettez-moi de paraphraser le Pr Joseph Ki-Zerbo, je cite :

"An lara, an sara ! Si nous nous couchons, nous sommes morts ! "

Il s'agira donc pour nous, de mettre en œuvre le message des pères de l'indépendance je cite : « A TON APPEL MALI ». Ce Message délivré avec un esprit patriotique (nationaliste) dans un espace fédérateur de ressources, physique, intellectuelle, morale et matérielle, permettra, j'en suis sûr la reconquête de la prospérité de notre Mali.

Restons donc debout et mobiliser nous en ayant à l'esprit seulement le Mali et non des personnes quel qu'elles soient !

Notre mot d'Ordre doit être la Résistance par entreprise d'actions appropriées à cet effet.

La presse peut et doit jouer un rôle de premier plan en adoptant des programmes patriotique d'information, de sensibilisation et d'éducation car nous sommes en guerre et pour combien temps encore ?

Que Dieu sauve le Mali /

Je vous remercie

ANNEXE 4 : Deux comptes rendus du Comité de crise de Deental

4.1. Compte Rendu de Réunion du Comité de crise de l'Association Deental

Le comité de crise s'est réuni le Jeudi 17 mai 2012 au bureau du Président de DEENTAL autour de l'ordre du jour suivant :

- 1 – Contrôle des tâches ;
- 2 – Perspectives.

Après avoir pu écouter les informations apportées par les uns et les autres sur la situation dans le cercle, la réunion a procédé au contrôle des tâches.

Toutes les tâches ont été correctement effectuées sauf la partie qui concerne la Croix Rouge Malienne.

Cette tâche a été reconduite pour que certains éléments puissent être précisés afin que le couloir humanitaire qui sera ouvert prenne en charge l'ensemble de nos préoccupations à savoir :

- Les besoins en médicaments, en médecins et en vivres. La commission d'évaluation a déjà déposé ses conclusions. Le président restera en contact avec la Croix Rouge, la D.N.S, l'Ordre des médecins, Amadou KOITA (notamment pour faire le point des médicaments reçus afin de corriger éventuellement notre liste).
- La gestion efficace de la situation des élèves en classe d'examen. Ce travail se fera en rapport avec le D.A.E pour déterminer et mettre en œuvres les moyens nécessaires à une reprise rapide des cours.

Le comité de crise devra écrire au COREN en vue d'un rapprochement justifié par notre identité de sort et rendre compte à la coordination des associations des ressortissants des cercles de la région de Mopti.

Le comité de crise a été informé par Monsieur Oumar Allaye DICKO de la mise à disposition par les ressortissants de Douentza en Guinée Equatoriale des fonds précédemment mobilisés pour le pavage de la rue de allant du goudron à la mairie en passant devant la famille BAMANI. Ils ont, par ailleurs, promis de mobiliser de nouvelles ressources pour venir en aide aux populations du cercle victimes de l'occupation et des exactions qui en issues.

Enfin les maires nous ont informés de la venue à Douentza, pour marquer leur solidarité, de tous les maires du Mali à une date à déterminer et de la décision de 200 communes du « Sud » d'appuyer et d'accompagner les parties occupées du Pays.

4.2. Compte Rendu de Réunion

Le comité de crise s'est réuni le Lundi 14 mai 2012 au bureau du Président de DEENTAL autour de l'ordre du jour suivant :

- 1 – Contrôle des tâches ;
- 2 – Compte Rendu des démarches effectuées ;
- 3 – Divers

I – Contrôle des tâches :

Toutes les tâches ont été correctement effectuées à savoir :

- rédaction d'une lettre à adresser aux maires et chefs de villages de toutes les communes du cercle pour les inviter à mettre en place les Comités Communaux de Crise et le Comité Local de Crise. Il sera joint à chaque correspondance des termes de référence pour rappeler les attributions et missions des dits comités.
- rédaction d'une lettre de quête que la commission de mobilisation des fonds se chargera de distribuer avec le maximum d'efficacité en mettant en place une stratégie appropriée.
- Situation actualisée des évènements dans le cercle : de façon générale les mêmes conditions prévalent. Les maires et les comités de crises préciseront au fur et à mesure qu'ils obtiendront des informations.

II – Comptes Rendus : Deux comptes rendus ont été faits des rencontres avec la Croix Rouge Malienne et le Haut Conseil Islamique.

Rappelons que c'est MM. Amadou KOITA et Ousmane CISSE qui ont rencontré la Croix Rouge et que les Honorables Fatoumata DICKO et Iliasse GORO accompagnés de MM Abdoulaye Sidi DICKO et Boukary COULIBALY ont rencontré le Haut Conseil Islamique.

Les deux institutions ont fait preuve de compréhension et ont manifesté leur totale disponibilité pour nous appuyer et nous accompagner dans notre entreprise. Des correspondances leurs seront adressées pour préciser notre schéma de travail, l'estimation qualitative et quantitative de nos besoins ainsi que nos attentes.

III – Divers :

Monsieur Amadou Guiré ONGOIBA devra fournir une liste d'O.N.G travaillant dans l'humanitaire afin de nous permettre d'élargir le champ de notre partenariat pour une gestion efficiente des nombreux problèmes liés à la crise.

Le président restera en contact étroit avec le D.A.E de Douentza pour une gestion Coordonnée du problème des élèves en classe d'examen.

Il en fera de même avec la Fédération Régionale des Association de Santé Communautaire de la région de Mopti.

Enfin, il a été mis en Place un comité d'évaluation qui procédera dès le 15 mai à l'estimation des besoins à satisfaire immédiatement pour un montant de 4 000 000 à 5 000 000 F CFA.

Tout devra être mis en œuvre pour que des médecins puissent partir en même temps que les premiers dons.

La commission est composée de :

- Boukary COULIBALY
- Amadou Ousmane MAIGA
- Moussa DICKO
- Hamadoun DICKO